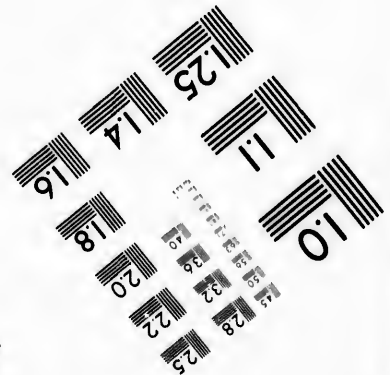
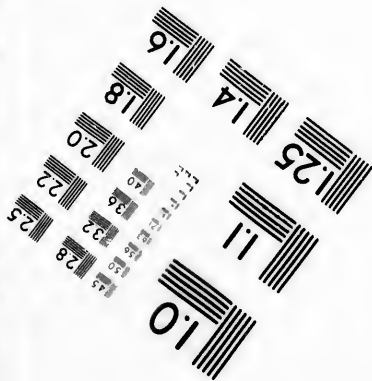
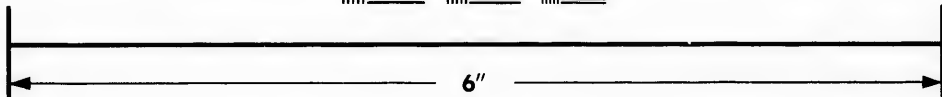
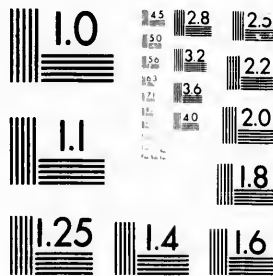


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
16 32
18 22
19 20
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

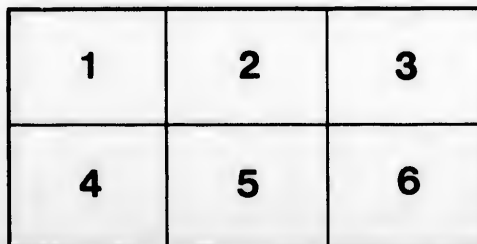
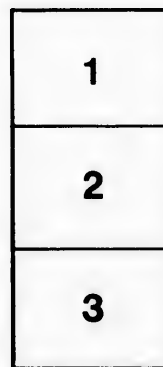
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

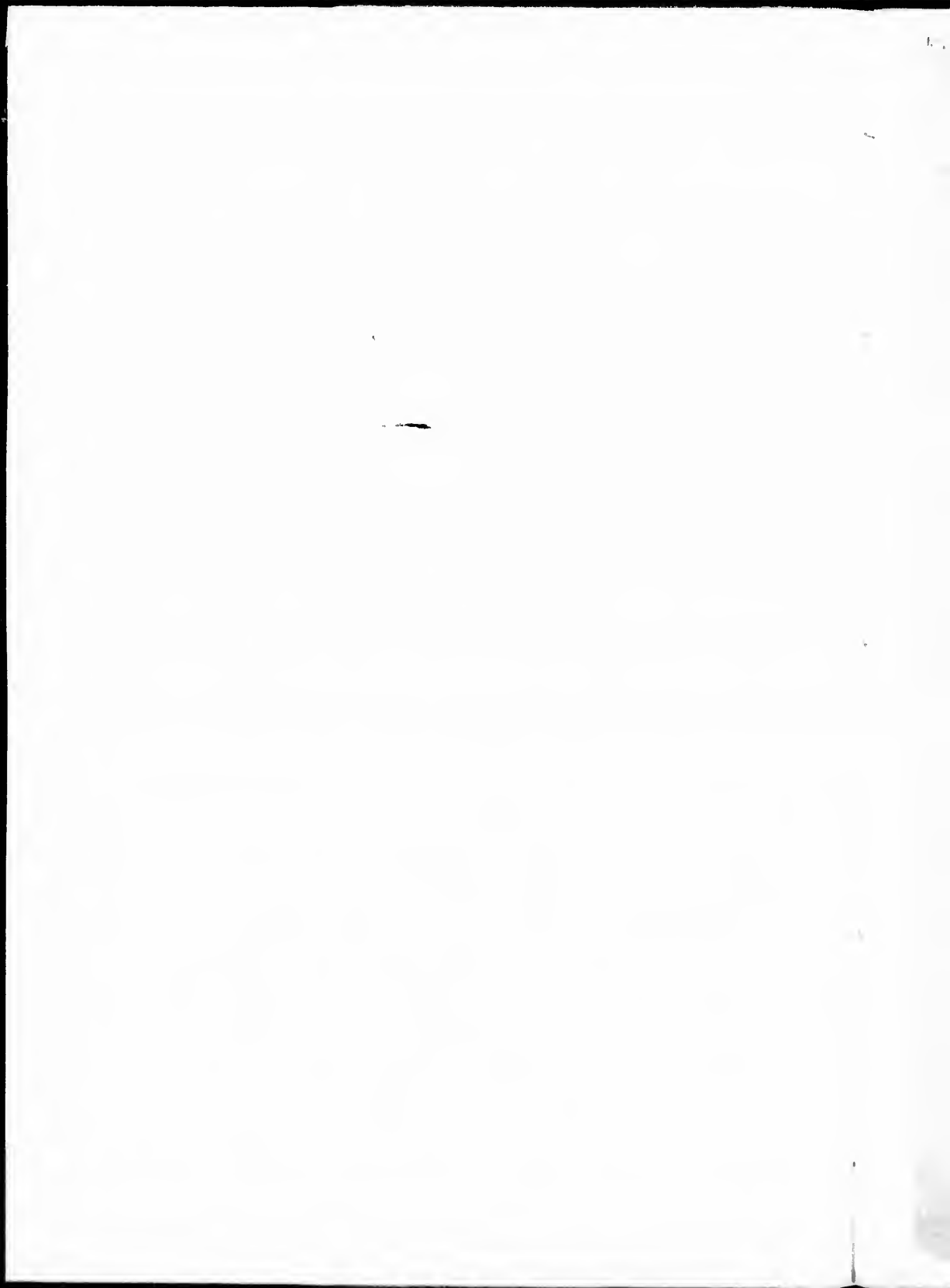
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à





DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
DEUXIÈME SÉRIE—1896-97

VOL. II

SECTION I

Littérature française, Histoire, Archeologie, Etc.

Pierre Boucher et son livre

PAR

M. BENJAMIN SULTE

EN VENTE CHEZ

JOHN DURIE & SON, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO
BERNARD QUARITCH, LONDRES

1896

1896(8)

75302

VI.—*Pierre Boucher et son livre,*

PAR M. BENJAMIN SULTE.

I.—BIOGRAPHIE.

L'auteur de l'*Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France* n'est pas un de ces personnages effacés qui échappent aux regards des curieux parce qu'ils ont vécu dans l'ombre de la vie bourgeoise, même en écrivant des pages à la fois remarquables et utiles. Sa vie a été toute en dehors, sous les rayons de la pleine lumière. Aussi n'eût-il pas fait son livre, qu'il occuperait encore une place dans les annales canadiennes.

Les biographes ont-ils suffisamment expliqué le concours de circonstances qui a fait naître ce petit livre si précieux par les renseignements qu'il renferme ? C'est toute une page de notre histoire qu'il faut mettre devant le lecteur, afin de donner la mesure des choses du temps et rendre les textes de Boucher plus explicites. Une simple reproduction de l'écrit ne suffit plus à présent ; c'est pourquoi la Société royale croit faire une œuvre patriotique en chargeant quelqu'un d'annoter l'ouvrage le plus copieusement possible. Voyons d'abord les origines de l'auteur et sa formation à la vie publique.

Gaspard Boucher, cultivateur, de Lagny, au Perche, diocèse de Mortagne, était aussi menuisier, c'est-à-dire que, à l'instar des habitants de cette région, il ne se contentait pas du bénéfice de ses travaux des champs, mais possédait un métier accessoire qui lui permettait de gagner quelque argent pour suppléer les revenus de sa terre. Au Perche, cette pratique est assez commune ; les femmes elles-mêmes exercent des métiers ou se livrent à des industries profitables, de manière à préserver le ménage d'une foule de dépenses qui vont d'ordinaire au profit des villes ou des gros bourgs. Ces femmes savent toutes lire et écrire ; ce sont elles qui tiennent les comptes et les correspondances de la famille. Elles ont brillé également sous ce rapport, en Canada, au dix-septième siècle. La tradition de cet état de choses remonte à une époque très éloignée ; elle s'est continuée sur les bords du Saint-Laurent. La femme était la maîtresse d'école de la famille. Si Pierre Boucher a su lire et écrire, c'est sans doute à sa mère qu'il le devait, puisque, de son temps, un garçon n'avait guère de chance de s'instruire autrement que par les leçons maternelles.

Gaspard Boucher signait au moins son nom, car j'ai vu son coup de plume sur des documents conservés à Trois-Rivières. Il avait épousé, en 1619, Nicole Lemaire, et en avait cinq enfants lorsque, en 1634, il se détermina à partir pour la Nouvelle-France : Pierre 1622, Nicolas 1627, Marie 1630, Madeleine 1633, Marguerite 1634. C'était le moment où

commençait la toute petite colonie agricole de Québec, qui devait rester trente ans sur ses débuts, par suite des fausses manœuvres des autorités. De 1633 à 1636, il y eut tout d'abord un élan, une sorte d'enthousiasme vers le Canada ; on faisait appel à certaines influences qui répondaient aux vœux de Champlain, si souvent exprimés depuis plus d'un quart de siècle. L'année 1634 marque la date principale de ce mouvement, qui se fit sentir surtout dans le Perche, d'où il vint des colons qui s'établirent à Beauport. Les jésuites avaient des terres dans le voisinage de cette seigneurie, ils s'assurèrent les services de Gaspard Boucher en qualité de métayer. Quatre ou cinq ans après, le jeune Pierre s'engagea aux pères à son tour et partit pour les missions de la baie Georgienne.

On était alors (1639) dans une situation déplorable autour de Québec et de Trois-Rivières. La guerre des Iroquois faisait rage ; il n'y avait pas de troupes pour rassurer les habitants ; les Cent-Associés, affaiblis par des pertes financières, avaient cédé le trafic du Canada à une compagnie de huit marchands de France, qui exploitaient le commerce de fourrures sans s'occuper des obligations qu'ils devaient remplir à l'égard de la colonie sous le rapport de sa défense aussi bien que de son administration générale. Jamais enfant ne fut élevé dans un état de crise publique plus intense que le jeune Pierre Boucher. Il semble que l'impression lui en soit restée toute sa vie, et qu'elle l'ait amené à devenir l'homme d'initiative et de justes conceptions que ses œuvres nous font connaître. En tous cas, il n'était ni d'une trempe ordinaire ni d'un tempérament à servir les intérêts d'autrui. En attendant l'âge qui devait lui révéler sa carrière, il s'exerçait à se rendre utile en apprenant les langues sauvages, et, revenu à Québec en 1641, il entra comme soldat dans la petite garnison du fort. Vers l'automne de 1645, comme le poste de Trois-Rivières devenait plus important que jamais, on y envoya des interprètes, parmi lesquels Charles Lemoine et Pierre Boucher, dont les deux sœurs (mariées) résidaient déjà dans ce lieu. L'année suivante, Gaspard et sa femme abandonnèrent la terre des jésuites, près de Québec, pour se fixer à Trois-Rivières ; ils y vécurent encore une douzaine d'années. Nicolas y mourut en 1649.

François Marguerie, interprète en chef de Trois-Rivières, s'étant noyé en 1648, on donna son emploi à Pierre Boucher, et celui-ci, la même année, épousa Marie-Madeleine Chrétienne, sauvagesse élevée par les ursulines de Québec. Le seul enfant issu de ce mariage mourut au berceau.

Les sœurs de Boucher, son père, sa mère et certaines parentés, formaient dix-huit personnes de sa famille, à Trois-Rivières, sur une population de 100 âmes.

L'heure allait sonner où l'attention publique devait s'attacher à lui. Il était commis général du magasin de Trois-Rivières, le plus important comptoir de traite de la colonie. A la création d'une église paroissiale, le 13 mai 1651, il fut élu marguillier. Le 6 juin suivant, il devint capitaine de la milice locale, une institution nouvelle, le début de nos milices, quoi-

que l'histoire n'ait pas enregistré ce fait important. Étant devenu veuf, il se remaria, le 9 juillet 1652, avec Jeanne Crevier, d'une famille de Rouen établie au Canada depuis treize ou quatorze ans.

La guerre devenait plus terrible que jamais. Tout le Haut-Canada était aux mains des Iroquois. Chaque jour de l'année les colons de Montréal et de Trois-Rivières se voyaient en butte aux attaques des bandes qui infestaient les abords du fleuve. Il était plus souvent question de retourner en France en abandonnant le Canada que de chercher à reprendre les territoires perdus. Les habitants de tout le Canada ne dépassaient pas le chiffre de 600 âmes, pour la bonne moitié victimes des tromperies des Cent-Associés, puis de la compagnie marchande Cheffault-Roséo, de France, enfin trompés encore par le syndicat canadien qui avait arraché (1644) aux deux sociétés en question presque tout le monopole du commerce de la colonie. Nous n'avions pas de troupes pour protéger les habitants ou les magasins. Il ne venait plus d'immigrants. Les *Relations* des jésuites répandaient en France des descriptions d'un Canada désolé par la guerre, inhabitable à cause de son climat, sans ressources par lui-même, bon tout au plus pour des sauvages. C'est à peine s'il y avait soixante familles cultivant chacune un peu de terre.

Voilà sous quels auspices Pierre Boucher, à l'âge de trente ans, contractait un second mariage et fondait ses espérances en l'avenir.

Cinq semaines plus tard, le 19 août 1652, les habitants de Trois-Rivières perdirent quinze hommes et leur gouverneur (Guillaume Duplessis-Kerbodot) dans un combat contre les Iroquois. Boucher prit le commandement du poste et le garda jusqu'au 8 septembre, alors qu'il fut remplacé par Jacques Leneuf de la Poterie. Ce dernier, principalement adonné au commerce, s'absentait sans cesse, et alors Boucher lui servait de substitut, ce qui produisait un cumul d'emplois assez curieux, ainsi que le montre une pièce du 16 juillet 1653, dans laquelle Boucher agit comme gouverneur, juge de la juridiction, capitaine de milice et commis du magasin des Cent-Associés. On pouvait dire que Trois-Rivières, c'était lui. Sur 153 âmes que renfermait la bourgade, il y en avait vingt-sept de sa parenté. Jean Godefroy de Tonnancour était le chef d'une famille à peu près aussi nombreuse, de sorte que toutes les affaires de la petite ville se trouvaient aux mains de ces deux hommes. M. de la Poterie était beau-frère de Godefroy. Les deux premiers Canadiens annoblis furent Boucher et ce même Godefroy.

Le siège de Trois-Rivières en 1653 est raconté dans divers ouvrages ; c'est pourquoi nous ne ferons que le mentionner. Les mois de juillet et août ne furent qu'une série d'escarmouches qui se terminèrent le 22 août, par un assaut à la place, mais Boucher (qui agissait alors comme substitut de la Poterie) et ses quarante-six soldats et miliciens firent subir de telles pertes aux Iroquois que ceux-ci, bien qu'au nombre de cinq ou six cents, s'écartèrent complètement d'un voisinage aussi dangereux.

M. de la Poterie se retirant pour vaquer à ses affaires personnelles, M. Jean de Lauzon, alors gouverneur général, fit dire à M. Boucher de garder le commandement du district de Trois-Rivières. Il le conserva cinq ans et fut une seconde fois remplacé, en juillet 1658, par Jacques Leneuf de la Poterie. Souvenons-nous que le Bas-Canada était alors divisé en trois provinces, avec un gouverneur et un juge dans chacune d'elles. Le gouvernement de Trois-Rivières avait plus d'importance que celui de Montréal.

Un acte du 9 février 1655 cite Pierre Boucher avec la double qualité de juge et de gouverneur. Jusque-là, il est partout nommé "le sieur Boucher", même dans la concession de l'île Saint-Joseph que M. de Lauzon accorde, le 20 octobre 1655, "au sieur Boucher, gouverneur des Trois-Rivières"; mais le 31 juillet suivant, il se désigne lui-même avec un nouveau nom, celui de Grosbois: "Nous, Pierre Boucher, escuyer, sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, lieutenant-général civil et criminel de Monsieur le grand sénéchal de la Nouvelle-France, en vertu du pouvoir à nous donné..." Dans cette pièce, il accorde à Jean Sauvaget la seigneurie de la Pointe-du-Lac. Huit jours plus tard, M. de Lauzon concède un fief dans la banlieue de Trois-Rivières à Pierre (âgé de trois ans), fils de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. C'est le fief Boucherville, qui porte encore ce nom.

Il se trouvait, sur le plateau où la ville est située, une étendue de terre appartenant à M. de Champflour, ancien gouverneur de Trois-Rivières, repassé en France, et que celui-ci avait vendu à Jacques Leneuf de la Poterie en 1649; M. Boucher l'acheta de ce dernier par acte du 7 avril 1660, et, depuis ce moment jusque vers 1880, ce fief Champflour ou Niverville est resté dans la famille Boucher. Vers 1730, on y construisit une grande maison de pierre encore aujourd'hui très solide, située entre les rues des Champ et Bonaventure, assez près de l'église paroissiale.

Urbain Baudry dit Lamarche, taillandier, vendit, le 7 novembre 1652, à son beau-frère Pierre Boucher, "commis au magasin", une terre qu'il possédait au cap de la Madeleine; Boucher revendit cette propriété, le 20 mai 1656, à Pierre Lefebvre (mon ancêtre maternel), qui, plus tard, la donna à l'église de la paroisse à charge de dire des messes pour le repos de son âme.

Considérons maintenant quelle était la situation du pays à cette époque.

S'il fallait prendre à la lettre certains passages des *Relations* des jésuites et des écrits de la mère de l'Incarnation, on serait porté à croire que le Canada, de 1650 à 1663, subsistait du bénéfice de la traite des fourrures, et cette fausse impression est visible dans plus d'un ouvrage rédigé de notre temps. La vérité est que les habitants vivaient fort bien de l'agriculture, ne faisaient aucun commerce, et se passaient de presque tous les articles que l'Europe aurait pu leur fournir. La situation n'avait rien de lamentable: loin de là! Mais la guerre des Iroquois gâtait tout.

Jusqu'à 1665, il n'a manqué à la colonie une force armée suffisante pour empêcher ces énergiques sauvages de faire la maraude et de commettre des massacres dans le Bas-Canada. A qui la faute? Aux trois compagnies qui vivaient de la traite, qui s'étaient engagées à donner de la sûreté aux colons, et qui ne voulurent jamais encourir la dépense nécessaire à cette fin. Or, ces hommes de mauvaise foi furent punis par où ils avaient péché; car leur avarice amena la guerre qui ruina la traite, et, vers 1655, les six ou sept familles qui exploitaient ainsi le Canada à son détriment se voyaient tomber dans la banqueroute et la misère.

Ce groupe s'était affublé d'un singulier nom: il s'appelait *Compagnie des Habitants*, parce que ses membres demeuraient dans la colonie; mais pas un seul d'entre eux n'avait qualité d'*habitant*, c'est-à-dire de cultivateur. Les écrivains ont cru, en voyant ce nom, que nos défricheurs et nos fermiers jouissaient du privilège de la traite et que, en fin de compte, c'était bien leur faute s'ils ne faisaient pas venir des soldats pour se protéger contre l'ennemi. Hélas! les prétendus *Habitants* travaillaient à l'encontre de l'habitant véritable.

Les *Relations*, le *Journal* des jésuites, les lettres de la mère de l'Incarnation, tout ce qui s'est écrit avant 1660, constituée à cet égard un chapitre embrouillé comme à dessein. Personne n'y a vu clair, ni en ce temps-là, ni par la suite. Je comprends bien que ceux des vrais habitants qui ont eu connaissance des *Relations* ne prenaient pas des vessies pour des lanternes; mais, que pouvaient-ils faire pour arrêter le mal? Ce n'est qu'en 1661 que M. Boucher eut occasion d'en parler au roi, ce qui amena un sérieux examen de toutes les affaires du pays, et le changement de régime qui eut lieu en 1662-65 régla la situation.

Le malentendu dans lequel les historiens sont tombés s'explique d'une certaine manière. Presque toujours les jésuites et les ursulines peignent l'état de leurs communautés comme s'il s'agissait du pays tout entier, et lorsque, d'un autre côté, il est question de la colonie, on croirait entendre l'écho de leurs communautés. Ainsi, ils diront que la nourriture va manquer et qu'il faudra mourir de faim ou retourner en France; mais cette phrase est mêlée à celles qui parlent de la guerre des Iroquois, et par conséquent elle semble dépendre la pénurie de vivres dans laquelle se trouve la population rurale, tandis qu'elle a trait uniquement aux ursulines. Ailleurs, on déclare que les habitants sont mécontents des modifications apportées à la vente des pelleteries, tandis que les vrais habitants n'y sont pour rien, puisqu'il s'agit de la compagnie dite des Habitants, dont j'ai indiqué le rôle il y a un instant. M. Parkman, appuyé sur ces textes incompris, n'hésite pas à écrire au sujet de cette époque (1650-1663): "Le pays qui, jusque là, s'était soutenu avec le castor, se trouva privé de cette ressource, son seul moyen d'existence, et il s'en allait mourant depuis que la guerre avait commencé". Ce qui dépérissait, on le voit bien, c'était le groupe composé des marchands et des religieux, tous gens

nourris par le commerce. Si la situation de l'habitant cultivateur était critique de son côté, il fallait s'en prendre à la guerre, que ces mêmes marchands s'étaient engagés à faire cesser et qui manquaient à leur promesse.

Les communautés religieuses avaient d'abord calculé que les personnes charitables de la France subviendraient à leurs besoins ; mais on s'aperçut bientôt que cela n'irait pas loin, et le syndicat des marchands devint à peu près la seule ressource de ces institutions à partir de 1644 et même 1640. Le syndicat, périlissant par suite de sa rapacité, entraînait dans la gêne les communautés, en même temps qu'il livrait les colons sans défense à la férocité des Iroquois.

La puissance des Iroquois n'a paru grande qu'à cause de l'absolu dénuement où nous étions de toute force militaire, en dépit des engagements solennels des marchands qui devaient nous fournir des troupes. Les hommes qui voyaient clair dans la situation ne demandaient que soixante soldats, tout au plus cent, pour contenir les bandes de pillards et de massacreurs dont on parle à tout moment dans les écrits de ces jours néfastes. Si, parfois, on a vu se jeter sur Trois-Rivières jusqu'à cinq ou six cents de ces barbares, c'était pour porter un coup final que l'impunité des attaques antérieures les encourageait à entreprendre. Nous leur tenions en quelque sorte le chemin ouvert. Il eût fallu les punir sévèrement en deux ou trois occasions ; cela pouvait les arrêter à jamais. On a dit que l'habitant était soldat et savait se battre ; c'est absolument faux. Les Canadiens de cette époque n'entendaient rien au fait des armes, n'étaient point munis de ce qu'il fallait pour combattre, étaient forcés de rester sur leurs terres ; et d'ailleurs, ils n'étaient pas venus ici pour faire la guerre, mais bien pour cultiver le sol et s'y créer une patrie nouvelle sous la protection des lois et des troupes des Compagnies.

Cette falsification persistante de toutes les données véritables est l'une des tristes curiosités que présente notre histoire écrite. La vérité faisait horreur : on l'a voilée. Que personne ne soit donc plus complice d'un faux aussi condamnable. Nous n'avions pas de colons, mais seulement des victimes offertes aux coups des Iroquois. Pour cinq ou six jésuites tués par ces sauvages, et dont on parle toujours, nous avons eu deux ou trois cents Français pris et torturés par ces derniers. N'est-il pas temps de le dire et de blâmer qui de droit ?

Au milieu de cette grande crise, voyons ce qu'était devenu M. Boucher. Il était toujours juge de Trois-Rivières et cultivait probablement quelque coin de terre, tout en se préparant à faire mieux lorsque la guerre serait terminée. Je le soupçonne aussi d'avoir traité du castor, car outre ses antécédents au magasin des Compagnies, qui lui avaient procuré l'expérience de la chose, nous savons que, plus tard, à Boucherville, il eut des intérêts dans ce commerce. En 1683, il est mentionné au nombre des six ou sept traiteurs qui envoyaient des canots sur les grands lacs à la recherche des pelleteries.

M. de Lauzon étant retourné en France (1657), et voyant en 1659 que M. Boucher n'était plus au gouvernement de Trois-Rivières, il voulut faire reconnaître les services d'un homme de si grand mérite ; c'est pourquoi il s'adressa au marquis Isaac de Pas de Feuquières, vice-roi de l'Amérique française, lequel obtint des lettres de noblesse et les envoya à M. Boucher en 1661, accompagnées d'une missive flatteuse. Louis XIV prenait en main, cette même année, la conduite des affaires du royaume et des colonies ; ce fut son acte de début en faveur du Canada.

L'honneur d'être le premier Canadien anobli désignait tout naturellement M. Boucher pour une mission qui se préparait depuis quelques mois dans l'esprit de bien des personnes. La paix signée avec toute l'Europe, Mazarin disparu de la scène, les Cent-Associés réduits à néant, les faux habitants perdus de dettes, les démêlés du gouverneur et de M^{sr} de Laval, la guerre des Iroquois, formaient autant de sujets de méditation. Un homme d'énergie et de haute intelligence pouvait espérer d'être entendu à la cour en exposant l'état de la colonie.

Quand on sut que l'ancien gouverneur de Trois-Rivières allait à Paris, il y eut, cela va sans dire, cabale et démarches pour nuire à sa mission. Les conflits d'intérêts personnels ou de communautés existeront toujours en ce monde. A quel parti appartenait donc M. Boucher ? Au parti des vrais habitants, d'après tout ce que nous voyons de lui. Il y en avait deux autres : les marchands qui espéraient tirer avantage d'une refonte du système commercial, et les jésuites, dont la politique est sans cesse en éveil pour profiter des changements qui surviennent. M. Boucher n'était l'homme ni de l'une ni de l'autre de ces deux combinaisons. Depuis longtemps déjà, les jésuites lui témoignaient leur sentiment en parlant de lui dans les *Relations*, mais sans jamais le nommer. Les marchands savaient parfaitement que les projets de colonisation et d'industrie du délégué des vrais habitants, amèneraient l'abolition des monopoles sur les pelleteries et les marchandises. Pour la première fois un Canadien allait se faire ouvrir la porte du ministre des colonies. Il y a cinquante ans, nous faisons des efforts pour obtenir la même faveur en Angleterre afin de mettre un terme aux abus de l'administration. L'histoire se répète, on le sait.

M. d'Avaugour, gouverneur général, écrivit un rapport très remarquable sur la défense de la colonie et l'ensemble de ses affaires. M. Boucher, qui avait toute sa confiance, se chargea de plaider cette cause en haut lieu. M. d'Avaugour demandait trois mille soldats pour en finir avec les Iroquois. Il est malheureux que ce projet n'ait pas été exécuté dans son ensemble. M. Boucher aurait voulu pouvoir transporter aux frais du roi six cents colons qu'il savait être en état de trouver parmi les bons cultivateurs du Perche. Tous deux avaient raison et se montraient plutôt modérés qu'extravagants dans leurs calculs ; néanmoins, ils ne gagnèrent pas la moitié de ce qu'ils demandaient, et ce fut Boucher qui emporta le plus gros morceau.

Il trouva la France glorieuse, se reposant dans la paix depuis quelques mois, après une série de guerres qui avaient duré trente-quatre ans. On fêta la naissance du premier enfant de Louis XIV. Mazarin venait de mourir, ce qui, tout grand ministre qu'il eût été, ne causait aucun chagrin au Canada. Le changement de ministère qui en résulta fut pour le mieux, en ce qui nous concernait. Le roi prenait en main la conduite des affaires, et, à vingt-deux ans, se révélait digne d'une aussi noble tâche. Colbert, l'un de ses conseillers, esprit vaste, préparé de longue main aux grandes œuvres du gouvernement, tenait déjà une place marquante auprès de lui. Les anciens abus financiers que le pompeux Nicolas Fouquet personnifiait encore sous Mazarin, étaient attaqués de front par Colbert, qui, en cette année 1661, abattit Fouquet et lui imposa une prison perpétuelle. Un esprit nouveau soufflait autour du trône; l'ère des réformes commençait; le moment était donc propice à la tentative qu'allait faire l'envoyé de M. d'Avangour, dans l'espoir d'obtenir du souverain quelque protection pour le Canada. Depuis vingt-huit ans que la colonie comptait un certain nombre d'habitants stables, elle n'avait en quelque sorte été connue ni du pouvoir, ni de la cour, ni de la ville, parce que, livrée à des marchands qui formaient le cercle autour d'elle, la connaissance de sa situation et de ses ressources était systématiquement reléguée dans l'ombre. Seules les *Relations* des jésuites circulaient librement en France, déroulant le tableau des horreurs de la température, des grandes forêts et des guerres sauvages de cette contrée perdue au delà des mers. C'était un autre Fouquet à détruire.

Le roi écouta M. Boucher avec une curiosité sympathique. Il manifesta du chagrin en apprenant qu'un pays très propre à devenir une belle et riche province avait pu être si longtemps négligé. Ces révélations lui inspirèrent l'idée de ne point perdre de vue désormais ce qui se passerait sur le Saint-Laurent, et, comme l'envoyé parlait des besoins de la colonie, de ce qu'elle pourrait rendre en échange de l'aide qu'elle recevrait, de l'excellent esprit qui animait les habitants, de l'honneur de la couronne, de l'avantage d'occuper cette belle portion de l'Amérique du Nord, il en conclut qu'il devait prêter main-forte à cette entreprise. La science, la sagacité, le patriotisme du Canadien avait touché l'esprit de ce monarque qui fut si remarquable par sa vaste ambition, et qui entrevoyait le développement de son pouvoir à mesure que, par l'imagination, il remontait avec l'orateur le cours du fleuve et les grands lacs sur les bords desquels se dresserait un jour un nouvel empire français.

Cette décision entraîna l'envoi d'une force armée pour contenir les Cinq-Nations, puis la retraite des Cent-Associés, de la compagnie de Rouen et du syndicat dit des Habitants, afin de laisser la place libre au pouvoir royal. Par suite le recrutement des colons pouvait commencer en France. Ces trois sujets importants une fois expliqués et entendus, le roi demanda à M. Boucher d'écrire un livre exposant les ressources natu-

relles du Canada, pour aider aux opérations qui allaient avoir lieu, en donnant au public un aperçu de la Nouvelle-France absolument vrai.

Durant l'hiver 1661-62, M. Boucher engagea cent colons à partir avec lui pour le Canada. D'autres personnes en trouvèrent une centaine dans le Poitou et vers la Rochelle. Le roi donna ordre d'embarquer cent soldats au printemps, et promit d'en envoyer trois cents l'année suivante. On entama des négociations avec les Cent-Associés dans le but d'abolir leur privilège et de rendre à la couronne les terres du Canada.

Avant que de quitter Paris, M. Boucher prit des arrangements avec M. de Lauzon pour se faire mettre en possession de la seigneurie de Saint-François-du-Lac et Yamaska, dont il reçut le titre le 20 avril 1662. Ceci montrerait que, dans le cas où la guerre des Iroquois se terminerait, il aurait voulu s'établir à proximité du lac Saint-Pierre.

L'heure de partir étant arrivée, deux vaisseaux prirent les deux cents colons et les cent soldats. Si l'on songe que toute la population blanche du Canada ne dépassait guère 2,000 âmes, colons, traiteurs, engagés, religieux et religieuses compris, on peut se faire une idée de la valeur de ce secours.

Malheureusement, il n'y avait à bord des vaisseaux, des provisions que pour deux mois; la traversée dura du milieu de juin au milieu d'octobre 1662, quatre mois, pendant lesquels quarante personnes moururent de maladie et de misère. En passant à Terre-Neuve, M. Dumont, commissaire du roi, ayant la surveillance de l'expédition, y laissa un ecclésiastique et trente soldats, pour la protection des pêcheries; ce qui réduisit d'autant le nombre de bras dont le Canada avait besoin. MM. Dumont et Boucher arrivèrent à Québec le 27 octobre, après avoir été retenus à Tadoussac par les difficultés de la navigation.

Malgré ces contretemps, cet envoi fit renaître l'espoir dans le pays, surtout lorsque l'on sut que le roi entendait continuer son aide, et que la compagnie des Cent-Associés allait remettre ses privilèges pour faire place à une administration plus appropriée aux besoins du moment. Tout un monde nouveau s'ouvrait aux yeux des Canadiens.

Dans sa séance du 17 octobre de l'année suivante (1663), le Conseil souverain de Québec, examinant les papiers de cette expédition, trouve que sur les cent hommes amenés de France en 1662 par le sieur Pierre Boucher, il en est décédé trente-trois, soit dans le passage, soit dans les douze premiers mois après leur débarquement. Le Conseil déclare que si le roi ne rembourse pas le sieur Boucher des dépenses encourues pour ceux-ci, la compagnie des Cent-Associés devra le faire. Quant aux soixante et sept autres, les habitants qui les ont pris à gage devront acquitter la part de chacun de ces hommes. Je cite ces faits pour montrer à peu près comment débuta le nouvel état de choses, en ce qui concerne les immigrants.

Sur les deux navires de 1662 vinrent Louis Garneau, du Poitou, et

Marie Mazoué, de la Rochelle, c'est à dire pays voisins ; leur mariage eut lieu à Québec l'année suivante. Garneau était cultivateur. Je me demande si cet ancêtre de notre historien national avait été personnellement induit par Boucher à partir pour le Canada. Quoi qu'il en soit, ce dernier fut l'âme de l'entreprise en question, laquelle marque un point de départ absolument nouveau dans l'administration de la colonie et je me plais, vu la circonstance, à rapprocher deux noms si bien faits pour aller ensemble.

Parlant de M. Lamont, la mère de l'Incarnation dit : " Après que ce gentilhomme eut examiné toutes choses, il est tombé d'accord sur tout ce que M. le gouverneur (d'Àvaugour) avait mandé au roi, et que M. Boucher lui avait confirmé de bouche, que l'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que celui de France. C'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître".

Il n'y a pas de trace d'un arrivage de troupes ou de colons en 1663, avant le 15 septembre de cette année, jour où monseigneur de Laval revint de France amenant le nouveau gouverneur, M. Saffray de Mézy, et M. Gaudais Dupont, commissaire chargé par le roi de s'enquérir de l'état des affaires du pays. Avec ces personnages étaient cent familles et quelques officiers, tant militaires que civils.

Aussitôt revenu de France, l'automne de 1662, M. Boucher fut rétabli dans sa charge de gouverneur de Trois-Rivières, et c'est de ce lieu que, le 8 octobre 1663, il signe la préface de son *Histoire naturelle de la Nouvelle-France*.

Le 29 octobre 1664, il se démet de sa charge de juge qui passe à Michel Leneuf du Hérisson, puis, au mois de septembre 1667, il abandonne son poste de gouverneur de Trois-Rivières pour aller se fixer à Boucherville. Il venait de marier sa fille aînée à René Gauthier de Varennes, officier du régiment de Carignan, qui lui succéda et conserva le gouvernement de Trois-Rivières jusqu'à 1689, date de sa mort.

De l'union que je viens de mentionner naquit Pierre Gauthier de Varennes sieur de la Vérendrye, découvreur du Nord-Ouest.

La famille de M. Boucher se composait en 1667 de six garçons et trois filles ; elle atteignit le chiffre de quinze enfants en 1676 ; sur ce nombre il y eut deux prêtres, une religieuse, quatre filles mariées et cinq chefs de famille, trois seigneurs et militaires. Ces derniers, ainsi que leurs descendants, ont porté les noms de Boucherville, Grandpré, Grosbois, Labroquerie, Labruyère, Laperrière, Monthrun, Montarville, Montzambert, Niverville et Verchères, dont plusieurs subsistent de nos jours. On les rencontre dans les voyages, la guerre, la littérature, la politique, sans interruption depuis deux siècles.

Pour son fils aîné, M. de Boucherville, comme on l'appelait, se fit concéder en 1672 la seigneurie de Grosbois ou Macheiche. En 1673, il passa les terres de Saint-François-du-Lac à son beau-frère, Jean Crevier,

qui, sans retard, y attira des colons de Trois-Rivières et mit ces propriétés en valeur. En 1673 également, M. Boucher vendit à Michel Leneuf de la Vallière la seigneurie d'Yamaska, qui fut encore de longues années sans recevoir de colons.

La seigneurie de Boucherville se recruta, comme Saint-François, des colons de Trois-Rivières. Au recensement de 1681, on voit que les travaux avaient marché avec une certaine rapidité, si on les compare aux autres domaines du district de Montréal. Par exemple, M. de Sorel possédait 150 arpents de terre mis en valeur ; mais il en tenait une bonne partie du roi, qui avait fait opérer des défrichements par les soldats avant que de donner la seigneurie à cet officier. Ensuite viennent M.M. de Repentigny et de Boucherville avec chacun 100 arpents en valeur, puis M. de Contrecoeur avec 80 ; les autres tombent dans les 40 et 30 arpents.

Après 1681, M. Boucher vécut encore trente-six ans sur ses terres, conservant ses facultés mentales, comme le prouve le recueil d'avis et recommandations qu'il adresse à sa famille durant les derniers mois de son existence, et qu'il intitule ses *Adieux*.

Ayant vécu vingt ans sous Louis XIII, soixante-treize ans sous Louis XIV, il dépassa ce dernier règne de deux ans, et mourut sous Louis XV, âgé de quatre-vingt-quinze ans, l'année 1717 ; son épouse le suivit dans la tombe en 1727, âgée de quatre-vingt-seize ans, ayant vu son petit-fils devenir grand-père.

Les trois hommes les plus remarquables qu'ait produits le Canada au dix-septième siècle, sont peut-être Boucher, d'Iberville et la Vérendrye : un colonisateur, un officier de marine, un découvreur.

Boucher contribue puissamment à l'abolition d'un régime qui tenait la colonie dans les langes, et il prêche ensuite d'exemple lorsqu'il s'agit de se mettre à l'œuvre pour établir le pays. Ainsi, outre le rôle politique qu'il joue, on le trouve parmi les trois ou quatre plus grands cultivateurs de la période de Colbert.

D'Iberville promène sur les côtes de l'Amérique du Nord son pavillon victorieux, et balance à lui seul la fortune militaire dans les postes de la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie, le Maine. Il prépare des plans d'action qui pouvaient livrer tout le continent à la France, s'ils eussent été suivis par le roi. Il découvre les bouches du Mississippi et fonde la colonie de la Louisiane.

La Vérendrye gagne ses éperons par une conduite héroïque dans les batailles de l'Europe, revient au Canada, s'enfonce dans l'Ouest, devine le Nord-Ouest, le parcourt en vingt années de voyages inouïs, place des forts dans la moitié de ces territoires, nous révèle les Montagnes-Rochesuses et l'étendue du continent dans sa largeur.

La Vérendrye était le petit-fils de Boucher, et Boucher était le parrain de d'Iberville et de la Vérendrye. Cette double coïncidence est digne d'une mention dans l'histoire.

II.—NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

La présente édition du livre de M. Boucher est la cinquième qui s'imprime, comme nous allons voir :

Le *fac-simile* de la page de titre de la première édition reproduit avec cette notice parle par lui-même. Ce volume renferme 168 pages, à part 24 pages comprenant le titre, une épître à Colbert, un avant-propos et une table des chapitres, le tout sur papier commun, bonne encre, beau caractère, format petit in-12. En tête de chaque page, au verso, on lit *Histoire Naturelle* et au recto, en regard, de *Canadas*. Dans le texte on ne voit qu'une seule fois Canada avec un s.

Le livre devait avoir ses ennemis, dès qu'il peignait sous des couleurs favorables l'entreprise lointaine du Canada que, de leur côté, les exploiters représentaient tout en noir. Le moyen que prennent d'ordinaire les gens incapables de répondre à la vérité consiste à faire acheter le plus d'exemplaires possible de l'ouvrage et de les brûler. C'est ce qui eut lieu ; aussi, le petit livre devint-il presque aussitôt après sa sortie des presses, d'une rareté extrême. Aujourd'hui, les cinq ou six exemplaires connus qui en restent se vendent au delà de 100 piastres. Il y en a un à la bibliothèque fédérale qui a appartenu à Charles Gayarré, l'historien de la Louisiane, et un autre qui porte l'*ex-libris* de la fameuse *Sunderland Library, Blenheim-Palace*, en très bon état de conservation, avec reliure du temps en cuir brun fort. C'est la propriété du docteur J. G. Bourinot, notre digne collègue à la Société royale et travailleur infatigable. Il m'a permis de copier l'ouvrage ; c'est grâce à lui par conséquent que je le donne au public.

Il y a cinquante ans, l'éditeur de *l'Album du Canadien* de Québec résolut de populariser ce travail méritoire tombé dans l'oubli. Il le publia tout entier en feuilleton, l'année 1849, mais, faute de renseignements historiques à sa disposition, il se contenta d'y ajouter une courte notice empruntée au *Catalogue d'ouvrages sur l'Histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie et autres lieux connus sous le nom de Nouvelle-France*, imprimé à Québec en 1837 par George-Barthélemi Faribault, de qui on peut dire qu'il fit ce catalogue et devint un grand homme sans beaucoup de peine.

Cette seconde édition renferme 73 pages sur papier commun mesurant 8½ pouces par 5½, imprimées d'une encre pâle. L'épellation des mots est moderne, ce qui rend la lecture plus facile. Voici la notice en question :

“ L'auteur de ce petit ouvrage n'est pas le père Pierre Boucher, jésuite, comme l'ont cru le père Le Long et M. l'abbé Lenglet, mais le sieur Boucher qui a été gouverneur des Trois-Rivières et un des premiers habitants de la Nouvelle-France : 1 est mort âgé de près de cent ans. Il avait été député à la cour pour représenter les besoins de la colonie, et ce fut lors de ce voyage en France qu'il fit imprimer cette relation, qui ne

comprend qu'une notice assez superficielle, mais, fidèle, du Canada, dit le père Charlevoix." (*M. de Fontette.*)

Examinons ces quelques lignes :

Jacques Lelong érudit, né à Paris en 1665, mort en 1721, bibliothécaire de la congrégation de l'Oratoire, fut un grand travailleur, qui publia ses ouvrages après l'âge de quarante-cinq ans. Dans sa *Bibliothèque historique* il confond notre Pierre Boucher avec un religieux français du même nom.

Nicolas Lenglet du Fresnoy, né en 1674, mort en 1755, quitta la théologie pour l'histoire et la politique, eut une vie agitée et publia de nombreux ouvrages. Il était savant, malin, franc gaulois, pas toujours de bonne foi, indépendant, et grand tireur de ficelles, comme on dit aujourd'hui.

Charles-Marie Fevret de Fontette, né à Dijon en 1710, fut conseiller au parlement de Bourgogne dès 1736 et consacra ses loisirs à préparer une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France* du père Lelong ; il mourut en 1772. Son ouvrage fut terminé par J.-L. Barbeau de la Bruyère, 5 volumes in-fol. Fontette avait aussi formé une collection d'estampes qui est aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Paris.

Le livre de Boucher, écrit à Trois-Rivières en 1663 fut imprimé à Paris en 1664, et non pas au cours du voyage de l'auteur en France, puisque ce voyage avait eu lieu en 1661-62.

On voit maintenant ce que signifie la notice de Fontette. Eh bien ! elle n'est pas de lui. Il a copié Charlevoix, qui avait dit, en 1744, parlant du même livre : "L'auteur de ce petit ouvrage n'est pas le père Pierre Boucher, jésuite, comme l'a cru M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, mais le sieur Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, un des premiers habitants de la Nouvelle-France où, imitateur de la simplicité et de la piété des patriarches, il a participé aux bénédictions que Dieu a répandues sur eux, ayant vu sa nombreuse et florissante postérité jusqu'à la cinquième génération. Il est mort âgé de près de cent ans et sa veuve, qui lui a survécu de quelques années, a vu les petits-fils de ses petits-fils. Il avait été député à la cour pour représenter les besoins spirituels et temporels de la colonie et ce fut dans ce voyage qu'il fit imprimer la petite relation dont il s'agit, et qui ne comprend qu'une notice assez superficielle, mais fort fidèle du Canada." Charlevoix avait connu Boucher vers 1705 à Boucherville.

Le dictionnaire Larousse est superbe : "Pierre Boucher, historien français du xvii^e siècle. Il se rendit au Canada, alors appelé Nouvelle-France, et fut gouverneur des Trois-Rivières. Il a publié sur ce pays un ouvrage intitulé.....in-12, en 1665."

L'ouvrage reparut une troisième fois en 1882, par les soins de Godefroy Coffin, chez Bastien & C^{ie}, Montréal. C'est une brochure de 6 pouces sur 4½, renfermant 164 pages d'un papier commun, encre

pâle et caractère typographique assez frais. L'épellation primitive est conservée. Les deux pages d'introduction ne disent absolument rien, sauf que la première édition date "de 1663" et qu'elle est "un beau succès", tandis qu'elle est de 1664 et qu'elle fut supprimée sans retard par la cabale qui avait intérêt à la faire disparaître.

Une quatrième fois, en 1883, chez George Desbarats, à Montréal, le petit livre fut réimprimé sous un format de 8 pouces par 5, avec belle encre et bon papier, et un excellent portrait de Pierre Boucher que l'on dit très authentique. C'est une traduction en anglais faite par Edward Louis Montizambert, rédacteur des lois au Sénat. Le tout comprend 85 pages avec table. En deux pages, le traducteur y donne une biographie aussi exacte que possible de l'auteur de ce livre, qui est son ancêtre. Il ajoute (est-ce une erreur typographique ?) que, en 1661, Niverville de Montizambert s'embarqua à la Rochelle pour le Canada, ce qui produit une confusion regrettable puisque en 1661, aucun des jeunes enfants de Pierre Boucher ne portait encore les noms de Niverville ou de Montizambert. Le chevalier Boucher de Niverville et de Montizambert était passé en France l'automne de 1760; il revint en 1761 avec la croix de Saint-Louis. Ceci corrigé, disons que le traducteur utilise à son tour la notice de Fontette sans y changer un mot.

Les éditeurs de ces quatre éditions ont négligé d'y joindre des notes explicatives du texte même. Je vais tâcher de remplir cette lacune.

Reste à examiner ici d'autres considérations d'un ordre plus élevé.

Le livre n'ayant pas été contredit par d'autres publications, mais supprimé subrepticement, on peut dire qu'il ne rendit aucun service à la colonie. Toutefois, ce qu'il cherchait à faire comprendre était déjà entré dans la politique de Louis XIV, de Colbert et de Talon : les résultats ne se firent pas attendre. Les plus perdants dans cette affaire, furent les adversaires du livre, car ils durent bientôt abandonner la trop large part qu'ils étaient parvenus à prendre dans la direction du pays. Tout d'abord, le roi retira aux marchands syndiqués le monopole du commerce; tous les terrains non concédés en seigneuries retournèrent à la couronne; un régiment fut envoyé pour mettre fin à la guerre des Iroquois; grand nombre de colons arrivèrent de France; enfin les *Relations* des jésuites cessèrent de paraître. De 1663 à 1673, tout cela eut lieu, tant et si bien que la colonie devint une importante possession française, en place d'un simple comptoir de traite qu'elle était auparavant.

Dans cette notice bibliographique pourquoi ne pas parler des *Relations*, puisque le sujet s'en présente si à propos? Le lecteur entendra bien mieux maintenant ce que nous avons à en dire que si la chose était rattachée à une étude distincte de celle du livre de Boucher.

Les Canadiens se montraient, depuis des années, mécontents des *Relations*, dans lesquelles les faits étaient presque toujours dénaturés. M. François d'Allet, prêtre de Montréal, qui avait habité le pays de 1657 à 1664,

e est
rien,
beau
tard

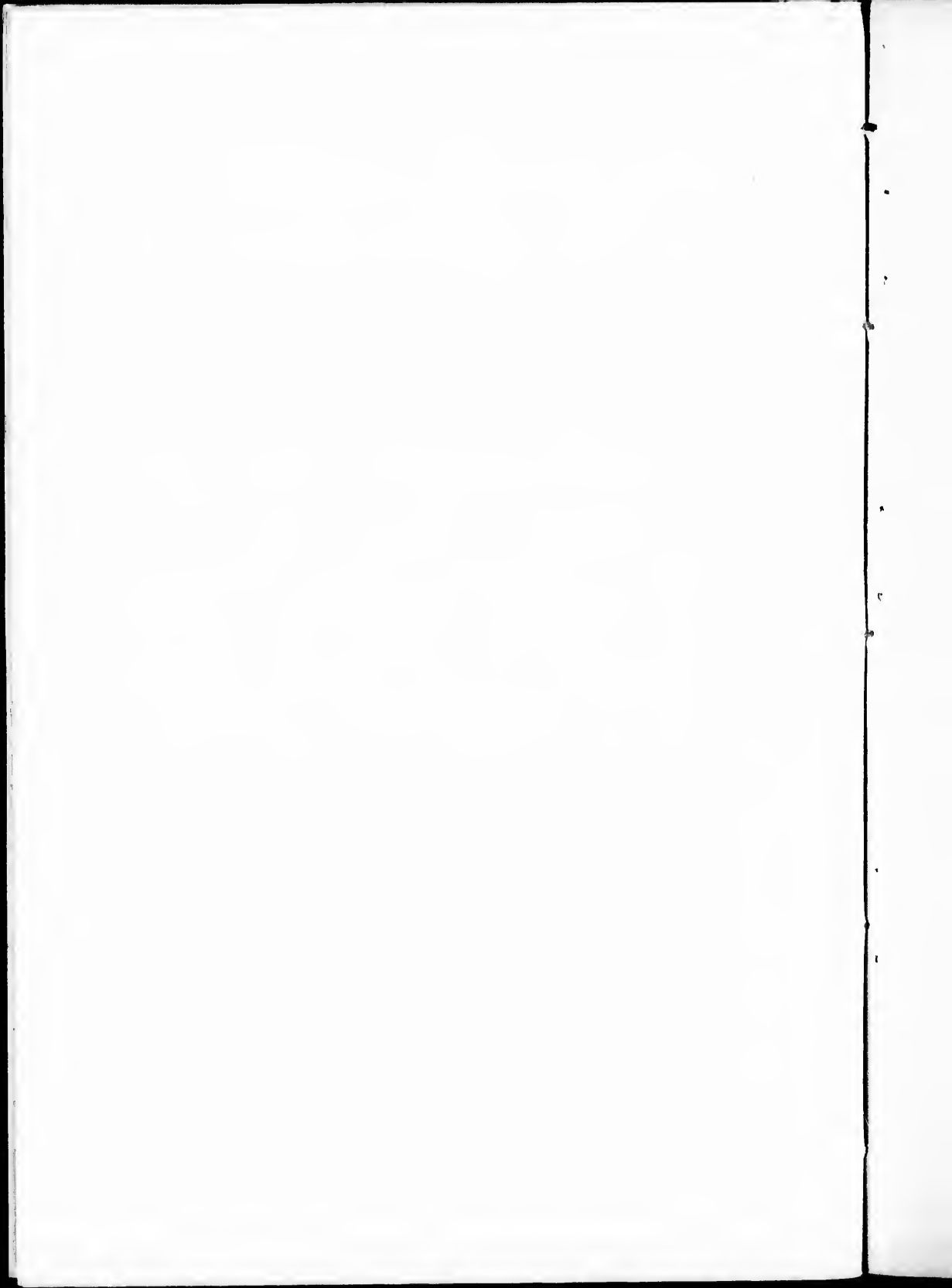
tréal,
avec
r que
ward
rend
ogra-
bêtre.
lle de
oduit
ts de
zam-
passé
saint-
notice

notes

ré.
mais
e à la
entré
ts ne
nt les
part
Tout
erée ;
onne ;
grand
suites
bien
d'un

*Rela-
endra
était*

*Rela-
Fran-
1664,*



et qui revint de France en 1668, raconte que : " Dès que ces Relations étaient imprimées en France, on (des amis du séminaire de Saint-Sulpice) avait soin de les envoyer aux ecclésiastiques qui étaient à Montréal, et ils gémissaient de voir que les choses étaient rapportées tout autrement qu'elles n'étaient dans la vérité. M. de Courcelles en ayant donné avis à la cour, on donna ordre aux pères jésuites de ne plus faire de Relations."

Il faut noter, toutefois, que, avant la plainte du gouverneur général, des défenses avaient été formulées, et que, en 1664, déjà ne figure plus sur ces imprimés l'approbation des jésuites de France. Ceci coïncide singulièrement avec les résultats connus du voyage de Pierre Boucher et l'apparition du livre de celui-ci. De 1664 à 1669, Sébastien Cramoisy, l'éditeur de ces feuilles depuis 1632, publie sous son nom, joint à celui de son neveu. En 1670, par suite de la mort de Sébastien, arrivée l'année précédente, on ne voit plus que le nom du neveu. Remarquons bien que, si l'approbation du père provincial n'apparaît plus, ces écrits n'en sont pas moins mis en circulation, ce qui n'est pas d'une obéissance exemplaire aux ordres du roi.

Ces ouvrages étaient écrits d'après un calcul politique facile à comprendre, afin de ne pas gêner les marchands français et d'assurer la domination des jésuites sur la colonie.

L'exclusivisme qui règne dans ces narrations et que certains fervents ont voulu excuser sous prétexte qu'elles sont consacrées aux affaires religieuses, n'est que trop réel et, par suite, condamnable. Elles nous font souvenir des rapports que les marchands de bois répandaient dans la presse publique et qu'ils faisaient insérer dans les annuaires du gouvernement canadien, il y a moins de cent ans, pour faire croire que les vallées du Saguenay et de l'Ottawa ne répondraient jamais aux espérances de ceux qui seraient tentés d'y introduire la colonisation. Ces livres noirs prêchent dans l'intérêt des gens qui les écrivent. Les jésuites savaient bien ce qu'ils faisaient en colorant d'une teinte lamentable les choses du Canada, puisqu'ils détournaient d'autres influences de l'idée d'y prendre part.

Ce n'est point que les jésuites n'aient renfermé dans ces lettres annuelles de précieux renseignements sur l'histoire de la colonie. A titre de pièces de ce genre, elles sont de toute valeur, seulement il faut les lire avec précautions et contrôler les faits. Le parti pris de n'envisager le Canada que comme un pays de missions évangéliques trompe le lecteur. Et puis, il y a des sous-entendus nuisibles aux personnes. Par exemple, on y mentionne ceux qui ne veulent pas le bien de l'Eglise; ceux qui sont opposés à la vérité; ceux que l'esprit d'insubordination inspire; ceux qui résistent aux ministres du Seigneur. Qui sont ceux-là? De mauvaises gens. On ne les désigne pas autrement. Nous savons qu'il s'agit de ceux qui défendaient leurs intérêts contre un ordre de choses cent fois reprobable. Sous le couvert de la religion ce pays fut exploité

jusqu'au temps de M. d'Avanbourg et même jusqu'à dix années plus tard. Le fait est patent : il n'y a pas d'injure qui puisse le renverser ; cependant, lorsque nous signalons ces abus ou nous répond avec des gros mots et même en proférant des menaces !

Qui ne se moquerait, comme l'a fait le Clercq, récollet, de ce nombre prodigieux de sauvages convertis qui ont disparu du moment où les *Relations* ne furent plus admises en France !

Relativement à la population stable du Canada, il y avait en, de 1640 à 1660, dix hommes de l'ordre des jésuites (serviteurs compris) pour trente âmes. Il est vrai que les missions sauvages en réclamaient une forte partie et que l'*habitant* n'était pas le préféré de ces pasteurs nomades.

De 1665 à 1730 il n'y eut pas de jésuites à Montréal. En 1670, ils quittèrent pour toujours le district de Trois-Rivières. Cette dernière année les récollets revinrent, protégés par Courecelles et Talon.

Il paraît que M. de Courecelles fut celui qui porta les plus rudes coups au système de falsification des lettres des missionnaires jésuites. Rome avait déjà reçu des plaintes de plus d'une colonie asiatique ou autres, touchant des Relations analogues. Le 6 avril 1673 une mesure générale confirma les défenses antérieurement promulguées à cet égard, et il n'y eut plus d'équivoque possible car il y était dit que la publication de telles lettres devait cesser " même celles des jésuites ". Il fallut se soumettre.

Une fois frappés par les mots : " même celles des jésuites ", ceux-ci rendirent les armes. La critique n'en continua pas moins à s'exercer sur leur compte, car les *Relations* existaient toujours. Plus d'une fois des écrivains se sont vu qualifier d'âmes peu charitables pour avoir averti leurs lecteurs de se tenir en garde contre les tableaux des conversions des sauvages et autres descriptions fallacieuses dont ces livres sont bourrés ; mais les jésuites, au temps de leur puissance, étaient-ils justes envers les hommes qu'ils attaquaient et le pays qu'ils dénigraient ! N'ayant pas voulu souffrir que d'autres eussent le même droit qu'eux dans la colonie, ils doivent s'attendre à voir le jour se faire sur leur conduite passée. D'ailleurs, leurs récriminations n'attendrissent que les badauds, puisque les jésuites sont libres comme nous, et qu'ils ne se gênent pas de publier, d'année en année, des volumes remplis de phrases colères contre les critiques en question, témoin cet étrange plaidoyer que j'ai sous les yeux, tout fraîchement imprimé et qui porte pour titre : *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, par le père Camille de Rochemonteix, — une thèse où l'auteur commence par écarter comme indignes d'attention ceux qui n'ont pas approuvé tout ce qu'ont fait les jésuites. Cela promet beaucoup de vérité ! C'est dans cet ouvrage que le père de Rochemonteix, me taxant d'ignorance, raconte, avec plus de détails que je ne l'avais osé dans mon *Histoire des Canadiens-Français* (IV, 107) que les missionnaires de l'Orient, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, mêlant à leurs Relations des inexactitudes dommageables, le souverain pontife

supprima d'un seul coup toutes ces publications en 1673. Je savais fort bien tout cela, mais, comme je l'ai dit, je n'en demandais pas tant. Deux noirs ne feront jamais un blanc. Les affaires du Canada sufflèrent pour prouver ce que je dis. Mais c'est le vieil esprit de l'intimidation qui inspire encore le père de Rochemontéix. A lui le bénéfice de sa sortie, car la religion qu'il compromet le laissera seul responsable d'un pareil acte. Après avoir dit que je dépasse la limite du vrai, il prouve que je suis resté de beaucoup en dedans. J.-C. Taché avait pilé sur cette herbe en 1883 : quelqu'un l'a arrêté à temps, car j'allais raconter au public ce que le père de Rochemontéix, lui, divulgue aujourd'hui dans sa candeur naïve.

On s'est étonné qu'un si petit nombre d'exemplaires de ces livres aient été retrouvés dans notre pays : selon toutes les apparences, on ne les y répandait pas, dans la crainte de soulever de justes réclamations. L'objectif des pères c'était la France, ou plutôt cette classe du peuple français disposée à subventionner les missionnaires. A ce compte, le moins il était fait mention de la colonie agricole, le mieux valait.

Soixante et douze ans après 1673, le père Charlevoix, jésuite, publia son *Histoire de la Nouvelle-France*, qui va jusqu'à 1720, et dans laquelle il verse à pleines mains les textes des *Relations*. De là est sortie la légende des "jésuites bienfaiteurs du Canada", et Dieu sait si elle a été faite et refaite avec adresse depuis lors, afin d'amener les Canadiens à admirer ce que leurs pères auraient volontiers fait disparaître comme obstacle majeur à la prospérité du pays.

Sans faire le moindre tort aux jésuites, on pourrait tirer de leurs *Relations* un gros volume composé des passages purement historiques, en ayant le soin d'annoter les phrases vagues, et ce livre leur ferait honneur aux yeux des hommes instruits aussi bien que chez le menu peuple, car, je le répète, il s'y trouve des renseignements uniques dont l'histoire doit tirer parti.¹ Même chose pour les lettres de la mère de l'Incarnation, pour La Montan et Baqueville de la Potherie.

BENJAMIN SULTE.

¹ On imprime en ce moment aux Etats-Unis une édition de grand luxe renfermant, outre les *Relations* des jésuites publiées à Québec en 1858, d'autres lettres des mêmes sources et des écrits du temps par divers auteurs, tels que Lescarbot, les pièces de la série Carayon, celles réunies par O'Callaghan, etc. Le tout est éclairé de notes savantes qui en augmentent la valeur.

HISTOIRE
VERITABLE
ET
NATURELLE
DES
MOEVRS ET PRODVCTIONS
D V P A Y S
D E L A
NOUVELLE FRANCE,
VVLGAIEMENT DITE
L E
CANADA



A P A R I S,
 Chez FLORENTIN LAMBERT, rue
 Saint Jacques, vis à vis Saint Yves,
 à l'Image Saint Paul.

M. D C. L X I V.

Avec Permission.

A Monseigneur

COLBERT,
 Conseiller

du Roy en son Conseil Royal, Intendant des Finances, & Sur-Intendant
 des Bâtimens de sa Majesté, Baron de Seignelay, &c.

Monseigneur,

Ayant fait vne Histoire Naturelle si exacte, mais veritable, de
 la Nouvelle France, qui est arrosée du grand Fleuve S. Laurens, & des
 Lacs & Rivieres qui s'y vont rendre; j'ay creu que cet Ouvrage vous

estoit den, Dieu vous ayant donné pour ce pays vn amour particulier, qui sans doute ira croissant. lors que vous aurez esté plus amplement informé de la bonté & de la beauté de toutes nos contrées. C'est le sentiment commun de tous ceux qui vous connoissent, que l'vnique chose qui ayt pouuoir sur vostre esprit. est de vous faire bien connoître, qu'il y va de la gloire du Roy, et des interets de la France; & qu'en suite l'on peut tout se promettre de vos soins & de vostre credit. Cela estant, l'ay creu, Monseigneur, que ce narré pourroit contribuer quelque chose aux inclinations que vous avez déjà. de faire fleurir nostre Nouvelle France, & d'en faire vn monde nouveau: lors que vous verrez dans la simplicité de mon stile, qui est sans artifice, que vraiment elle merite d'estre peuplée, & qu'elle peut aisément recevoir les décharges de l'ancienne France, qui est si abondante en homēs, que les Royaumes et les Colonies estrangeres s'en peuplent de iour en iour. N' vaut-il pas mieux que le Roy conferne ses sujets, les faisant passer dans la Nouvelle France, & que le nom François soit également florissant en l'vn & en l'autre Monde, dans l'Amerique & dans l'Europe. J'aurois sujet de craindre que cet Ourage ne fust pas bien recu de ceux qui recherchent les ornemens de nostre Langue, si ie ne me ressouuenois qu'ayant eu l'honneur l'année derniere de parler à sa Majesté, & de luy répondre à plusieurs questions qu'il me faisoit sur le Pays de la Nouvelle France; tant s'en faut qu'il se rebustast de mes reponēs simples & naïues, qu'au contraire il eut la bonté d'en témoigner de l'agrément; l'ay creu, Monseigneur. que vous n'aurez pas moins de bonté pour moy, & que receuant ce petit present, que ie vous offre d'vn grand cœur. vous le protegerez, & vous me permettrez de me dire,

Monseigneur,

De la Ville des Trois-
Riuieres, en la Nouvelle
France, le 8. Octob. 1663.

Vostre tres-humble &
tres-obeissant seruiteur,
Pierre Boucher.

AVANT-PROPOS.

Mon cher Lecteur, vous sçaurez que deux raisons m'ont porté à faire ce petit Traité. La premiere est. que l'y ay esté engagé par quantité d'honnêtes gens,¹ que l'ay eu l'honneur d'entretenir pendant que l'ay esté² en France, & qui ont pris vn grand plaisir d'entendre parler de ce pays

¹ Hommes de bien, qui ont du mérite et de la probité; hommes exerçant de l'influence dans leurs cercles: gens de bonne société, de manières polies et d'esprit cultivé. Aujourd'hui, être honnête c'est être probe et vertueux.

² La plus ancienne coutume consistait à ajouter la lettre *s* après une lettre qui devait être accentuée, les caractères appelés *accents* n'existant pas alors. Ainsi: estait pour était, mesme pour même, fresne pour frêne. Du temps de M. Boucher il y avait progrès; au lieu d'écrire: estes pour été, on se servait d'un accent dans la dernière syllabe de ce mot, néanmoins la première syllabe suivait encore la vieille routine.

icy, & de se voir defabufer de quantité de mauuais opinions qu'ils en auoient conceu : ¹ en suite dequoy ils m'ont prié de leur enuoyer vne petite Relation du Pays de la Nouvelle France, c'est à dire ce que c'est du Pays, & ce qui s'y trouue, afin de le faire sçauoir à leurs amis. ² Le nombre de ceux qui m'en ont prié estant grand, ie n'aurois pû que malaisément y satisfaire ; c'est pourquoy ie me suis resolu de faire imprimer la presente Description. & les prier d'y auoir recours.

La seconde raison, c'est qu'ayant veu l'affection que sa Majesté témoignoit auoir pour sa Nouvelle France, & la resolution qu'il a prise de détruire les Iroquois nos ennemis, & de peupler ce pays icy ; i'ay péné ³ que l'obligerois beaucoup de monde, de ceux qui auoient quelques desseins d'y venir, ou d'y faire venir quelques-vns de leurs alliez, de leur pouuoir faire connoître le pays auant que d'y venir.

Il y a long-temps que i'auois cette pensée, & l'attendois toujours que quelqu'un mist la main à la plume pour cet effet : mais voyant que personne ne s'en est mis en deuoir, ie me suis resolu de faire la presente description, en attendant que quelqu'autre la fasse dans vn plus beau stile : car pour moy, ie me suis contenté de vous d'écrire simplement les choses, sans y rechercher le beau langage ; mais bien de vous dire la vérité avec le plus de naïueté qu'il m'est possible, & le plus brièvement que faire se peut ; obmettant tout ce que ie crois estre superflu, & ce qui ne seruiroit qu'à embellir le discours.

Ie ne vous diray quasi rien qui n'aye déjà esté dit par cy-denant, & que vous ne puiffiez trouuer dans les Relations des RR. PP. Iesuites, ou dans les Voyages du Sieur de Champlain : mais comme cela n'est pas ramassé dans vn seul Liure, & qu'il faudroit lire toutes les Relations, pour trouver ce que i'ay mis icy ; ⁴ ce vous fera une facilité, sur tout pour ceux qui n'ont autre dessein que de connoître ce que c'est du pays de la Nouvelle France, & qui ne se mettent pas en peine de ce qui s'y est passé, ny de ce qui s'y passe. C'est la raison pour laquelle ie n'en parleray point, quoy qu'il y ayt eu quelque chose cette année de bien extraordinaire, dont ie n'auois rien veu de semblable, depuis enuiron trente ans qu'il y a que ie suis dans ce Pays icy ; qui est vn tremble-terre qui a duré plus de sept mois, sur tout vers Tadoussac, où il s'est fait sentir extraordinairement ; il s'est fait là des remuëmens admirables. Nous en auons eu dans les

¹ Il n'en pouoit être autrement puisque, sauf Champlain, tous ceux qui écrivent ou parlaient du Canada étoient intéressés à le noier.

² En France, on pensait que le Canada étoit un pays d'animaux à fourrures pour le bénéfice des marchands, et qu'il s'y trouuait aussi des Sauvages à convertir à la foi chrétienne. On ne sauoit rien de plus.

³ Ceci n'est pas une faute du typographe mais simplement une abréviation très commune autrefois. Le mot "péné" doit se lire "péné" ou plutôt "pensé."

⁴ Ceci est tellement vrai que si l'on détachait des Relations des jésuites ce qui concerne seulement l'histoire naturelle et les ressources du Canada, on en ferait à peine un chapitre.

cōmencemens des atteintes aux Trois-Rivières, & même iufques au Mont-Royal. Mais ce qui eft de plus aymable en tous ces bouleuerfemens, & ces fecouffes épouvantables; ¹ c'eft que Dieu nous a tellement confervé, que pas une feule perfonne n'en a receu la moindre incommodité. Je n'en diray pas davantage, les Peres Jefuites en font la Defcription, avec tous les effets qu'il a produit, dans leur Relation, que vous pouvez voir avec bien plus de plaifir, le tout y eftant mieux d'écrit que ie ne le pourrois pas faire. Vous verrez cy-apres les auantages que l'on peut tirer de ces pays pour le temporel, ie veux dire pour les biens de la terre.

Pour le Spirituel, l'on ne peut rien defirer de plus. Nous auons vn Euefque dont le zele & la vertu font au delà de ce que i'en puis dire : il eft tout à tous, il fe fait pauvre pour enrichir les pauvres, et refemble aux Euefques de la primitive Eglife. Il eft affifté de plufieurs Preftres feculiers, gens de grande vertu ; car il n'en peut fouffrir d'autres. Les Peres Jefuites fecondent fes deffeins, travaillant dans leur zele ordinaire infatigablement pour le falut des François & des Sauvages.

En vn mot, les gens de bien peuuent viure icy bien contens ; mais non pas les mechans, veu qu'ils y font éclairés de trop près : c'eft pourquoy ie ne leur confeille pas d'y venir ; car ils pourroient bien en eftre chaffés, & du moins eftre obligés de s'en retirer, comme plufieurs ont déjà fait : & ce font ceux-là proprement qui décrient fort le Pays, n'y ayans pas rencontré ce qu'ils penfoient. ²

Ie ne doute pas que ces gens-là, qui ont été le rebut de la Nouvelle France. quand ils entendront lire cette mienne Defcription, ne difent que j'aioufté à la verité : & peut-estre encore quelques autres perfonnes diront le même, non pas par malice, mais par ignorance : Ie vous affeure, mon cher Lecteur, que j'ay veu la plus grande partie de tout ce que ie dis, & le refte ie le fçay par des perfonnes tres-dignes de foy.

Ie fçay bien que vous trouuerez d'autres fautes, & quantité même contre l'ordre de la narration ; mais ie crois que vous me les pardonneriez bien volontiers, quand vous confidererez que ce n'eft pas mon metier de compofer ; que d'ailleurs ie n'ay fait ce petit abrégé de la Nouvelle France, que pour obliger diuerfes perfonnes, en attendant que quelque meilleure plume le faffe plus exactement & dans vn plus beau ftile ; c'eft en partie pour cela que j'ay omis quantité de belles chofes dignes d'un Lecteur curieux, & n'ay cherché qu'à eftre le plus bref poffible, & cependant donner à connoître ce qui eft abfolument neceffaire.

¹ Le point-virgule et la simple virgule semblent avoir une valeur identique aux yeux de M. Boucher, et on peut dire la même chose de tous les hommes de son temps.

² Ceci montre combien, jusque-là, on avait surveillé la conduite des Immigrants.

TABLE
DES CHAPITRES.

- Chap. I. De la Nouvelle France en general.
 Chap. II. Briefue description de Quebec, & de quelques autres lieux.
 Chap. III. Description des terres dont nous auons connoissance.
 Chap. IV. Des Arbres qui croissent dans la Nouvelle France.
 Chap. V. Noms des Animaux qui se rencontrent au Pays de la Nouvelle France.
 Chap. VI. Noms des Oyseaux qui se voyent en la Nouvelle France.
 Chap. VII. Noms des Poissons qui se trouuent dans le grand Fleuve saint Laurens, & dans les Laes & Riuieres qui descendent, dont nous auons connoissance.
 Chap. VIII. Noms des Bleds & autres grains apportez d'Europe, qui croissent en ce pays.
 Chap. IX. Des Sauvages de la Nouvelle France, & de leur façon de viure.
 Chap. X. Continuation sur le mesme sujet.
 Chap. XI. La maniere que les Sauvages font la guerre.
 Chap. XII. De la façon qu'ils traitent les Prisonniers de guerre.
 Chap. XIII. Réponses aux questions qui ont esté faites à l'Authent lorsqu'il estoit en France.
 Chap. XIV. Suite du mesme sujet.
 Chap. XV. Remarques qui ont esté obmisés aux Chapitres precedens.

HISTOIRE
NATVRELLE
DE
CANADAS.

De la Nouvelle-France en
general.

Chapitre premier.

Parlant de la Nouvelle-France en general, ie peux dire que c'est vn bon Pays, & qui contient en soy vne bonne partie de ce que l'on peut desirer. La terre y est tres-bonne, y produit à merueille, & n'est point ingratte; Nous en auons l'experience. Le Pays est couuert de tres-belles & épaisses forests, lesquelles sont peuplées de quantité d'Animaux, & de diuerses especes; & ce qui est encor plus considerable, c'est que lesdites forests sont entre-coupées de grandes & petites riuieres de tres-bonnes eaux, avec quantité de sources & belles fontaines; de grands & petits lacs, bordez aussi-bien que les riuieres de belles & grandes prairies, qui produisent d'aussi bonnes herbes qu'en France: Dans ces laes & riuieres, il

s'y trouve grand nombre de toutes fortes de Poissons, tres-bons & delicats ; Il s'y rencontre aussi grande quantité de Gibier de riviere : le Pays est fort sain ; les Animaux qu'on amene de France se nourrissent fort bien ; on y void plusieurs plantes rares qui ne se trouvent point en France ; il y a peu de plantes qui soient nuisibles à l'homme ; & au contraire, il y a beaucoup de simples qui ont des effets merueilleux. Il y aussi peu d'Animaux mal-faisans ; on a decouvert des fontaines d'eau salée, dont l'on peut tirer de tres-bons sel, & d'autres qui sont Mineralles. Il y en a une au Pays des Iroquois, qui jette une eau grasse, qui est comme de l'huile, et dont on se sert en beaucoup de choses au lieu d'huile.¹ Il y a aussi plusieurs mines, à ce que l'on dit ; ce dont je suis assure. c'est qu'il y en a de fer & de cuivre en plusieurs endroits ; diverses personnes dignes de foy m'ont assure qu'il y en a une de plomb fort abondance,² & qui n'est pas bien loin de nous : mais comme c'est sur le chemin par où passent nos Ennemis, on n'a encore osé y aller pour en faire la decouverte : Les climats y sont differens selon les lieux ; mais je puis toujours dire en gros, qu'aux lieux les plus froids, l'Hyver y est plus gay qu'en France. Je donneray une plus parfaite connoissance, quand je traiteray de chaque chose en particulier, comme j'espere faire pour la satisfaction du Lecteur.

La Nouvelle-France est un tres-grand Pays, qui est coupé en deux par un grand fleuve nommé le Fleuve saint Laurent : Son embouchure commence à Gaspé, & a cinquante lieues³ de large : pour sa longueur, nous n'en savons autre chose, sinon qu'il prend son origine du lac des Hurons, autrement appelé la Mer-douce, que l'on tient avoir environ trois cents lieues de contour : de sorte qu'il se trouve que depuis Gaspé jusques audit lac, il y a près de cinq cents lieues, par le circuit qu'elle fait.

Dans ce dit lac ou mer-douce, se décharge un autre lac appelé le lac Supérieur, lequel ne lui cede gueres, selon le rapport qui nous en a été fait par les Sauvages de ces Pays-là, & mesme par des François qui en sont venus depuis peu⁴.

Tout ce grand Pays nous demeure inconnu, à cause de la guerre des Iroquois⁵, qui nous empêchent d'en faire la decouverte, comme il seroit souhaitable.

¹ C'est du pétrole.

² En 1613 on connaissait les mines de cuivre du lac Supérieur ; en 1621 on montrait à Québec des échantillons de cuivre et de plomb du pays ; en 1660 les mines de fer de Batiscan étaient signalées ; en 1662 la mère de l'Incarnation parle de mines qui se rencontrent en divers endroits.

³ Pourquoi un tréma sur l'e dans le mot "lieue" ? Ce signe ne répond à aucun besoin de prononciation.

⁴ Radisson et son beau-frère Chouart des Groseilliers.

⁵ Par la vallée de l'Ohio les Iroquois étaient parvenus, avant 1663, à terroriser le pays des Illinois ; par le lac Huron ils allaient frapper coup dans le Wisconsin. Tout le Haut-Canada était en leur pouvoir. Ils envoyaient des bandes ravager les campements sauvages entre la rivière Ottawa et le lac Saint-Jean, au Saguenay, sans compter leurs pointes sur Montréal, Trois-Rivières et aux environs de Québec.

Il est vray que ce Pays de la Nouvelle-France a quelque chose d'affreux à son abord : car à voir l'Isle de Terre-neufve, où est Plaisance, les Isles Saint Pierre, le Cap de Baye, l'Isle Saint Paul, & les autres Terres de l'entrée du Golfe, tout cela donne plus d'effroy et d'ennui de s'en éloigner, que de desir d'y vouloir habiter¹; c'est pourquoi ie ne m'estonne pas si ce Pays a demeuré si long-temps sans estre habitué². Ie trouue, apres tout considéré, qu'il ne lui manque que des Habitans. C'est la raison qui m'a obligé à faire ce petit Traité³, pour informer avec verité tous ceux qui auroient de l'inclination pour le Pays de la Nouvelle-France, & qui auroient quelques volonteés de s'y venir habiter, & pour offer⁴ la mauuaise opinion que le vulgaire en a, & que mal-à-propos on menace d'enuoyer les garnemens en Canadas⁵ comme par punition; vous asseurant tout au contraire, il y a peu de personnes de ceux qui y sont venus, qui ayent aucun dessein de retourner en France, si des affaires de grande importance ne les y appellent; & ie vous diray sans déguisement, que pendant mon séjour à Paris & ailleurs⁶ l'année précédente j'ay fait rencontre de plusieurs personnes assez à leur aise, qui auroient esté par cy-devant Habitans de nostre Canada, & qui s'en estoient retirés à cause de la guerre⁷, lesquels m'ont asseuré qu'ils estoient dans vne grande impatience d'y reuenir: tant il est vray que la Nouvelle-France a quelque chose d'attrayant pour ceux qui en scauent goûter les douceurs.

Pour vous rendre la suite de ce Traité plus intelligible, ie vous diray la distance qui se trouue de lieux à autres qui sont habitez, ou qui sont remarquables pour leur⁸ Havres, ou pour autres choses.

Nous lairons⁹ donc toute l'entrée du Golfe, dont j'ay parlé cy-dessus, comme d'un Pays qui ne vaut pas la peine qu'on en écrive rien; Nous dirons seulement que depuis l'Isle Percée jusques à Gaspé, il y a sept lieues, de Gaspé à Tadoussac quatre-vingt-trois lieues; de Tadoussac jusques à Quebec, trente lieues; de Quebec jusques aux trois Riuieres

¹ Habiter se disoit alors pour habiter.

² Personne, si ce n'est Champlain, n'auoit cherché à faire comprendre ce que valoit le Canada, pour des colons sédentaires, une fois la porte du golfe Saint-Laurent franchie. M. Boucher connoissoit fort bien les manœuvres qui étoient constamment employées dans le but d'en gêner la colonisation, mais il préfère, évidemment, n'en rien dire.

³ Voilà la clef du livre : faire venir des cultivateurs.

⁴ Ofer.

⁵ Est-ce M. Boucher ou l'imprimeur qui écrivoit "Canadas" au lieu de "Canada" ?

⁶ L'hiver de 1631-62. Outre son séjour à Paris, Boucher auoit dû en effet visiter la province, le Perche notamment, son lieu de naissance, puisqu'il recrute cent colons pour sa part, tandis que d'autres personnes en engageoient cent également qui me paroissent être venus du Poitou et de la Rochelle.

⁷ La mère de l'Incarnation, vers 1653, laisse entendre que certaines personnes voulaient retourner en France à cause de la guerre des Iroquois.

⁸ Sic.

⁹ L'auteur auoit dû mettre "l'airerons".

trente lieues, des trois Rivieres au mont-Royal trente lieues, des trois Rivieres jusques aux Iroquois d'en-bas, nommez Anieronnons¹, qui sont proche de la Nouvelle-Hollande, il y a environ quatre-vingt lieues ; du mont-Royal jusques aux Iroquois du milieu, nommez Onnontagueronnons, il y a pareillement environ quatre-vingt lieues : du mont-Royal jusques au Pays où demouroient autrefois les Hurons² ; il y a deux cens lieues : tout ce grand fleuve & ces grands lacs sont remplis de belles ifles de toute forte de grandeurs.

La grande Riviere vient du Couchant au Levant. L'eau en est salée³ jusques au Cap Tourmente, qui est sept lieues au deffous de Quebec ; l'on compte de Quebec sur le grand Banc de Terre-neuve, où l'on va pescher les Molues⁴, trois cens lieues.

Aux environs de l'Ifle Percée⁵, il se trouve grand nombre d'huîtres en écailles, qui sont parfaitement bonnes. Il y a aussi en ces quartiers-là un coftean de charbon de terre⁶ ; il y a pareillement un peu plus deca une Platrière ; il me reste à vous dire par quelle hauteur sont nos habitations, pour vous rendre le tout plus intelligible.

Vous sçavez donc que Gaspé est par les quarante-neuf degrez & dix minuttes ; Tadoussac par les quarante-huit degrez & un tiers ; Quebec par les quarante-six trois quarts : les trois Rivieres par les quarante-six ; Mont-Royal par les quarante-cinq ; les Iroquois du Milieu, où on avoit habité cy-deuant⁷, nommez Onnontagueronnons, par les quarante-deux & un quart.

Briefue description de Quebec, & de
quelques-autres lieux.

Chapitre second.

Comme ie seray obligé dans la suite de mon discours, de parler souvent de Quebec, qui est la principale habitation que nous ayons en la Nouvelle-France, & le lieu qui a été le premier habité par les François ; j'ay creu qu'il estoit à propos que j'en fisse dès le commencement une grossiere description, afin de donner plus d'intelligence au Lecteur.

Quebec est donc la principale habitation où reside le Gouverneur General de tout le Pays, il y a une bonne fortereffe et une bonne gar-

¹ Les Agniers ou Mohawks dont les villages étoient assez près d'Albany, poste hollandais alors nommé Orange.

² A la baie Georgienne, au lac Simcoe ou Toronto et à Penetanguishine.

³ Salée depuis la mer jusqu'au cap Tourmente.

⁴ *Morhua* et *molua*, disent les dictionnaires. Jusqu'au xviii^e siècle nous disions "molue"; ensuite on a adopté "morue". Le nom scientifique est encore *morhua*.

⁵ Au large de Gaspé.

⁶ On connoissoit les dépôts de charbon du cap Breton dès cette époque.

⁷ En 1656. Cette tentative de former une mission et une colonie chez les Onnontagués n'avoit pas réussi. C'étoit à peu près où est la ville de Syracuse.

nison ; comme auffi vne belle Eglife qui fert de Paroiffe, & qui eft comme la Cathedrale de tout le Pays ; le Service s'y fait avec les mefmes ceremonies que dans les meilleures paroiffes de France¹ ; c'est auffi dans ce lieu que refide l'Evêque. Il y a vn College de Iefuites, un Monaftere d'Urfelines qui inftruiffent toutes les petites filles, ce qui fait beaucoup de bien au Pays ; auffi bien que le College des Iefuites pour l'instruction de toute la jeunefle dans ce Pays naiffant. Il y a pareillement vn Couvent² d'Hofpitalieres³, qui eft vn grand foulagement pour les pauvres malades. C'est dommage qu'elles n'ont dauantage de reuenu. Quebec eft fitué fur le bord du grand fleuve faint Laurens, qui a environ vne petite lieuë de large en cet endroit-là, & qui e'ale entre deux grandes terres éleües ; cette fortereffe, les Eglifes & les Monafteres, & les plus belles maifons, font balties fur le haut ; plusieurs maifons & magazins font baltis au pied du cofteau, fur le bord du grand Fleuve, à l'occafion des Nauires qui viennent jufques-là ; car c'eft là le terme de la Nauigation pour les Nauires ; l'on ne croit pas qu'ils puiffent paffèr plus auant fans rifque.

Vne lieuë au deffous de Quebec la riuiere fe fèpare en deux, & forme vne belle Ifle, qu'on appelle l'Ifle d'Orleans,⁴ qui a environ dix-huit lieuës de tour, dans laquelle il y a plusieurs Habitans : les terres y font fort bonnes ; il y a auffi quantité de prairies le long des bords.

Quebec eft baltty fur le roc ; & en creufant les caues, on tire de la pierre dequoy faire les logis ; toutesfois cette pierre n'eft pas bien bonne, & elle ne prend pas le mortier : c'eft vn efpece de marbre noir ; mais à vne lieuë de là, foit au deffus ou au deffous, on en trouue qui eft parfaitement bonne fur le bord du dit fleuve, qui fe taille fort bien. On trouue dans Quebec de la pierre à chaux, & de la terre graffe pour faire de la brique, pané, thuille, & autres chofes femblables, quatre ou cinq cens pas au deffous de la fortereffe, la terre eft coupée par vne belle riuiere nommée la riuiere faint Charles, qui a près d'vne lieuë de large en fa décharge dans la grande riuiere, quand la marée eft haute ; car de marée baffe, elle eft prefque toute à fec, ce qui eft vne belle commodité pour bien prendre du poiffon, qui eft vn bon rafraichiffement aux Habitans de ce lieu-là ; fur tout, le Printemps qu'il s'y pefche vne infinité d'alozes. Au deffous de cette riuiere, le pays denient plat, & eft habitè jufques à fept lieuës en bas ;⁵ les marées y font parfaitement réglées, elles defcendent

¹ Le décorum snivi de tout temps dans les églises et chapelles du Bas-Canada est digne de remarque. En 1819, M^{rs} Plessis, voyageant en France et en Italie, déploreait la mauvaife tenue des personnes et l'allure banale de toutes les choses du culte dans ces contrées ; il ajoutait que le Canada seroit, sous ce rapport, un modèle avantageux pour l'Europe.

² Faute typographique : il faut lire "Couvent".

³ Le collège des jésuites date de 1637 ; les établissemens des ursulines et des hospitalières sont de 1639.

⁴ La colonisation y était commencée depuis 1618. En 1665 on y comptait 452 âmes réparties en 96 ménages.

⁵ C'est la côte de Beauport qui renfermait 718 âmes en 1665, y compris Beauport.

sept heures, & montent cinq, & chaque fois retardent de trois quarts d'heure.

Quebec est situé du costé du Nort, & est habitué assez auant dans les terres, qui s'y font trouées bonnes : Il est habitué aussi trois lieues en montant ;¹ mais les terres n'y font pas si bonnes : comme pareillement du costé du Sud,² les terres quoy que bonnes, y semblent vn peu plus ingrates.

La pefche est abondante en tout ces quartiers-là de quantité de fortes poiffons, comme Esturgeons, Saumons, Barbuës, Bar, Alozes, & plusieurs autres; mais je ne puis obmettre vne pefche d'anguille qui se fait en Automne, qui est si abondante, que cela est incroyable à ceux qui ne l'ont pas veu. Il y a tel homme qui en a pris plus de cinquante milliers pour sa part. Elles sont grosses & grandes, & d'vn fort bon gouft, meilleures qu'en France de beaucoup, on en sale pour toute l'année qui se conservent parfaitement bien, & sont d'vne excellente nourriture pour les gens de travail.

La chasse n'est pas si abondante à present proche de Quebec, comme elle a esté : le Gibier s'est retiré à dix ou douze lieues de là. Il reste seulement des Tourterelles ou des Bifeaux qui sont icy en abondance tous les Efté, il s'en tire jusques dans les jardins de Quebec, & des autres habitations ; elles durent seulement quatre mois de l'année.

On y feme de toutes fortes de choses, tant dans les champs que dans les jardins, tout y venant fort bien, comme ie diray cy-apres, nonobstant la longueur de l'Hyuer.

Puisque ie suis tombé sur l'Hyuer, ie diray vn petit mot en passant des Saisons : on n'en compte proprement que deux, car nous passons tout d'vn coup d'vn grand froid à vn grand chaud, & d'vn grand chaud à vn grand froid ; c'est pourquoy on ne parle que par Hyuer & Efté ; l'Hyuer commence incontinent apres la Touffaints ;³ c'est à dire les gelées, & quelque-temps apres les neiges viennent, qui demeurent sur la terre jusques environ le quinziesme d'Auril pour l'ordinaire ; car quelquesfois elles sont fonduës plustost, quelquesfois aussi plus tard ; mais d'ordinaire, c'est dans le feizième que la terre se trouue libre & en estat de pouffer les plantes & d'estre labourée.

Dés le commencement de May, les chaleurs sont extrêmement grandes, & on ne diroit pas que nous fortons d'vn grand Hyuer : cela fait que tout auance, & que l'on void en moins de rien la terre parée d'vn beau verd : & en effet, cela est admirable, de voir que le bled qu'on feme dans la fin d'Auril, & jusques au vingtième de May, s'y recueille dans le mois

¹ Le recensement de 1665 donne à Québec 547 âmes, aux côtes Saint-Jean, Saint-François et Saint-Michel, 153, à Sillery, 140, à Notre-Dame des Anges, rivière Saint-Charles et Charlesbourg, 112.

² Du côté du sud du fleuve il n'y avait point d'habitants, sauf deux ou trois ménages à Lauzon.

³ Tout ceci est pour Québec et Trois-Rivières.

de Septembre, & est parfaitement beau & bon : & ainſi toutes les autres choſes auancement à proportion ; car nous voyons que les choux pommes, qui ſe ſement icy au commencement de May, ſe replantent dans le vingt ou vingt-quatrième de Juin, ſe recueillent à la fin d'Octobre, & ont des pommes qui pezent des quinze à ſeize livres.

Pour l'Hyver, quoy qu'il dure cinq mois, & que la terre y ſoit couverte de neiges, et que pendât ce temps le froid y ſoit vn peu afpre, il n'eſt pas toutesfois defagreceable : c'eſt vn froid qui eſt guay, & la plupart du temps ce font des iours beaux & ſerains, & on ne s'en trouue aucunement incommodé : on ſe promene par tout ſur les neiges, par le moyen de certaines chauffures faites par les Sauvages, qu'on appelle Raquettes, ¹ qui ſont fort commodes. En verité, les neiges ſont icy moins importunes, que ne ſont les bouës en France.

Les Saiſons ne ſont pas égales par tout le Pays : aux trois Rivières il y a près d'vn mois moins d'Hyver : ² au mont-Royal environ fix ſemaines, & chez les Iroquois il n'y a qu'environ vn mois d'Hyver. Quebec, quoy que moins favorable pour les faiſons & pour l'aſpect du lieu qui n'a pas tant d'agrément, a toutefois vn tres-grand auantage à cauſe du nombre d'Habitans, & qu'il eſt l'abord des Nauires qui viennent de France.

Tadouſſac, eſt vn lieu où les Nauires abordoient autrefois, & où ils faiſoient leurs décharges auant qu'on oſaſt les faire monter juſques à Québec : tout ce qu'il y a de conſiderable, c'eſt vne belle anſe en cul de ſac, où les Nauires ſont bien à l'abry, l'anſe y eſtant profonde & de bon ancrage.

Il y a vne belle riuere nommée le Sagené, qui paſſe tout à trauers : on y fait baſtir vne Chapelle, vn Magazin, & vne petite Fortereſſe, à l'occaſion de pluſieurs Sauvages qui y paſſēt l'Eſté : mais il n'y a perſonne qui y habite, le Pays n'eſtant pas propre, tant pour les terres que pour la faiſon, quoy que la peſche y ſoit fort bonne.

Mais diſons vn mot de l'habitation des trois Rivières : ³ c'eſt vn fort beau Pays à voir, vn Pays plat, point montagneux, qui a de fort beaux bois : pluſieurs rivières & laes entrecouperent ſes terres, qui ſont toutes bordées de belles prairies ; ce qui fait qu'il y a quantité d'Animaux, & ſur tout des Elans, Caribous, & Caſtors, & tres-grand nombre de Gibier & de Poiſſon.

¹ Parce qu'elles imitent la raquette du volant, un jeu très répandu en France lorsque le Canada fut découvert.

² L'hiver est le même, à peu près, à Trois-Rivières et à Québec. Boucher a voulu dire que, à Trois-Rivières, cette saison dure trois semaines de moins qu'à Québec, et à Montréal trois semaines de moins qu'à Trois-Rivières. L'imprimeur a dû sauter une ligne de son manuscrit. Dans le pays des Iroquois il n'y a qu'un mois d'hiver en tout : c'est la région d'Albany, Oswégo et Syracuse.

³ Depuis Batiscan jusqu'au cap de la Madeleine il y avait quelques habitants, lesquels, joints à ceux de la bourgade de Trois-Rivières, formaient en 1665 une population de 455 âmes comprenant 69 ménages. C'était un mince résultat après trente ans de fondation.

Les terres que l'on a commencé à défrayer sont fablonneuses, mais qui ne laissent pas de produire à merveille, étant un fable gras au dessus. On s'est basty seulement du côté du Nord.¹

Il y a comme deux habitations séparées par une grosse rivière,² on l'appelle les Trois-Rivières, à cause qu'étant entrecoupée par des Isles, elle fait comme trois rivières en ce lieu-là, qui vient de dedans les terres du côté du Nord.

Mont-Royal, qui est la dernière de nos habitations Françaises, est plus avancée dans les terres.³ Elle est située dans une belle grande Ile nommée l'Isle du mô-Royal, les terres y sont fort bonnes. C'est terre noire ou pierreuse, qui produit du grain en abondance : tout y vient parfaitement bien ; mais fut tout les melons & les oignons : la pêche et la chasse y est tres-bonne : tout le Pays d'alentour est parfaitement beau, & tant plus l'on monte en haut du côté des Iroquois, plus le Pays y est agreable : c'est un Pays plat, une forêt où les arbres sont gros & hauts extraordinairement : ce qui montre la bonté de la terre, ils y sont clairs & point embarrasés de petits bois : ce seroit un Pays tout propre à courir le Cerf, dont il y a abondance, s'il y avoit en ce Pays des Habitans qui eussent des cheuaux pour cela,⁴ & que l'Iroquois eût été un peu humilié, ou pour mieux dire dompté : la plupart de ces arbres sont des cheufes.

Mais ne nous amusons pas si long-temps sur les chemins, & entrons tout d'un coup dans le grand lac des Iroquois⁵, apres auoir passé au trauers de plus de deux cens Isles qui sont à l'entrée⁶, dont les deux tiers ne sont que prairies, & l'autre tiers des rochers en pain de sucre. Laissons à droite & à gauche, & dans les Isles, un grand nombre de bestes qu'on y rencontre, qui sont quelquefois plus de cinq cens tout d'une bande.

Ce Pays des Iroquois⁷ dont je veux parler, & qui est sur le bord de

¹ Au nord du Saint-Laurent.

² C'est-à-dire le fort du Platon, portant le nom de Trois-Rivières, et quelques colons placés au cap de la Madeleine, côté, nord de l'embouchure de la rivière dite des Trois Rivières, laquelle porte le nom de Saint-Maurice depuis 1720 à peu près.

³ Entre Trois-Rivières et Montréal il n'y avait aucun colon, soit au nord soit au sud du fleuve.

⁴ Les premiers chevaux sont venus en 1665.

⁵ Le lac Ontario. Il a porté quelque temps le nom de Frontenac. Champlain, 1615, l'appelle Enthouhorons et le baptise du nom de Saint-Louis. Vers 1650 le père Ducreux écrit Ouentaronius parce que sa coutume étoit de latiniser les noms. Il est évident que "Ontario", ou quelque terme approchant, étoit dans la circulation commune pour désigner ce lac. Heunepin, en 1680, met "Kanadario". Les Enthouhorons (Tsonnotouans et Ouentouoronons), l'une des cinq nations iroquoises, ont toujours été regardés comme ayant donné leur nom à cette nappe d'eau.

⁶ C'est la plus ancienne mention que je connaisse des Mille-Isles. Champlain, en 1615, dit seulement qu'il y a de belles îles en cet endroit.

⁷ Tout le littoral est du lac Ontario. Les Hollandais étoient établis sur la rivière Hudson depuis Orange jusqu'à Manhattan. En 1666 la contrée passa aux Anglais qui firent d'Orange Albany et de Manhattan New-York. Cela ne dérangeait en rien les Iroquois qui continuaient de se tenir dans le voisinage du lac Ontario.

notre grand Fleuve, puisqu'il passe au travers de leur grand lac, est un fort bon País & bien agreable: la terre en est parfaitement bonne, & la meilleure que l'on puisse rencontrer: ainsi qu'on peut juger par les arbres. Il ne s'y rencontre quasi point de sapinieres, mais au contraire rien que beaux bois, qui sont cheffnes, chalnagniez, noyers, hestres, bois blâc, menriers, & quantité d'autres beaux arbres dont nous n'avons point de cõnoissance en ces quartiers¹, ce qui est cause que ie n'en sçay point les noms: Les arbres fruitiers sont plus en abondance. Comme aussi la chaffe des bestes faunes, & du Gibier. Il y a plusieurs fontaines d'eau salée², dont l'on fait de tres-beau & bon sel. La quantité des prairies est admirable: & les quatre Saisons y sont comme en France, sinon que l'Hyver n'y est pas si long: la pesche y est abondante, sur tout de Saumon, Esturgeon, Barbuë, & Anguille, dont il y a des quantitez prodigieuses: tous ces grands Pays-là sont de mesme.

Je ne parleray point du pays des Hurons, puisqu'il est abandonné³, tant les François que des Sauvages, qui ont esté obligez de le quitter, à cause des Iroquois: le Pays est tres-beau & bon, presque tout deserté⁴ comme en France, situé sur le bord du grand Lac⁵, qui a trois cens lieues de circuit, & qui est rempli d'un nombre infiny d'Isles de toutes façons, beau bois, bonne terre, abondance de chaffe et de pesche en toute saison, l'Hyver y dure quatre mois. l'y ai veu⁶ une pesche qui est fort agreable, qui se fait aussi-bien l'Hyver sous les glaces, que pendant l'Esté; c'est celle du Haran dont il y a abondance. Ce qui est encore de beau à voir en ce Pays-là, ce sont plusieurs petits lacs d'une lieue & de deux lieues de tour, qui se voyent au milieu de ces terres desfrichées⁷, bordées de prairies tout à l'entour, & en suite d'un petit bois, d'ou sortent quantité de Certs qui viennent paistre: de sorte qu'allant à l'assaut, on ne peut manquer de faire coup: & à la saison vous les voyez tous chargez de gibier de riviere. Les Coqs-d'Indes et autres oyseaux se trouvent dans les champs. Mais ie veux & ie ne puis pas faire le description de tous les beaux lieux de ces Pays-là, ny des commoditez qui s'y rencontrent, & estre bref comme ie pretens.

¹ C'est-à-dire à Québec ou à Trois-Rivières.

² Voir *Relations des jésuites*, 1657, p. 33.

³ Depuis 1649-50, comme aussi toute la rivière des Algonquins (à présent l'Ottawa) à la même date.

⁴ Mis en désert, desfriché.

⁵ Le nord du lac Huron.

⁶ Il y était allé en 1639.

⁷ Les Hurons, comme les Iroquois, cultivaient la terre et avaient des villages infiniment mieux bâtis que ceux des Algonquins du Bas-Canada, gens nomades vivant surtout de chasse et de pêche et sans aucune forme de gouvernement. Les Hurons et les Iroquois étaient, relativement aux Algonquins répandus depuis le Saguenay jusqu'au lac Nipissing, des gens civilisés.

Description des Terres dont nous
avons connoissance.

Chapitre III.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de vous faire icy vne petite description des Terres dont nous avons connoissance, comme elles sont différentes en diuers lieux, soit pour la forme, la bonté & la nature de la terre.

Je ne vous parleray point des premières qu'on rencontre venant de France, puis qu'elles ne valent pas la peine que l'on en parle, en comparaison des autres : à proprement parler, ce ne sont pas des terres, mais de grands rochers horribles à voir.

Depuis l'Isle Percée, qui est l'emboucheure du fleuve, jusques vis-à-vis de Tadoussac du costé du Sud, que les Nauires frequentent quand ils montent à Quebec, toutes les terres paroissent hautes, & la plupart grandes montagnes : c'est ce qui a donné le nom aux Monts Notre-Dame, qui tiennét vne partie de ce chemin-là ; & l'on dit qu'ils ne sont quasi jamais découverts de neige, & par conséquent inhabitables : ce n'est pas qu'il n'y ait entre lesdites Montagnes & le bord du grand Fleuve, quatre, cinq, & quelquetois huit lieuës de plat-pays, & que tout ce pays ne soit coupé d'espace en espace par de belles riuieres. Je le juge toutefois fort mal-propre pour estre habité, sinon Gaspié que j'estime fort propre à faire vne habitation ; c'est vne Baye qui entre dans les terres assez auant, & qui fait vn bassin propre à mettre des Nauires à l'abry.

Dans le fond de la Baye, les terres paroissent fort propres à habiter. D'ailleurs, il y a grande pesche de Moluë en ces quartiers-là.

Il y a aussi trois autres beaux Havres dix ou douze lieuës au-dessous ; sçavoir l'Isle Percée, Bonaventure, & Miscou, où toutes les années des Nauires vont à la pesche de la Moluë en tous ces Havres. Ce seroit vn lieu tres propre pour auoir correspondance avec Quebec, puis qu'on y va facilement avec des Barques et des Chaloupes.

Là au droit se voit l'Isle d'Anticosti, dont ie ne vous parleray pas n'y ayant point esté, seulement ay-je ony dire que c'estoit vne fort belle terre, aussi-bien que la coste du Nört, depuis Tadoussac descendant en bas, dans laquelle on rencontre quantité de belles riuieres, bien profondes & grandement poissonneuses ; mais sur tout, abödantes en Saumons ; il y en a des quantitez prodigieuses, selon le rapport que m'en ont fait ceux qui y ont esté.

Depuis Tadoussac jusques à sept lieuës proche de Quebec, que l'on nomme le Cap-Tourmente, le Pays est tout à fait inhabitable, estant trop haut, & tout de roche, & tout à fait escarpé. Je n'y ay remarqué qu'vn seul endroit, qui est la Baye saint Paul, environ sur la moitié du chemin, & vis-à-vis l'Isle aux Coudres, qui paroist fort belle lors qu'on y passe,

aussi-bien que toutes les Isles qui se trouvent depuis Tadoussac jusques à Quebec, lesquelles sont toutes propres à estre habitées. Je n'en fais point de description en particulier, n'ayant dessein que de vous donner vne brève connoissance de tout le Pays, & de quelques lieux principaux.

La coste du Sud depuis Tadoussac jusques à Quebec est fort belle, & vne terre plus basse & qui paroist par les arbres dont elle est chargée, estre fort bonne. Il y a plusieurs belles ruières toutes remplies de poissons et de gibier dans la saison : il se trouve de belles prairies le long de la coste, ce qui fait qu'il y a quantité de bestes fauves.

Depuis Quebec jusques aux trois-Ruières du même costé du Sud¹, les terres sont assez belles, & il y a d'assez beau bois, mais elles sont clevées jusques à six ou sept lieues au dessous des trois-Ruières, où elles commencent à estre basses, vniées : & cela continuë jusques dans le pays des Iroquois. Ces terres sont parfaitement bonnes, entrecoupées de ruières, garnies de lacs par endroits. Quantité de prairies se rencontrent non seulement le long du fleuve, à l'entour des lacs dans ces petites ruières, mais encore dans les terres : ce qui fait que la chasse y est abondante, tant d'Oyseaux que d'Animaux.

Du costé du Nort depuis le Cap-Tourmente, qui est sept lieues plus bas que Quebec, jusques au Cap-Rouge, qui est trois lieues au dessus ; cela est habitè le long du grand Fleuve : depuis le Cap-Rouge jusques à la ruière sainte Anne, qui sont environ dix-sept lieues de pays en montant, les terres y sont assez belles ; mais l'abord n'en est pas si agreable, à cause que la pluspart de la coste est pierreuse. Il ne laisse pas de s'y trouver de belles ruières, & des prairies par endroits. Depuis la ruière sainte Anne jusques aux Trois-Ruières, qui contient environ dix lieues de pays, les terres y sont tres-belles & basses ; le bordage le long du grand Fleuve est sable ou prairies ; les forets y sont tres-belles & bien-aisées à défricher.

Depuis Quebec jusques aux trois-ruières, il n'y a point d'Isles, sinon deux petites d'environ vne lieue de tour chacune, & qui sont proche de la terre ferme du costé du Nort ; elles se nomment l'Isle sainte Anne, & l'Isle saint Eloy.²

Depuis les trois-Ruières jusques au mont-Royal, il y en a quantité & de fort belles, & la pluspart n'ont pas encore de noms ; quelques-vnes des principales s'appellent l'Isle saint Ignace, auprès de laquelle il y en a

¹ La rive sud du Saint-Laurent était encore sans colons depuis la pointe Lévis jusqu'au lac Saint-François. Quelques chasseurs algonquins s'y montraient quelquefois au-dessous du lac Saint-Pierre, mais n'y demeurèrent pas longtemps. Les Iroquois infestaient tout le territoire compris entre le lac Champlain, le lac Saint-François et le lac Saint-Pierre.

² L'île Sainte-Anne me paraît avoir imposé son nom à la rivière et à la seigneurie de Sainte-Anne de la Pêrade. En 1603, Champlain mentionne l'île Saint-Eloy. Vers 1680, Jacques le Marchand demeurait vis-à-vis, sur la terre ferme, et ce lieu est appelé Saint-Eloy ; c'est là que fut construite l'église de Batissem.

prés d'une vingtaine, que l'on appelle les Isles de Richelieu. Le ne diray rien de leur beautez, ny de la grande chasse & pefche qui s'y rencontre ; je ferois trop long si à tous les endroits j'en voulois faire vne deduction ; ie ne contenteray seulement de dire que les prairies sont abondantes.

Il croist dans les bois vne quantité prodigieuse d'ortyes propres à faire du chauvre ; les Sauvages, Hurons & Iroquois s'en seruent pour faire diners ourrages, comme des fues, rets, colliers & armures ; il s'en trouue grande quantité en beaucoup d'endroits de ce Pays icy.

En suite se void d'autres Isles, qu'on nomme les Isles Bouchard ;¹ plus haut sont les Isles faint Iean, en suite les Isles Percées,² l'Isle de sainte Therese,³ l'Isle faint Paul⁴ & plusieurs autres qui n'ont point encore de nom, toutes tres-belles & bien commodes pour estre habitées, & qui d'ailleurs sont abondantes en chasse, pefche, & prairies.

Suivant la coste du Nort, le Pays est tres beau, & tout le long du fleuve se sont prairies ; beaucoup de petites riuieres arrousent ces terres.

La riuere des Prairies est vne grande riuere qui se joint au fleuve faint Laurent six lieüs au deffous de l'habitation de mont-royal,⁵ vingt-quatre lieüs au deffus des trois Riuieres ; l'on prend cette riuere pour aller au pays des Hurons, quoy que le chemin en soit beaucoup plus long & plus mal aisé que l'autre, pour euitter les Iroquois qui habitent sur le bord du grand lac qu'on appelle le lac des Iroquois, par où passe cette grande riuere.⁶

Le ne seray point la description des Terres qui se rencontrent des deux costez de cette riuere⁷ qui tire au Nort, ven qu'il est mal-aisé d'y pouuoir habiter à cause des fants ou cascades d'eaux qui s'y rencontrent, qui empeschent la riuere d'estre nauigable à d'autres baillimens qu'aux petits Vaiffeaux dont se seruent nos Sauvages, qui peuvent estre transportez d'un lieu à vn autre, sans autres machine que les épaules d'un hôme, ou de deux au plus. C'est bien dommage ; car il y a de très-beaux

¹ Entre Verchères et Contrecoeur. Elles doivent probablement leur nom au chirurgien Etienne Bouchard, né à Paris mais demeurant à Epemon, qui s'établit à Montréal en 1653, s'y maria en 1657 et y mourut en 1676.

² Isles de Boucherville.

³ En bas de l'île de Montréal.

⁴ Vis-à-vis Montréal.

⁵ Le bras de la rivière Ottawa qui passe au nord de Montréal et entoure l'île Jésus a porté le nom de Saint-Jean à cause de l'interprète Jean Nicolet. Un homme appelé Des Prairies s'y noya vers 1615, et depuis lors on trouve la "rivière des Prairies" ainsi désignée jusque vers le Long-Sault en remontant l'Ottawa.

⁶ Il faut lire : "par où passe le fleuve Saint-Laurent", car c'est lui qui sort du lac des Iroquois (l'Ontario), et non pas l'Ottawa.

⁷ L'Ottawa, nommée "rivière des Algonquins" jusqu'à 1650, où cette nation en fut chassée par les Iroquois. Les Outaouais de la Grande baie (Grand-Bay ensuite, puis Green-Bay par corruption et baie Verte par traduction) du lac Michigan étant venus après cela traiter à Montréal, on prit l'habitude, vers 1658, de dire : "le chemin des Outaouais", ou bien "la rivière des Outaouais", nom qui est resté, bien que ces sauvages n'aient jamais habité les bords de cette rivière.

Pays, & qui meritoient bien d'être habitez : mais sur tout, un endroit appellé la petite Nation,¹ qui est environ vingt ou trente lieues au dessus du mont-Royal, & qui contient presque vingt lieues de pays le long du fleuve,² le plus beau qui se puisse voir pour un Pays non-habité ; car les Iroquois en ont chassé les Sauvages qui y habitoient. C'est un beau bois rempli de petits lacs & de prairies, avec un fort grand nombre de petites rivières : tout cela si plain de chasse & de pêche, qu'il n'est pas croyable, mais ce qui est le plus admirable, c'est le grand nombre de bestes fauves qui s'y rencontre ; car le scay qu'il y a eu de nos Francois qui en descendant des Hurons, ont fait rencontre de bandes de ces animaux, qu'on appelle icy Vaehes fauuaiges, qui sont proprement de grands Cerfs, où ils estoient qu'il y en auoit bien huit à neuf cens, sans parler des vrais Cerfs, des Ours, Elans, Castors, Loutres, Rats musquez, & plusieurs autres fortes d'animaux : mais la porte en est fermée, par un grand fault qui a pour le moins trois lieues de long :³ quand je dis fermée, c'est pour le present ; car quand le Pays sera habité, & que les Iroquois seront soumis, on trouuera bien l'inuention de s'en rendre l'entrée facile : & puis on ne manque pas de beaux lieux à habiter, qui ne peuvent pas estre occupez d'icy à bien long-temps. En voila ce me semble assez pour eõnoître le Pays : disent seulement un petit mot du terroir :⁴ il s'y trouue de la terre-glaïse par endroits. La terre est noire, sablonneuse, rouge, pierreuse en d'autres endroits : mais toutes sont assez fertiles : & pour prouue de cela, ie feray le Chapitre suiuant des arbres qu'elle produit.

Des Arbres qui croissent dans la
Nouvelle-France.

Chapitre IV.

Je vois bien que le Lecteur curieux demande desia⁵ quels fortes d'arbres croissent dans ces grâdes forests, & si ce sont touffours⁶ les mesmes par tout ; à quoy font-ils bons ? S'en peut-on feruir à quelques choses ? Sont-ils gros ? Sont-ils hauts ? Le bois est-il fain ? A toutes ces questions, mon cher Lecteur, ie vous y répondray, vous en faisant la descrip-

¹ Groupe algonquin de beaucoup moins nombreux que celui de File des Allumettes, appelé les Grands-Algonquins.

² Rivière des Algonquins, à présent l'Ottawa.

³ Le Long-Sault, que l'on évite aujourd'hui en passant par le canal Grenville et d'autres écluses. Au pied du saut, à l'endroit appelé à présent Carillon, avoit eu lieu, en 1680, le fameux siège soutenu par Dollard et ses compagnons. L'endroit ne portait alors aucun nom qui nous soit connu. Vers la fin du siècle, on le trouue désigné comme "Carillon", probablement d'après un traicteur du nom de Carrion, qui le fréquentait en 1675.

⁴ Du terroir du Canada en général.

⁵ Desjà, desin, déjà.

⁶ Ailleurs il écrit " toujours ".

tion la plus naïve que je pourray, & avec toute la fincerité possible, tâchant de fuyr toutes exagerations, comme j'ay fait, & comme j'espere de faire dans tout le reste de mon discours : en fuitte vous jugerez à quoy ils sont propres, & ce qu'on en pourra faire. Je n'y garderay point d'ordre : je les nommeray comme ils me viendront en la memoire ; je commenceray par un, qui est le plus utile icy, que l'on nomme Pin, qui n'apporte pas de fruit comme ceux de l'Europe ; il y en a de toutes grosseurs & grandeurs ; ils viennent ordinairement de la hauteur de cinquante à soixante pieds, sans branches : l'on s'en fert pour faire de la planche, qui est fort belle & bonne ; & l'on dit que ces arbres feroient bien propre à faire des mafts de Nauïres. Il s'en trouue d'afsez menu & haut pour cet effet : ces arbres sont fort droits : il y a de grands Pays qui n'en portent point, mais les lieux où ils naissent sont appellez Pinieres.

Ces arbres rendent quantité de gomme : les Sauvages s'en feruent pour brayer leurs canots, & on s'en fert heureusement pour les playes, où cette gomme est fort fouveraine.

Il croist aussi des Cedres, le bois en est fort tendre, il a la feuille platte, et le bois est quasi comme incorruptible : c'est pourquoy on s'en fert icy pour faire les clostures des jardins, & les poutres des caues : il est assez bon ; mais d'ordinaire les arbres ne s'ont pas fains : cependant il s'en trouue plusieurs gros qui pourroient servir à faire du meuble : il rend vne gomme, qui estant brûlée, a vne tres-bonne odeur comme de l'encens. Je ne sçache pas qu'elle aye d'autre qualité.

Il y a des sapins comme en France : toute la difference que j'y trouue, c'est qu'à la plupart il y vient des bubons à l'écorce, qui sont remplis d'vne certaine gomme liquide qui est aromatique, dont on se fert pour les playes comme de baumes, & n'a pas gueres moins de vertu, selon le raport de ceux qui ont fait l'experience : on en dit plusieurs autres choses, mais je laisse cela aux Medecins.

Il y a vne autre espèce d'arbre, qu'on nomme Epinette : c'est quasi comme du sapin, sinon qu'il est plus propre à faire des mafts de petits Vaiffeaux, comme de chaloupes & barques, estant plus fort que le sapin. Je parle de l'Epinette verte : car il y a en deux fortes ; l'vne verte, & l'autre rouge.

L'Epinette rouge est d'un bois plus ferme & plus pesant, & fort propre à bastir : elle se dépoille de ses feuilles en Automne, & les reprend au Printemps : ce qui n'arrive point aux autres sapinages. L'écorce en est rouge ; il ne rend point quasi de gomme, tout au contraire de l'Epinette verte qui en a quantité.

Il y en a encore vne autre espèce que l'on appelle Pruffe ; ce sont ordinairement de gros arbres qui ont trente ou quarante pieds de haut sans branches : ils ont vne grosse écorce & rouge : ce bois ne pourrit pas

¹ Est-ce que les champs en culture n'étaient point clôturés à cette époque en Canada ?

fi facilement que les autres ; c'est pourquoy on s'en fert ordinairement pour bastir. Ce qu'il y de mal dans ce bois, c'est qu'il s'en trouue quantité de rouillé, ce qui le fait rebuter. De celuy-là il en vient par tout, en bonne et mauuaise terre ; il ne produit point de gomme.

Il faut remarquer que tous les papinages ne croissent que dans des lieux humides, à la reserue des Pins et Pruffes, qui viennent aussi bien aux lieux fecs qu'aux lieux humides.

Il y a vne autre espeece d'arbre, qu'on appelle Herable, qui vient fort gros & haut : le bois en est fort bean, nonobstant quoy on ne s'en fert à rien qu'à brûler, ou pour emmancher des outils, à quoy il est tres-propre, à cause qu'il est extrémémēt doux & fort. Quand on entaille ces Herables au Printeps, il en degoute quantité d'eau, qui est plus douce que de l'eau détempée dans du sucre ; du moins plus agreable à boire¹.

L'arbre appellé Merifer, deuiet gros & haut, bien droit. Son bois fert à faire du meuble, & à monter des armes. Il est rouge dedans, & est le plus bean pour les ourages qu'il y ait en ces quartiers. Il ne porte aucun fruit.

On l'a nommé Merisier, parce que son écorce est semblable aux Merisier de France.

Il y a aussi du bois de hestre, fort bean & bon, qui porte de la fayne comme en France : mais l'on ne s'en fert qu'à brûler.

Il se trouue de deux fortes de cheffes : l'un est plus poreux que l'autre. Le poreux est propre pour faire du meuble, & autre trauail de menuiserie & de charpente : l'autre est propre à faire des vaisseaux pour aller sur l'eau : ces arbres viennent hauts, gros, & droits, & sur tout vers le Mont-Royal.

Il y a aussi de deux fortes de Fresne, l'un appellé franc-Fresne, & l'autre Fresne bastard : Ces arbres viennent bien hauts & bien droits, le bois en est fort beau & bon.

Il y a des Ormes qui viennent fort gros et hauts, le bois en est excellent, & les Charrons de ce Pays s'en fertent fort.

Il y a des Noyers de deux fortes, qui apportent des noix : les vns les apportent grosses & dures ; mais le bois de l'arbre est fort tendre, & l'on ne s'en fert point, sinon à faire des sabots, à quoy il est fort propre : de celuy-là il y en a vers Quebec, & les trois-Riuieres en quantité : mais peu en montant plus haut ; l'autre forte de Noyers apporte des petites noix rondes, qui ont l'écale tendre comme celles de France ; mais le bois de l'arbre est fort dur, & rouge dedans : on commence d'en trouver au Mont-Royal, et il y en a quantité dans le pays des Iroquois. Les Sauvages même se fertent des Noix à faire de l'huile, laquelle est excellente.

¹ Les sauvages étoient trop ignorants pour s'auiser de faire bouillir l'eau d'érable afin de recueillir la substance sucrée qu'elle renferme. Les Français eux-mêmes ne commencerent à faire de la *trempe* et du sucre solide que vers 1695, probablement sous la direction du docteur Michel Sarasin.

Vne autre espèce d'arbre, que l'on appelle de la Plaine, est quasi comme l'Herable, mais vn peu plus tendre, qui sert à bruffer.

Il y a du Bouleau, dont les arbres viennent fort gros & hauts; nos Sauvages se seruent de l'écorce pour faire leurs canots, & pour couvrir leurs cabanes portatiues; cela se roulant comme vn tableau, on le déroule & on l'étend sur deux ou trois perches plantées en terre, & on se met à l'abry là deffous, comme on feroit sous vne tente: ¹ les Sauvages en font encore des plats & autres petits vaiffeaux à leurs vfages; le bois en est fort beau & bien sain, mais on ne s'en sert à rien icy.

Il se trouue aussi du Tremble de toutes façons; c'est à dire, gros & petit, qui sert à la nourriture des Castors, qui en ayment fort l'écorce.

Il y a d'autres arbres appelez Bois blanc, que quelques-vns appellent Tillot; le bois en est blanc & bien tendre, qui pourrit facilement à l'eau: l'écorce sert à nos Sauvages en beaucoup d'vfages; car celle des plus gros arbres leur sert à faire vne espèce de tonneau, dans lequel ils mettent leurs grains & autres choses.

L'écorce des petits leur sert à lier & mesme ils en font vn chanvre, duquel ils se seruent pour faire des cordages.

Il y a des Chatagniers & des Meuriers, qui se trouuent seulement dans le pays des Iroquois: pour les Chatagniers, il y en a en abondance, & qui raportent du fruit aussi bon que ceux de France; les arbres en font beaucoup plus gros & plus grands.

Il se void quantité d'autres arbres au dit pays des Iroquois, qui ne font point icy dans nos cartiers, & dont ie ne scay pas le nom; seulement scay-je bien qu'il y en a qui ont le bois rouge & sont propre à faire du meuble.

Il y a aussi en ces quartiers ² abondance de Coudriers, qui raportent force noiffettes, sureau, épine blanche, qui apportent des fruits plus gros que ceux de France, & d'vn bien meilleur gouft; Pruniers qui apportent des prunes rouges de la grosseur du Damas, & qui sont d'vn assez bon gouft; mais non pas toutesfois si bon que celles de France.

Il y a des Saules & des Aulnes en abondance,

Il s'y trouue des grofeillers qui apportent des grofeilles de deux fortes; les vnes comme en France, les autres toutes plaines de picquerons.

Il y a des gadeliers ou grofeilles rouges.

Il y a de petits arbres que l'on appelle Merifiers, qui apportent de deux ou trois fortes de petits fruits: le gouft n'en est pas desagréable; mais ils font bien petits; les arbres ne deuiennent iamais gros.

Il y a encore d'autres petits fruitiers semblables, qui ne valent pas la peine d'en parler, pour n'estre pas considerables.

¹ C'est la hutte de l'Algonquin qui, toujours rôdant d'un lieu à un autre, n'auoit pas d'habitation fixe. Les Hurons et les Iroquois habitaient de véritables maisons alignées avec ordre autour d'une place publique.

² Dans le Bas-Canada.

Puisque je suis sur les fruitiers, je n'obmettray pas à vous parler des framboisiers & fraisières, qui sont dans tout ce Pays en si grande abondance, qu'il n'est pas croyable; toutes les terres en sont remplies, & cela vient par dépôt: cependant, ils produisent une si grande quantité de fruits, que dans la saison on ne les peut épuiser: elles viennent plus grosses & de meilleur goût qu'en France.

Il se trouve d'une autre sorte de petits fruits, gros comme de gros pois, ils s'appellent Bluets, & sont d'un excellent goût: l'arbre qui les produit n'a pas plus d'un pied de haut: ils ne croissent pas partout; mais il y a des endroits où il y en a grande quantité. Les ronces de ce Pays produisent un fruit qui est quasi d'aussi bon goût que nos meures de France; il n'est pas si gros.

Il y a quantité de petits fruits dont je ne sçay pas les noms, & qui ne sont pas beaucoup exquis, mais se mangent faute d'autres.

Il y a aussi abondance de vignes sauvages qui portent des raisins: le grain n'en est pas si gros que celui de nos vignes de France, ny les grappes si fournies: mais je pense que si elles estoient cultivées, elles ne différeroient en rien: le raisin en est un peu acre, & fait de gros vin, qui tache beaucoup, & qui d'ordinaire est meilleur un an apres, que l'année qu'il est fait.

Quelques particuliers ont planté quelques pieds de Vigne venue de France dans leurs jardins, qui ont rapporté de fort beaux & bons raisins.

On n'a point encore planté icy d'arbres de France, sinon quelques pommiers¹ qui rapportent de fort bonnes pommes & en quantité, mais il y a bien peu de ces arbres.

Noms des Animaux qui se rencontrent au Pays de la Nouvelle-France.

Chapitre V.

Pour satisfaire à la promesse que j'ay faite dans mon premier Chapitre, de traiter de chaque chose en particulier: Je vous feray ce Chapitre du nom des Animaux, & des lieux où ils se rencontrent d'ordinaire; car comme vous sçavez, toutes les choses ne sont pas en un même endroit. Par ce moyen, je vous offeray la confusion qu'on peut avoir dans l'esprit, prenant les choses en gros ou en general.

Commençons donc par le plus commun & le plus universel de tous les Animaux de ce Pays, qui est l'Élan, qu'on appelle en ces quartiers icy Original;² ils sont plus grands d'ordinaire que de grands mulets, & ont à

¹ En 1608, le sieur de Monts avait envoyé à Quebec des plants d'arbres fruitiers de la Normandie. Louis Hébert, arrivant en 1617, apporta quelques tiges de pommiers.

² Je pense bien que M. Boucher avait écrit "origonal", mais l'imprimeur a pris sur lui de le corriger. "Orignac" est un mot basque qui designe un grand cerf. Les premiers Canadiens en ont fait "orignal".

peu près la tette faite de mefme. La difference qu'il y a, c'eft que les mafles portent des bois fourchus comme celui des cerfs, finon qu'ils font plats. Ils leur tombent tous les ans, & croiffent tous les ans d'un fourchon. La chair en eft bonne & legere, & ne fait iamais de mal. La peau fe porte en France pour la faire paffer en buffle, la mouëlle eft medecinale contre les douleurs de nerfs. L'on dit que le corne du pied gauche eft bonne pour le mal caduc ; c'eft vn animal bien haut fur jambe & bien difpos : il a le pied fendu ; il eft fans quenë ; il fe deffend des pieds de deuant comme les cerfs.

Le Caribou'eft vn animal de la hauteur d'un Afne, mais qui eft fort difpos. Le mafle a le pied fourchu, & l'ouëre fi largement en courant, qu'il n'entonce point l'Hyner dans les neiges quelques hautes qu'elles puiffent eftre. Il porte vn bois fourchu, rond & bien pointu. La chair en eft bonne à manger, et delicate.

L'Ours eft de couleur noire, & n'y en a point de blancs en ces quartiers. La peau des petits eft eftimée pour faire des manchons. Ils ne font point mal-faifans fi on ne les irrite : la viande en eft bonne à manger : la graiffe fonduë deuient comme de l'huile, & eft bonne contre les humeurs froides : il eft fix mois fans fortir des lieux où il fe tient caché : il fe retire dans des creux d'arbres pour l'ordinaire : il ayme beaucoup le gland ; de là vient qu'il y en a fi grande abondance allant au pays des Iroquois : il eft carnaçier, tuë les cochons pour les manger quand il en attrape à l'écart.

Les Animaux qu'on appelle icy Vaches fauuages, font efpece de cerfs ; les mafles portent des bois tout femblables, & quittent leurs bois tous les ans : ils ont le pied fourchu : ils font grands comme de grands Cerfs, la viande en eft delicate, & ces Animaux vont ordinairement par bandes, & ne fe rencontrent pas partout. On n'en void point au deffous des trois-Riuieres, mais bien au deffus ; plus on monte en haut vers les Iroquois, & plus il y en a.

Il y aufli des Animaux qu'on appelle Cerfs, qui font de la mefme façon que ceux de France, à la referue qu'ils font plus petits, & d'vn poil plus blanchafre. De ceux là il ne s'en trouue pas au deffous du Mont-Royal, mais bien au deffus ; montant plus haut, il y en a fans nombre.

Quand eft des Animaux que l'on appelle Bufles, il ne s'en trouue que dans le pays des Outaouax,¹ environ à quatre ou cinq cens lieues de Quebec, tirant vers l'Occident et le Septentrion.

Il y a des Loups de deux fortes, les vns s'appellët Loups Ceruiers, dont la peau eft excellente à faire des fourures. Ces Animaux abondent du costé du Nort, & il s'en trouue peu proche nos habitations ; les autres font Loups Communs, qui ne font pas du tout fi grands que ceux de

¹ En 1663, les Outaonais habitaient la Grande baie du lac Michigan et les environs du saut Sainte-Marie. Ces mêmes sauvages qui, en 1615, demeuraient sur l'île Manitoulin, avaient fait connaître à Champlain l'existence du buffle illinois.

France, ny si malins, & ont la peau plus belle : ils ne laissent pas d'estre carnaciers, & font la guerre aux Animaux dans les bois ; & quand ils trouvent de nos petits chiens à l'écart, ils les mangent. Il y en a peu vers Quebec. Ils sont plus communs à mesure que l'on monte en haut.

Il y a aussi quantité de Renards par tout le Pays : Comme ie ne trouve point qu'il y ait de différence avec ceux de France, ie n'en parleray point ; sinon qu'il s'en trouve quelquesfois de noirs, mais bien rarement.

Il y a une forte d'animal, plus petit qu'un renard, qui monte sur les arbres : on l'appelle *Enfant du Diable* ;¹ il est extrêmement carnacier, & il a l'industrie de tuer des Elans : la chair en est bonne.

Il y a aussi quantité de Martres : mais elles sont toutes rouffes, & il ne s'en void point de noires.

Il y a d'autres Animaux que l'on appelle des Chats sauvages, quoy qu'ils ne ressemblerent gueres aux autres Chats ; mais c'est à cause qu'ils grimpent aux arbres : ils sont plus gros beaucoup que les nostres : ils sont d'ordinaire extrêmement gras, la viande en est bonne : les Sauvages se servent de la peau pour en faire des robes.

Il y a des Pores-Epies. Les Sauvages se servent du poil qui est fort gros, creux & pointu par les deux bouts, pour faire divers petits ouvrages qui leur servent d'ornemens. parmy eux, comme les passemens parmy nous : la viande de cet animal est bonne.

Il y a un autre animal un peu plus petit, qu'on nomme *Sifleur* : il loge en terre, & fait une tanière comme le renard : la viande en est aussi bonne.

Il y a quantité de Lièvres, ils ne sont pas si grands que ceux de France : Ce qui est remarquable, c'est qu'en Efté ils sont gris, & l'Hyver ils sont blancs : ainsi ils changent deux fois de couleur l'année.

Il y a d'autres animaux que l'on appelle *Beste puante*. Cét animal ne court pas vite : quand on le void pourfuit, il vrine : mais cette vrine est si puante, qu'elle infecte tout le voisinage, & plus de quinze iours ou trois semaines apres, on sent encor l'odeur approchant du lieu. Cét animal étrangle les poules quand il les peut atraper.

Il y en a une autre espèce d'animal qui leur font la guerre, qui sont beaucoup plus petits, que l'on nomme *Pêcheurs*, parce qu'ils vont dans le fond de l'eau comme à terre.

Il y a quatre fortes d'Efeurieux. les uns sont roux comme ceux de France ; d'autres sont plus petits, & ont deux barres blanches & noires tout le long du dos ; on les nomme *Efeurieux Suiffes* : il y en a d'une troisième forte, qui sont gros & cendrez, qu'on appelle *Efeurieux Volans*, parce qu'ils volent en effet d'un arbre sur l'autre, par le moyen de certaines peaux qui s'estendent lors qu'ils ouvrent les patés : ils ne volent jamais en montant comme les oyseaux, mais droit ou en descendant ; ils sont beaux & mignons : la quatrième espèce sont des *Efeurieux noirs* :

¹ C'est évidemment le carcajon

ils font plus gros que tous les autres : la peau en est tres-belle, & les Sauvages s'en fervent à faire des robes : cét animal est joly & curieux ; mais il ne s'en trouve que dans le pays des Iroquois.

Après cela, nous parlerons des animaux Amphibies, qui vivent & dans l'eau & sur terre, comme Castor, Loutre, & Rat musqué.

Le Castor ou Bièvre est un animal qui a les jambes fort courtes, vit dans l'eau & sur terre : il a une grande queue plate, dont la peau est en façon d'écaille : vous sçavez que le poil sert à faire des chapeaux, & c'est le grand trafic de ce Pays-icy.

Ces animaux multiplient beaucoup, la chair en est delicate comme celle du mouton ; les testicules sont recherchés par les Apoticaire. Cét animal tout grossier qu'il est, a une merueilleuse industrie, non seulement à se loger dans l'eau & dans terre, mais sur tout à bastir des digues : car ils ont l'adresse d'arrester de petites rivières, & de faire des chaussées que l'eau ne peut rompre, & font par ce moyen voyer un grand Pays, qui leur sert d'Estag pour se jouer, & pour y faire leur demeure. Les Sauvages qui vont à la chasse, ont toutes les peines du monde à rompre ces digues. Les Castors qui sont du côté du Nort valent bien mieux, & le poil en est plus excellent que de ceux du côté du Sud.

Pour les Loutres, ils se trouvent d'ordinaire dans les lacs ; il y en a quelques-uns qui ont la peau assez belle.

Le Rat musqué est un animal qui vit dans l'eau, & qui est affermément estimé pour les testicules, qui sentent le musc pendant deux mois, qui est le temps qu'il font en chaleur, sçavoir Avril & May : leur peau ressemble à celle d'un Lapin, tant par la couleur que pour la grandeur ; la chair en est bonne.

Il y a aussi des Belettes, Mulots, Taupes, & Souris : Voila pour ce qui est des animaux du Pays. Voicy le nom de ceux que l'on amène de France, des Boeufs & des Vaches : les boeufs servent à labourer la terre, & à traîner du bois l'Hyver sur les neiges. Des cochons en grand nombre : des Moutons il y en a peu : des Chiens, des Chats, & des Rats. Voila les animaux que l'on nous a amené de France, qui sont bonne fin en ce Pays-icy.

Après avoir parlé de tous les animaux qui sont dans le Pays, difons un mot des Reptiles qui s'y trouvent.

Il s'y void des Conleures de plusieurs fortes : il y en a qui ont la peau émaillé de blanc & de noir ; d'autres de jaune et de verd : elles ne font pas malaisantes, du moins on ne s'en est pas encore apperçeu : les plus longues sont environ d'un aulne ; mais il y en a peu de si longues. Plus on va en haut, plus il y en a.

Dans le pays des Iroquois, il y en a d'une autre forte qu'on appelle des Conleures à fonnettes : celles là sont dangereuses, elles mordent quelquefois les Sauvages, qui en mourroient en peu de temps, n'estoit la connoissance d'une herbe qu'ils ont, laquelle croist en ce pays, qui estant appliquée sur la blessure en forme de cataplasme, en tire tout le venin.

Il y a des Lezards et autres petits animaux femblables : des Crapaux ; mais ie n'en ay iamais veu de si gros en France.

Il y a des Grenouilles de plusieurs fortes : j'en ay vu de trois. fçavoir les vnes auffi groffe que le pied d'un cheual. qui font vertes. & fe trouvent fur le bord du grand Fleuve : elles menglent le soir comme vn Beuf, & plusieurs de nos nouveaux venus y ont esté trompez. croyans entendre des Vaches fannages : ils ne le vouloient pas croire quand on leur difoit que c'estoit des grenouilles. on les entend d'une grande lieuë. Les Sauvages, Hurons, les mangent et disent qu'elles font fort bonnes.

Il y en a d'autres femblables à celles de France, & c'est de celles-là qu'il y en a plus grand nombre.

J'en ay veu d'une troiffième forte, qui font toutes comme les grenouilles communes, finon qu'elles ont vne quenë : je n'ay iamais veu de celles-là qu'en un seul endroit, le long d'une petite riuere ; mais j'en vis plus d'un cent.

Noms des Oyfeaux qui se voyent en la Nouvelle-France.

Chapitre VI.

En vous mettant le nom des oyfeaux qui font dans ce País, ie ne vous parleray point de ceux qui se rencontrent à l'entrée du Golfe, comme Cormorans, Tanguoux, Fauquets, Poules d'eau, Grifeaux, & une infinité d'autres, qui font plustost oyfeaux de mer que de terre : mais ie vous nommeray seulement ceux qui font proche de nous. & que l'on tue tous les iours, comme Cygnes, Outardes, Brenetches, Oyes fannages, Grues, Canards, Cercelles, Plongeons de plus de dix fortes, Huarts, Butors, Herons, Becaffes, Becaffines, Cheualiers, Plumiers, Piroüys, Alloüettes de mer : car il n'y en a point des champs. Tous les noms cy-dessus font oyfeaux de riuieres : veu que s'ils ne se trouvent dedans, ils se trouvent le long des bords.

Tout ce Pays est remply de ce Gibier dans la saison, qui est le Printemps & l'Automne.

Comme Loutarde n'est pas vn oyfeau commun en France, j'en feray vne petite description, à cause que c'est le Gibier de riuere le plus comun d'icy : elle est faite toute comme vne Oye grize, mais beaucoup plus groffe, elle n'a pas la chair si delieate que celle des Oyes que nous voyons icy en Canada ; qui en passant font toutes blanches, à la referue du bout des ailes & de la quenë qui est noire : car pour la chair des oyes de France, il s'en faut beaucoup qu'elles approchent du goust de celui de nos outardes.

Le nom des autres oyfeaux font, l'Aigle, le Cocq-d'Inde, des Oyfeaux de proye font plus de quinze fortes. dont ie ne fçay pas les noms, finon de l'Eperuier & de l'Emerillon.

La femelle de l'Aigle a la teste & la queue blanche, on l'appelle Nonnette.

Pour le Cocq-d'Inde faufrage, il ne s'en trouve point ny à Quebec, ny aux trois-Rivières, ny à Monreal : ¹ mais dans le pays des Iroquois, & dans le Pays où demenoient autrefois les Hurons, il y en a des quantitez, & dont la chair est bien plus delicate. que des Cocqs-d'Inde domestiques.

Il y a trois fortes de Perdrix ; les vnes sont blanches, & elles ne se trouvent que l'Hyuer, elles ont de la plume jusques sur les argots, elles sont fort belles, & plus grosses que celles de France, la chair en est delicate. Il y a d'autres Perdrix qui sont toutes noires, qui ont des yeux rouges : elles sont plus petites que celles de France, la chair n'en est pas si bonne à manger ; mais c'est un bel oyseau, & elles ne sont pas bien communes.

Il y a aussi des Perdrix grises, qui sont grosses comme des poules : celles-là sont fort communes & bien aisées à tuer ; car elles ne s'enfuient quasi pas du monde : la chair est extrêmement blanche & feiche.

Il y a d'une autre forte d'oyseaux, qui se nomment Tourtes ou Tourterelles, (comme vous voudrez :) elles sont presque grosses comme des pigeons, & d'un plumage cendré : les matles ont la gorge rouge, & sont d'un excellent goût. Il y en a des quantitez prodigieuses ; l'on en tue des quarante & quarante-cinq d'un coup de fusil : ce n'est pas que cela se fasse d'ordinaire ; mais pour en tuer huit, dix ou douze, cela est commun ; elles viennent d'ordinaire au mois de May, & s'en retournent au mois de Septembre ; il s'en trouve universellement par tout ce Pays-cy. Les Iroquois les prennent à la passée avec des rets ; ils en prennent quelquefois des trois et quatre cens d'un coup.

Il y a aussi grand nombre d'Etourneaux qui s'abandonnent en Septembre & Octobre : quantité de Griues, Merles, Horlotans, & un nombre infiny d'autres petits oyseaux dont je ne çay pas les noms.

Il y a des Hirondelles, Martinets, Geays, Pies, mais elles ne sont pas comme celles de France : car elles sont cendrées & mal-bâties.

Il se void des Hibous & Chats-huans : des Corbeaux & Corneilles, des Pinerts, & autres fortes que l'on appelle Piequebois : de petits oyseaux qui sont tout rouges comme du feu : d'autres sont rouges & noirs : d'autres sont tout jaunes, & d'autres tout bleus.

Les Oyseaux mouches, qui sont les plus petits de tous, sont quasi tout verts, à la réserve des matles qui ont la gorge rouge.

Les oyseaux qu'on a apporté de France, sont Poules, Poules-d'Indes, & des Pigeon.

¹ C'est la seule fois que Boucher met Monreal ou lieu de Mont-Royal.

Noms des Poissons qui se trouvent dans le grand Fleuve S. Laurens, & dans les lacs & rivières qui descendent, dont nous avons connoissance.

Chapitre VII.

À l'entrée du Fleuve il s'y void des Baleaux, & l'on dit mesme qu'il y a de grosses Baleines.

Il y a quantité de Moluës, & l'on en pèche jusques à dix lieues de Tadoussac.

Depuis là jusques au Mont-Royal, se trouve grande quantité de Marsoins blancs, propres à faire de l'huile, si on les pouvoit attraper. On en void des quantitez admirables, depuis Tadoussac jusques à Quebec, qui bondissent sur la rivière. Ils sont extrêmement grands & gros : & l'on peut espérer du moins vne barrique d'huile de chacun, ainsi qu'on a expérimenté de quelques-vns qu'on a trouvé echoüez.

Il y a aussi quantité de Loups-marins vers Tadoussac, & descendant plus bas ; l'huile en est excellente, non seulement à brûler ; mais à beaucoup d'autres choses : ils sont fort aisez à attraper, la peau sert à beaucoup d'usages.

Il y a quantité de Saumons & Truites, depuis l'entrée du Golfe jusques à Quebec : il ne s'en trouve point aux trois-Rivières, ny au Mont-Royal : mais quantité dans le pays des Iroquois.

Il y a abondance de Maquereaux ; mais ils ne se trouvent qu'à l'Isle Percée.

Le Haran donne en plusieurs endroits : à l'Isle Percée, Tadoussac, & autres rivières, il va par bandes comme en Europe.

L'Esturgeon se prend depuis Quebec en montant en haut, & dans tous ces grands lacs, où il y en a grande quantité : il s'en void bien peu de petits, mais tous grands Esturgeons de quatre, de six, & de huit pieds de long : j'ay vu qu'il s'en pècheoit en abondance devant l'habitation du Mont-Royal, pendant qu'ils avoient des hommes affectionnez à la pêche : il est parfaitement bon salé, & se garde bien long-temps : j'en ay mangé qu'il y avoit deux ans qui estoit salé, qui estoit aussi bon que quatre jours apres la prise.

L'Aloze est plus abondante à Quebec qu'en aucun lieu ; il y en a des quantitez prodigieuses au Printemps, qui est la saison qu'on la pêche.

Le Bar est un poisson d'eau douce : on en pèche quantité à Quebec & aux trois-Rivières : je n'ay point ouy dire qu'on en prît à Tadoussac, ny au Mont-Royal : c'est un poisson dont la chair est excellente, & où il y a peu d'arrêtes.

La Barbuë commune en tout ce Pays, & qui abonde par tout, est un poisson sans écaille, qui a la teste plus grosse que le reste du corps, n'a que la grosse arête : la chair en est blanche & delicate, pour estre un

des plus gras de ce Paysicy : elle a d'ordinaire vn pied & demy ou deux pieds de long : elle se prend à l'ameçon : elle est fort bonne salée.

Il y a aussi abondance d'Eplan durant l'Autonne, tant à Quebec qu'à Tadoussac.

Il se trouve des Loches à Tadoussac, & quantité d'autre sorte de Poissons que j'obtiens pour n'en sçavoir les noms.

L'Anguille se pefche à Quebec, en plus grande abondance qu'en aucun lieu, dans le mois de Septembre & au commencement d'Octobre : elle est plus grosse & de beaucoup meilleur goût que celle qui se voit en France. Peu ay veu d'aussi grosse que la jambe d'un homme : elle est delicate : elle se garde fort bien salée : elle se prend avec des nasses : on en prend si grande quantité, que cela n'est pas conceuable à moins que de l'avoir veu.

Les Poissons qui se trouvent dans les petits lacs & les petites rivières, sont Brochets, Carpes de plusieurs sortes : Perches, Braïmes, petites Truites, Poissons dorez, Ouchigans, vne autre sorte de Poisson plat qui n'a point de nom François, non plus que le precedent, qui est petit, mais excellent, & vn autre nommé le Poisson blanc : Voila les plus communs qui se rencontrent par tout.

Les Brochets y sont ordinairement bien grands. Les Carpes de quelque nature qu'elles soient, ne sont pas bien excellentes, à moins que d'estre frites à l'huile : elles ont la chair molasse.

De tous ces poissons, il y a abondance dans tous les petits lacs & petites rivières.

Dans ces grands lacs, il y a quantité de beaux & grands poissons, & de diverses especes, qui n'ont point encore de nom parmi nous autres François, qui cependant sont des mangers delicieux. Je n'en feray point la description, ils sont encore trop éloignez de nous.

Il seroit bien difficile de dire les noms de tous les Poissons qui se prennent dans vn grand Pays comme cestuy-cy. De temps en temps il s'en prend quelques-vns dont on n'en a point encore veu de semblables. On trouve aussi des Esereuiffes dans les petites rivières.

T'oubliois à vous faire la description d'un poisson, qu'on appelle Poisson armé : il a environ deux pieds & demy de long, & mesme trois pieds ; il est tout rond, & a six ou huit poulces de tour ; il est quasi également gros par tout : il a vne écaille extrêmement dure, & qu'on ne sçauroit avoir percé d'un coup d'épée ; son bec a environ huit poulces de long, & est dur comme de l'os ; armé de trois rangées de dents de chaque costé, qui sont pointuës comme des alefnes : la chair ne vaut pas grand chose à manger. Il est fort facile à prendre, mais il est rare.

Nous des Bleds & autres grains apportez d'Europe,
qui croissent en ce Pays.

Chapitre VIII.

Dans mon voyage de France, je rencontray quantité de personnes qui me demandoient si le bled¹ venoit en la Nouvelle-France, & si l'on y mangeoit du pain. C'est ce qui m'a obligé à faire ce Chapitre, pour detabufer ceux qui croyent que l'on ne vit dans ce Pays-icy que de racines, comme on fait aux Isles Saint Christophle. Ils sçauront donc que le bled froment y vient tres-bien; & on y fait du pain aussi beau & aussi blanc qu'en France. Les seigles y viennent plus que l'on ne vent: toute forte d'orges & de pois y croissent fort beaux, & l'on ne void point de ces pois verreux plains de cossou, comme on en void en France; les lentilles, la voïste, l'avoine, & mil, y viennent parfaitement bien; les grosses febves y viennent bien aussi; mais il y a de certaines années qu'il y a de grosses mouches qui les mangent, quand elles sont en fleur. Le bled Sarazin y vient aussi; mais il arrive quelquelois que la gelée le surprend avant qu'il soit meur. Le chanvre & le lin y viennent plus beaux & plus hauts qu'en France.

Les grains que cultivent les Sauvages, & qu'ils avoient avant que nous vinssions dans ce Pays, ce sont gros Mil ou Bled d'Inde, Faïzoles ou Arriquets, Citrouilles d'une autre espee que celles de France; elles sont plus petites, & ne sont pas si creusées; ont la chair plus ferme & moins aqueuse, & d'un meilleur gouft. Du Tournesol, de la graine duquel ils font de l'huile qui est fort delicate, & de tres-bon gouft. De l'herbe à la Reyne, ou Petun, dont ils font leur Tabac; car les Sauvages sont grands fumeurs, & ne se peuvent passer du petun. Voila en quoy consiste la culture des Sauvages.

Toutes fortes de Naueaux & Rabiotes, Bettes-raues, Carottes, Panais, Cercifis, & autres racines, viennent parfaitement, & bien grosses. Toute forte de Choux y viennent aussi en leur perfection, à la reserve des Choux à fleur que le n'y ay point encore veu.

Pour des herbes, Lozeille, Cardes de toutes facons, Asperges, Espinars, Laittuës de toute forte, Cerfueil, Percil, Cicorée, Pimprenelle, Oignons, Porreaux, l'Ail, les Cives, Hyfopes, Bourroel-e, Buglose, & generalement toutes fortes d'herbes qui croissent dans les jar dins de France; les Melons, les Cocombes, les Melons d'eau & Callebaces y viennent tres-bien.

Pour des fleurs, on n'en a pas encore beaucoup apporté de France, finon des Rosés, des Oeillets, Tulipes, Lys blancs, Passes-rosés, Anemones & Pas-d'abouïette qui sont tout comme en France.

¹ En 1631, le père le Jeune disoit que le blé récolté en Canada étoit comparable au plus beau de France.

Pour les herbes fauuges, ie n'entreprendray pas de vous en décrire icy les noms, finon de quelques-vnes les plus communes qui se rencontrent icy dans les bois. Le Cerfueil a la feuille plus large que celuy de France, a la tige beaucoup plus grosse, & est d'aussi bon gouft. L'Ail est plus petit que celuy de France : il y croist force petits Oignons façon de Ciues le long du grand Fleuve. Il y a de la Patte-pierre & du Percil fauuge, qui reffemble tout à fait au percil de Macedoine : il y a de l'Angelique dans les prairies, & le Pourpier vient naturellement dans les terres desertées sans y estre semé : mais il n'est pas si beau que celuy que nous cultiuons : il se trouue dâs les prairies d'une herbe qu'on appelle Voifféron, qui fait d'excellent foïn, aussi bien qu'une autre qu'on appelle Pois fauuges : il n'y¹ en a plus vers les Trois-Riuieres & Mont-Royal, où il n'y a point de reflux, que vers Quebec. Le Houbelon y vient aussi naturellement, & on en fait de tres-bonne biere. La Cicué y croist à merueille, aussi-bien que l'Elebore : le Capilaire y croist en abondance : il se trouue de plusieurs fortes de Fougere, des Oriyes dont on fait du fil & de tres-bons cordages, du Melilot², des Roseaux & Iones, le long des riuieres.

Il y a aussi quantité de fortes de fleurs, dont les plus considerables sont celles-cy, des Martagons qui sont jaunes ; des Roses fauuges qui ne sont point doubles : une autre fleur rouge qu'on nomme Cardinale, une espece de Lys, du Muguet, des Violettes simples & qui ne sentent rien. Je ne sçay point le nom des autres ; mais ceux qui ont esté aux Iroquois³ m'ont dit, que c'est chose admirable de voir la quantité & la diuersité des belles fleurs qui s'y trouuent.

Des Sauvages de la Nouvelle-France, & de
leur façon de viure.

Chapitre IX.

Tous les Sauvages de la Nouvelle-France, sont quasi tous les uns comme les autres, particulièrement pour les habillemens & leurs coutumes : mais comme ils sont différens en leurs façons de vie & en leurs langages, nous les distinguons en deux, à quoy se rapportent toutes⁴ les Nations de ces pays icy : sçauoir l'Algonquins & la Huronne ; toutes les nations qui habitent le costé du Nort, tant bas que haut, sont tous Algonquins, & ne différent pas beaucoup de langage, finon comme le Poiteuin differe du Prouencal ou du Gascou. Du costé du Sud il y a encore les Abnaquois,

¹ Ne faudroit-il pas " Il y en a plus " ?

² Sorte de plante légumineuse.

³ Le soin que l'auteur a toujours d'englober le pays des Iroquois dans ses descriptions, montre bien que les Français du Bas-Canada le regardaient comme formant partie de la Nouvelle-France.

⁴ Toutes.

les Acadiens, les Socoquois & toute la nation du Lonp,¹ qui tiennent plus de l'Algonquin que du Huron.

En haut les Outaoïac,² les Nez percez,³ & toutes ces autres grandes nations parlent presque tous Algonquin.

D'autre côté la nation du Petun,⁴ la nation neutre,⁵ tous les Iroquois, les Andastoc,⁶ parlent la langue Huronne. quoy que les Dialectes soient beaucoup differens, comme l'Espagnol, l'Italien, le Francois different du Latin. Mais entre la langue Huronne & l'Algonquienne, il y a autant de difference que du Grec au Latin.

Les Algonquins sont errans, & ne vivent que de chasse & de pêche, ne savent ce que c'est de cultiver des terres; & universellement toutes les nations qui ont rapport à la langue Algonquienne. Au contraires les Hurons, Iroquois, & toutes les nations qui ont rapport à la langue Huronne, sont sédentaires, ont des bourgades, font des champs, cultivent la terre, trafiquent chez les autres nations, sont plus polices, ont comme des Officiers parmi eux pour toutes fortes de choses.

Faisons la description de la vie des Algonquins, apres quoy nous parlerons de celle des Hurons.

L'Algonquin, comme j'ay dit, est errant, & vit de chasse & de pêche; & pour cet effet ils ont de petits vaisseaux, que l'on appelle icy canots, faits d'écorce de bouleau, & renforcez par dedans de demy-cercles de bois de Cedre: cela est fait si proprement qu'un homme seul porte aisement un de ces petits vaisseaux, quand il est question de transporter les bois pour aller d'une riviere à une autre; & cependant il s'y embarque, luy sa femme & ses enfans, ses armes, sa maison, & le reste de son bagage. Il y a des canots de deux, de trois, de quatre, & de cinq braves.

Leurs maisons consistent d'ordinaire en trois écorces de bouleau, qui ont environ chacune une aulne de large, & trois à quatre aulnes de long, qui se plient comme fait un tableau quand il sort de chez un Peintre: ils estendent ces écorces le soir quand ils sont arrivez, sur trois ou quatre perches en rond, qui vont en pointe vers le haut, en sorte que la cabane est ronde, large par en bas, & retreffissant par le haut. C'est d'ordinaire la femme qui fait la cabane, qui decharge le canot, allume le feu, &

¹ Les Mobicans. Il est bien certain que les nations du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Maine étaient algonquines de langue, de genre de vie, de manières, et différaient en tout cela des Iroquois et des Hurons.

² Après avoir habité l'île Manitoulin jusqu'à 1550, les Outaonais étaient allés se placer dans la Grande baie du lac Michigan.

³ Les Amikoués ou nation du Castor demeuraient sur la terre ferme, au nord du lac Huron, dans le district d'Algoma aujourd'hui.

⁴ Dans le comté de Huron, où se trouvent la ville et le port de Goderich.

⁵ Andastes, nation de la Porcelaine, placée sur les bords de la Susquehanna.

⁶ Dans les comtés de Middlesex et Elgin, où sont les villes de London et Saint-Thomas. En 1663, les Neutres et les Pétonneux n'étaient pas nombreux dans ces parages, car les Iroquois leur avaient fait de terribles guerres au cours des quinze dernières années.

dispose le fouper, pendant que l'homme allant faire un tour dans le bois, va voir s'il ne trouvera rien à tuer. La femme doit aussi disposer le lit, allant couper là proche un paquet de branche de sapin, qu'elles¹ estendent sur la terre pour se coucher; c'est elle qui doit couper & apporter tout le bois nécessaire pour la maison. Quand les hommes ont tué quelque animal, c'est aux femmes à aller querir la viande: car elles leur seruent comme de porte-faix, elles écorchent les animaux, elles en estendent & font secher les peaux, elles les passent apres pour s'en couvrir; car nos Sauvages ne vont pas nus, comme font ceux qui font du costé des Isles saint Christophle,² seulement ils ne se couvrent point les bras, sinon quand il fait grand froid.

Les Sauvages generalement parlant, tant hommes que femmes, font fort bien-faits; & on en voit fort peu parmy eux qui ayent des défauts de nature, comme d'estre louches, bossus, boiteux,³ à moins qu'il ne leur soit arrivé par accident.

Ils font bazanez, les enfans qui naissent font blancs comme des Francois, & cette couleur bazanée ne leur vient qu'avec l'âge. Les hommes n'ont point de barbe, ils ont tous les cheveux noirs & gros, tant hommes que femmes, se les graiffent fort fouvent. Les Algonquins les portent d'ordinaire fort longs.

Ils font naturellement timides, cruels, diffimulez, complaisans, ingrats, sur tout les Algonquins, hardis demandeurs: mais le plus grand mal que j'y vois, c'est qu'ils font extrêmement vindicatifs, & garderont vingt ans le dessein de se vanger, sans le faire paroistre; cependant cherchent toujours l'occasion d'auoir quelque pretexte qui les mette à couvert. Ce n'est point leur coustume de faire paroistre leurs rancunes ouuertement, comme de se battre à la rencontre, ou feul à feul, comme on fait en Europe. Un homme seroit odieux parmy eux qui l'auroit fait; & comme ils font heureux d'auoir occasion de faire piece à leurs ennemis & estre à couvert, C'est vne des causes qui les rend si passionnez pour s'enyrurer, estimans que quand ils ont frappé ou tué quelqu'un dans

¹ Sic.

² Les Isles Saint Christophle, qui reviennent plus d'une fois sous la plume de M. Boucher, sont à 30 lieues au nord-ouest de la Guadeloupe. Elles appartiennent à l'Angleterre depuis 1713 et dépendent du gouvernement d'Antigua. L'île Saint-Christophe proprement dite se nomme à présent Saint-Kilts. Du temps de M. Boucher, les gouverneurs de ce groupe d'îles furent, entre autres, M. de Poincy et M. de Montmagny, tous deux parents, et les premiers colons du Canada avaient connaissance de ce qui se passait dans ces lieux lointains par les rapports qui arrivaient au gouverneur de Québec. En France, il semble qu'il existait une grande confusion dans les idées au sujet "des îles", selon le terme usité; on les premit souvent pour le Canada, aussi M. Boucher a-t-il le soin d'expliquer en quoi les deux colonies diffèrent l'une de l'autre, mais la lumière se fait lentement dans cet ordre de choses, de sorte que les écrivains français n'ont pas cessé de parler des îles comme si c'était le Canada et du Canada comme si c'était les îles. Il en est résulté de graves malentendus parmi les lecteurs.

³ Faute typographique: boiteux.

leur yureffe, cela ne leur est point à deshonneur, disans que c'est la boisson qui l'a fait, & non pas eux; cependant ils volent de joye dans leurs cœurs de s'estre vangez: de-là vient que les Sauvages ne boient quasi jamais que pour s'enyrurer, & en fuite faire piece à quelqu'un qui leur aura rendu quelque déplaisir, ou pour affouir quelque autre passion brutale, comme de violer vne fille ou femme. C'est ce qu'à fort bien reconnu Monsieur nostre Euefque, & ce qui l'a rendu si zelé à s'opposer à ceux qui donnoient de la boiffon aux Sauvages, dôt ils s'enyruroient incessamment, & d'où naiffotent des defordes funestes, que la pieté des gens de bien ne pouoit supporter: Car il est tres-certain, que les Sauvages ne boient point par delicateffe, ny par necessité; mais toujours pour quelque mauuais dessein: & cela est tellement vray—qu'on n'auoit iamais veu, ny entendu parler parmy les Sauvages, des maux qui se font faits depuis qu'on leur a donné de ces boiffons enyrurans: car les Sauvages de leur naturel ne font point capables de grandes malices, comme ont les Europeens; ils ne scauent ce que c'est que de jurer. Quoy qu'il y en ait parmy eux quelques-vns qui soient larrons, ils ne déroberent iamais avec effronterie, ny mesme avec adresse, du moins les Algonquins, quoy qu'ils ne manquent pas d'esprit.

Ordinairement tous les Sauvages ont l'esprit bon, & il est bien rare de voir parmy eux de ces esprits busés & grossiers, comme nous en voyons en France parmy nos payfans: Ils craignent plus vne simple reprimande de leurs parens ou de leurs Capitaines, que l'on ne fait en Europe les rouës & les gibets: car vous ne voyez point de defordre parmy eux, quoy que les peres et les meres n'ayent point de chaffiment pour leurs enfans, non plus que leurs chefs pour leurs inferieurs, que des paroles de reprimande; & l'en ay veu qui se font empoisonnez; d'autres qui se font pendus, ou pour auoir receu, ou de peur de recevoir vne correction de leurs parens, ou de leurs Capitaines, & cela pour quelques petites fautes qu'ils auoient fait. C'est d'où vient que quand il s'est fait vn meurtre, on ne s'en prend point à celui qui l'a fait, mais aux Capitaines, qui sont obligez de satisfaire aux parens du defunt; & comme la satisfaction est considerable, & que cela donne de la peine au Capitaine, cela donne vne telle confusion à celui qui a fait le mal, que quoy qu'on ne luy dise rien, il se bannit ordinairement le reste de ses iours, & cela retient tous les autres en bride.

Ils respectent beaucoup leurs Capitaines, & leur obeyffent promptement, sur tout quand ils ne font point vicieux: car quand ils le font, ils les méprisent fort, disans, qu'un homme qui ne peut pas se commander soy-mesme, est incapable de commander autrui.

Ils ne font point d'ordinaire auaricieux; cela vient de ce qu'ils ne foucient pas de rien amasser (particulièrement les Algonquins) qui viuent au iour la iournée: ils n'ont point de soin.

La liberalité parmy eux est estimée; c'est d'où vient que les Capitaines font ordinairement plus pauvres que les autres: car quand ils

commencent à paroître, ils donnent tout, pour attirer l'affection de leurs gens, qui par apres leur font plusieurs presens, & les nourrissent quand ils commencent à vieillir.

Ils ne font point plus braues les vns que les autres, les meilleurs chasseurs font les mieux accommodez.

Ils ne sçavent ce que c'est de se faire seruir, chacun se fert soy-mesme.

Le mestier des hommes Algonquins, c'est d'aller à la chasse, à la pesche & à la guerre, en traite aux Nations estoignées, & d'escorter les femmes quand elles vont en des lieux dangereux, faire les canots. & voila tout ; pour le reste ce font les femmes qui le doivent faire.

Quand ils font en voyage, & que leurs femmes vont avec eux, la femme nâge dans le canot auffi bien que l'homme. En voila assez dit des Algonquins.

Venons maintenant à vne vie & des coustumes bien differentes qu'ont les Nations de la langue Huronne, tels que font tous les cantons des Iroquois. Ils font sedentaires, comme j'ay déjà dit, & battissent des bourgades. Ce font les hommes qui font les palissades & les cabanes, qu'ils font en forme de berceau, fort haut & large ; couuert depuis le haut iusques au le Maistre du festin chante tou.¹ bas de grosse écorce de Frefine ou d'Orme : les meilleures de ces cabanes font couuertes d'écorces de Cedre, mais elles font plus rares.

Ils abbatent du Bois, & desfontent pour faire des champs. Quand le bois en est brulé, c'est aux femmes à les enfemencer ; car ce font les femmes qui font toutes les semences, cerclent le bled & en font la recolte : ce font elles qui le moulent, autrement le pilent : car les Sauvages n'ont iamais eu l'usage des Moulins ; l'ayant reduit en farine, elles en font du pain, ou vne espece de bouillie avec de l'eau & quelque affaiffonnement, lors qu'ils en ont, ce qu'ils appellent Sagamité : car les femmes font les Cuisinieres & les Boulangeres.

Les hommes trauaillent encore à faire des canots, des armures & des rets ; mais ce font les femmes qui filent le fil : les hommes tiennent les Conseils, delibèrent des affaires, c'est à dire ceux qui font de naissance pour cela ; car les Capitaines viennent de peres en fils, & entrent au Conseil lors qu'ils font en aage meur, & qu'ils ont montré auoir l'esprit bien fait.

Ce font les hommes qui vont à la chasse, à la pesche, & à la guerre : les Iroquois ne vont point en traite chez les autres nations Sauvages, car ils font haïs de tous : les Hurons y alloient fort, & traffiquoient quasi par tout le pays.²

¹ Ces mots : " le Maistre du festin chante tou." appartiennent à un endroit que nous signalerons plus loin.

² Les Hurons obtenaient par les Andastes de la Pennsylvanie ou autres peuples, du tabac de la Virginie. Ils allaient sur l'Ottawa rencontrer les Sauvages du nord avec lesquels ils échangeaient les produits de leur culture.

Les hommes s'occupent encore à faire des plats & des cuillères de bois. C'est aussi eux qui font les champs de tabac, & les calumets ou pipes qui leur servent à fumer : les femmes font les pots de terre, comme aussi quantité de petits ouvrages propres à leurs usages, que je ne d'écriray point pour n'être connus en France. Elles servent de porte-taix, & il faut que ce soit elles qui portent tout ce qu'il y a à porter.

J'ay appris depuis peu que les Iroquois & Iroquoises se font servir par leurs Esclaves, qu'ils ont en grand nombre,³ tant d'hommes que de femmes.

Continuation sur le même sujet, concernant le
Mariage des Sauvages.

Chapitre X.

Difons un petit mot de leurs Mariages. Lors qu'un garçon à dessein d'épouser une fille, il la va voir, il la caresse, mais jamais avec indecence, ce seroit un crime parmi eux : il lui parle en particulier, & quand il l'a enfin gagnée, il lui fait des présents de ce qu'ils ont de plus rare ; & quand tout est d'accord, il va demeurer dans la cabane de la fille, car la femme ne va point demeurer chez le mary, mais le mary chez la femme.

Parmi les Hurons un mariage n'est pas tenu pour véritable mariage, mais plutôt pour débauche, si les père & mère d'un jeune homme n'ont été demander aux parens de la fille celle qu'ils desirent avoir pour femme à leurs enfans ; ce qui se fait donnant quelque riche présent aux parens de la fille.

Ils demeurent quelquesfois long-temps ensemble deuant que de consommé le mariage : & l'on dit une chose admirable des Algonquins, qui est, que souvent ils demeurent un an & davantage ensemble, avant que le consommé : il ne se passe rien parmi eux qui ne soit dans l'honnesteté, & rien de dissolu dans ces rencontres, quoy qu'ils soient naturellement grands railleurs, & qu'ils ayent plusieurs mots à double entente, mais ils ne s'en servent pas dans ces rencontres.

Quoy que la polygamie ne soit pas défendue parmi eux, rarement voyez vous un homme avoir deux femmes, sur tout parmi les Hurons & les Iroquois : car cela se rencontre quelquesfois chez les Algonquins.

Le divorce n'est point une chose odieuse chez les Sauvages, un homme pouvant repudier facilement sa femme, & la femme son mary (j'entends parler de ceux qui ne sont point Chrétiens) cela se fait sans bruit : car quand la femme repudie son mary, elle n'a qu'à lui dire qu'il forte de sa maison, & il s'en va sans rien dire autre chose, & y laisse tout ce qu'il y a apporté, à la réserve de ses habits. Tout de même, si le

³ Les conquêtes étonnantes des Iroquois depuis seize ans permettaient à M. Boucher de mentionner le grand nombre d'esclaves que ce peuple possédait en 1663.

mary veut repudier sa femme, il se retire. apres luy auoir declaré qu'il la quitte : s'ils ont des enfans ils demeurent tous à la femme. Ces diuorces arrivent rarement parce que chacun est sur ses gardes, s'empeschant de de donner du mécontentement à sa partie, crainte de l'obliger à la separation.

Ils ne font pas beaucoup sujets à la jalouffe, sur tout les Iroquois.

Ils ont des jeux parmi eux de diuerses sortes, les plus communs sont les jeux de paille, & le jeu du plat, & vn troisiéme qu'ils nomment paqueffen.

Ce jeu de paille se fait en effet avec de petites pailles qui sont faites exprés, & qui se partagent en trois, comme au hazard, fort inégalement. Nos Francois ne l'ont pû encore bien apprendre, il est plein d'esprit ; & ces pailles sont parmi eux, ce que les cartes sont parmi nous.

Le jeu du plat sont neuf petits os plats & ronds comme des noyaux de pesche, que l'on auroit liffés & aplatis, qui sont noirs d'un costé, & blancs de l'autre, que l'on remuë & que l'on fait sauter dans vn grand plat de bois, qu'enfin on arreste en frappant la terre, le tenant avec les deux mains : la perte ou le gain dépend d'un certain nombre qui se trouue tout d'une couleur.

Le jeu paqueffen est presque la mesme chose, sinon qu'on iette ces petits os en l'air avec la main, retombans sur vne robe estenduë en terre, qui sert comme de tapis ; le nombre tout d'une couleur fait la perte ou le gain.

Ils se festinent aussi les vns les autres, la facon est telle. Celuy qui veut faire festin fait mettre vne grande chaudiere sur le feu, ou deux, ou trois, selon le monde qu'il veut traiter : dans lesquelles chaudières on met de la viande ou du poisson, & en suite de la farine ou bled d'Inde : quand cela est euit, celuy qui fait le festin enuoye conuier ceux qu'il desire qui y soient : ils y viennent avec vn plat & vne cuillere. Ils entrent dans la cabane sans dire mot, & s'arrangent sur leurs derrieres comme des guenons : cependant le Maistre du festin chante toujours¹ iusques à ce que tous les conuiez soient entrez, car il ne leur fait aucune ceremonie : alors il prend la parole, & dit. Je fais festin : que s'il desire gratifier & faire honneur à son fils ou à quelqu'autre, il le declarera, disant, c'est vn tel qui fait festin : alors tous les assistans répondent vn certain hô. qui est comme vn espeece de remerciement : il continuë & dit, il y a tant de chaudières, selon le nombre qu'il y aura : on lui répond encore hô : c'est d'une telle viande. & tuëe par vn tel : à chaque article on fait tousiours la mesme réponse hô : & ainsi consecutiuent il declare tout ce qu'il y a dans le festin, & on répond tousiours la mesme chose, hô, hô.

En suite il dit, Je souhaitte qu'un tel nombre de vous autres chante, vn tel, vn tel, & vn tel : & souuent il commence le premier à chanter, & les vns apres les autres chantent iusques au nombre qu'il a souhaité.

¹ Ces mots : " le Maistre du festin chante tou." ont déjà figuré dans un endroit que nous signalons plus haut.

La personne qui chante se lève, faisant diverses postures & gestes en chantant. Cette façon de chanter n'est point harmonieuse, avec douceur, mais elle est comme de gens qui s'excitent à la colère, & même ils font quelquefois des signes de frapper : ils raconteront dans ces chançons martiales leurs prouesses, & les hommes qu'ils ont tué en guerre, ou les desseins qu'ils ont d'aller en guerre pour vanger la mort de quelqu'un de leurs parens, ou de quelque homme considérable. Ce qui les y engage par honneur ; & fouvent ceux qui fuient à chanter, s'engagent en chantant de les suivre à la guerre, & mourir avec eux.¹

Après que tous ont chanté on dresse la chaudière, c'est à dire qu'on prend les plats d'un chacun, & on met de la fagamité dedans ; s'il y a de la viande on en distribue à chacun de ceux qu'on desire honorer & gratifier un morceau : les morceaux les plus délicats sont pour les Capitaines ; celui qui fait festin ne mange point, mais il chante pendant que les autres mangent. Si ce sont des Algonquins, ils peuvent emporter leurs plats de fagamité chez eux ; mais chez les Iroquois & Hurons, cela n'est pas permis, il faut tout manger ce qui vous est servi ; c'est d'où vient qu'ils portent des plats fort petits : car on n'ose pas sortir de la cabane avant d'avoir vidé son plat, à moins que de faire quelque petit présent au Maître du festin, un couteau, une aleshne, un pain de petum. Les femmes y sont moins appelées que les hommes, sur tout chez les Iroquois & Hurons.

Il se fait quelquefois parmy eux des festins bien considérables : il s'en fit un du temps que l'étoit aux Hurons, de la chair de cinquante cerfs, dans cinquante chaudières.²

Ils ont aussi des danses parmy eux, qui ne ressemblent en rien aux nôtres, car elles ne consistent qu'à une certaine façon de se fécouer le corps, frappant des pieds contre terre, & faisant beaucoup d'autres postures avec règle, & à la cadence d'un petit tambour, ou autre instrument, qui fait un petit bruit sourd : ils vont si bien à la cadence, qu'on ne voit point de confusion ny de désordre, quoy qu'ils soient quelquefois plus de deux cens à danser ensemble ; ils frappent tous du pied en même temps, & si à propos, que l'on diroit qu'il n'y a qu'une personne qui danse.

Ces danses se font ordinairement pour quelques réjouissances publiques, comme seroit quelques victoires remportées sur l'ennemy, ou un

¹ Ainsi, un personnage habile donnoit festin, attirant les chefs qu'il vouloit engager à former une expédition, et l'affaire se décidait à table—car c'est par des dîners qu'on gouverne les hommes, a dit Boileau.

² Ces chaudières étoient de provenance française. Avant que d'en avoir l'usage, on faisoit bouillir l'eau en plaçant dans le cassot d'écorce qui la contenoit force cailloux rouges au feu que l'on retiroit dès qu'ils avoient communiqué leur calorique au liquide. De cette manière on faisoit cuire du poisson, des légumes et même de la viande, déchiquetée préalablement, mais ce bouilli des Sauvages devoit être pitoyable. L'apparition des chaudières de métal a dû produire une joie immense depuis Québec jusqu'au saut Sainte-Marie.

traité de paix nouvellement conclu ; il s'en fait bien auffi quelquesfois chez des particuliers entre amis ; mais cela n'est pas bien ordinaire.

Les peuples fedentaires¹ ont des Officiers pour toute forte de chofes, qu'ils appellent Capitaines ou gens confiderables ; les principaux font pour la police, les autres pour la guerre ; il y en a d'autres qui ne font que pour auertir, & qui feruent comme de tambours & de trompettes : les vns vont crier par les ruës du bourg le foir, ou le matin, le nom de ceux qui font morts, ou le jour ou la nuit ;² d'autres ont foin de faire les preparatifs pour brufler les prifonniers ; d'autres ont ordre d'auertir de fe trouver au Confeil quand il fe doit tenir : quelques autres ont charge d'auertir par le bourg quand on doit faire quelques réjoüiffances ou danfes publiques, ainfi de tout le refte, & tout cela fans confuffion ny defordre.

Ils n'ont point de Religion, mais ils font fort fuperftitieux, & ajoutent foy à leurs fonges : c'eft ce qui donne plus de peine aux Peres Iefuites qui les inftruifent.

Ils croyent l'immortalité de l'Ame. & difent qu'elle va apres la mort dans vn beau pays, que deuant que d'y arriver, il faut paffer vne riuere où il y a vn certain qui perce la tefte à tous les paffans, & leur arrache la ceruelle, ce qui fait qu'ils ne fe fouviennent plus de rien.

Ils ont quantité de fables qu'ils racontent, & en toutes on y remarque toujours quelque chofe qui a du rapport à quelques-vnes des hiftoires de l'ancien Teftament.

Ils ont connoiffance des Efprits, ont vne grande auerfion des Sorciers ; & quand quelqu'un en eft accufé, & qu'on croit qu'il le foit, il eft auffi-toft tué ou bruflé comme vn ennemy.

Ils font fort aumofniers, & logent facilement les Efrangers & Voyageurs, fans efferance d'aucun falaire. & il y en a plusieurs qui quittent leurs lits, ou pour mieux dire, la place où ils couchent, leur donnant à manger ce qu'ils ont de meilleur, & cela affez fouuent à vn homme qu'ils n'ont iamais veu, & qu'ils ne verront peut-efre iamais, & qui s'en ira fans leur dire grand-merey, cela eft particulièrement dans les Nations fedentaires.

Quand il y a quelque famille qui eft tombée en neceffité de vivres, il y a des Capitaines qui vont par le Bourg ramaffer du bled pour la fubfiftance de ces pauvres gens, chacun donne, qui plus, qui moins, felon fon pouuoir.

Ils ne font pas vilains les vns envers les autres ; quand ils ont tué ou

¹ Andastes, Iroquois, Neutres, Pétunex, Hurons, ayant des bourgades fortifiées et cultivant une banlieue fitnée dans le voisinage immédiat. A peu près tous les trente ans, le fol ne produifant plus que de maigres récoltes, on recourait à des terres nouvelles et la bourgade se déplaçait en conféquence.

² La pratique du cri public existait auffi chez les Algonquins lorsqu'un certain nombre de cabanes se trouvaient réunies, comme la chofe se vit à Trois-Rivières lorsque Plesaret annonça qu'il se ferait baptifer.

peché, ils en font des largeffes, foit en faifant feftin, ou en enuoyant chez les particuliers,

Ils font pitoyables, & fe portent compaffion les vns aux autres,

Ils ayment fort leurs parens & les pleurent long-temps apres qu'ils font morts: quand ils les enterrent, ils mettent avec eux ce qu'ils aymoient le plus pendant leur vie, & ce qu'ils eftiment de plus precieux parmy leurs meubles,

Ils ont prefque tous le fens commun affez bon, & raifonnent fort bien; cela se void dans leurs confeils, & dans leurs harangues qu'ils font fouvent en toutes fortes d'occafions,

Tous les Sauvages qui font proche des Europeens¹ deuiennent yrongnes, & cela fait bien tort aux noftres²: car de quantité qui estoient fort bons Chreftiens, plusieurs fe font relatchez. Les Peres Iefuites ont fait ce qu'ils ont pû pour empêcher ce mal: car les Sauvages ne boient que pour s'enyurer; et quand ils ont commencé à boire, ils donneroient tout ce que l'on voudroit pour vne bouteille d'eau de vie, afin d'acheuer de s'enyurer,

La guerre qu'ils fe font les vns aux autres, ne fe fait point pour conquerir des terres, ny pour deuenir plus grands Seigneurs, ny mefme pour l'interett, mais par pure vengeance: aufli ne parlent-ils point autrement; car ils difent, ie m'en vay en guerre pour vanger la mort d'un tel, & c'est d'où vient qu'ils traitent fi cruellement leurs prifonniers, & ne vivent iamais qu'à détruire & faire perir vne Nation toute entiere,

La maniere que les Sauvages font
la guerre,

Chapitre XI.

Ceux qui vont en guerre ne font foulloyez de perfonne: chacun y va à fes dépens, & fe doit fournir d'armes, de viures, de munitions, & autres chofes neceffaires pour la guerre.

La façon qu'ils font les leuées, la voicy: Vn Capitaine fait feftin, (on appelle cela pendre la Chaudiere) il inuite à fon feftin tous les jeunes gens de fon bourg, il leur declare qu'il a deffein d'aller en guerre pour vanger la mort d'un tel ou d'une telle: il exhorte ceux qui font fes amis de l'accompagner: apres qu'il a dit le mieux qu'il a pû là deffus, & que le feftin eft mangé, chacun s'en va; apres quoy ceux qui ont emue de l'accompagner viennent les vns apres les autres luy faire offre de leurs fervices, en luy difant, vn tel mon oicle (car c'est comme ils traitent

¹ En 1663, les Sauvages qui etalent près des Europeens, c'est-à-dire des postes d'Albany et du New-Jersey, ne pouvaient être que les Iroquois. Il s'agit peut-être en même temps des Sauvages du Maine.

² Nos Sauvages: ceux qui fréquentent les Français.

d'ordinaire ceux qu'ils estiment plus qu'eux) ou bien mon frere (s'ils sont égaux) je viens te dire que je veux risquer avec toy en ton dessein de la guerre.

En mesme temps chacun fait disposer ses viure ; & on se tient prest pour le iour assigné du depart.

Quand ils ont de grandes entreprises à faire, cela se delibere long-temps auparavant dans le Conseil des anciens & des principaux Capitaines ; & l'affaire estant vne fois concludé, & qu'on a choisi cehy à qui on veut donner la conduite de l'expedition. vn Officier va crier par le Bourg, que l'on va à la guerre, & que l'on exhorte toute la ieunesse à aller dans l'armée. Les Capitaines de tous les Villages qui ont assisté au Conseil en font faire autant chez eux : à mesure que les ieunes gens se deliberent, ils en auertissent le Capitaine qui est Chef de l'entreprise.

Après cela on enuoye des Deputez avec des presens chez tous les Alliez les plus proches, pour le prier de les assister dans leurs desseins. Ils tiennent Conseil là dessus, ils voyent ce qu'ils peuvent donner de monde, ou plutost ils exhortent leur ieunesse à aller ioindre le gros.

Quand ils font tous assemblez, & qu'ils marchent, ils ont toujours des decouureurs qui vont deuant ; chaque Village qui a fourny du monde, a des Capitaines qui les commandent ; & tous ces Capitaines là s'assemblent souuent pour tenir conseil sur toutes fortes de chés : car ils ne negligent rien.

Ils exhortent souuent leurs soldats à tenir bon à l'occasion, & ne point s'enfuyr. leur representant que les gens de cœur et de courage ne s'enfuyent iamais.

Il n'y a point de chastiment chez eux pour ceux qui se font enfuyr, sinon qu'on les qualifie de poltron, mais encore tout bas.

Quand ils rencontrent l'Ennemy & qu'on est aux prises, les Capitaines ferment de tambours & de trompettes, & crient sans cesse. Courage ieunesse, courage, ils font à nous, que personne ne fuyé : cela les anime beaucoup ; car ils respectent fort leurs Capitaines.

Ils sont adroits à surprendre, & à dresser vne embuscade ; ils ne se promettent pas mal à faire vne retraite honorable, quand ils se voyent presséz : ils nous l'ont fait voir par experience.

Ils sont vigoureux d'abord, mais ils ne sont pas de longue resistance. Ce ne sont pas aussi gens à se battre en raze campagne. Ils ne commencent iamais de combats qu'ils ne fassent auparavant vn cry tous ensemble pour étonner leurs Ennemis d'abord.

Ils sont adroits à manier les armes à feu. tirent fort bien vn coup de fusil.

Ils ont des simples parmi eux, qui sont excellens pour guarir les blessures ; sur tout d'armes à feu.

Ils sont de grande fatigue & bien dispos : ils sont fort bien du pied, & ont une adresse toute particuliere à se reconnoître dans les bois, & ne s'y perdent quasi iamais.

De la façon qu'ils traitent les Prisonniers
de Guerre.

Chapitre XII.

Quand ils ont pris des prisonniers, ils leurs coupent quelques doigts d'abord : ils les lient par les bras & par les jambes avec des cordes : finon que lors qu'il faut marcher, ils leur laissent les jambes libres.

Le soir quand ils cabanent, ils font coucher les prisonniers sur le dos contre terre, & ils plantent de petits pieux en terre, au droit des pieds, des mains, du col, & de la tete : en suite ils lient le prisonnier à ces pieux, de sorte qu'il ne peut remuer : ce qui est une peine plus grande que l'on ne pourroit croire, principalement l'Esté, à cause des Maringois qui les mangent, car ils sont nus.

Arrivant à l'entrée des Bourgades, tout le peuple vient au devant ; il est libre à un chacun de leur faire tout le mal qu'ils voudront, à la réserve de les tuer : alors vous y voyez les uns armez de couteaux, soit pour couper des doigts, ou pour faire des incisions le long des bras, du dos, & autres parties charnues, le prisonnier étant tout nud ; d'autres ont des bâtons dequoy ils le bastonnent. Il y en a qui ont des verges, des ronces et des bouts de corde. Avec tous ces instrumens, on le careffe à son entrée ; car c'est leur façon de parler.

Il faut pendant tout ce temps-là que le prisonnier chante, s'il veut paroître homme de coeur & de courage. Et en effet, les Sauvages ne manquent jamais de chanter pendant tout le temps qu'on les tourmente ; (mais ce chant est un chant lugubre.)

Après qu'ils sont entrez dans le Bourg, on les mene de cabane en cabane, chez les principaux, & par tout là il faut qu'ils chantent.

Après un iour ou deux qui se sont passez dans ces tristes preludes, les Capitaines tiennent Conseil pour le condamner à la mort, ou luy donner la vie : s'il est condamné à la mort, celui-là à qui il a été donné (car c'est leur coutume de les donner pour quelqu'un qui est mort en guerre.) Celui là dis-je fait festin ; & quand tous les conuiez sont assemblez, il leur dit ; Voila mon fils ou mon neveu, (selon le degré de parenté que luy estoit celui pour qui le prisonnier a été donné,) qui vous fait son festin d'Adieu. C'est leur coutume quand ils entreprennent quelque grand voyage, de faire festin auparavant que de partir, qu'ils appellent festin d'Adieu : en suite le prisonnier chante, & apres luy une partie des conuiez chantent aussi.

Après que l'on est retiré, on dispose une cabane pour brûler le prisonnier : on y fait quantité de feux ; on aduertit par le Bourg de l'heure que l'on doit commencer à le brûler, afin qu'on s'y trouue.

Quand l'heure est venuë, on y mene le pauvre patient ; il a les bras liez au corps au dessus du coude, & une corde aux jambes environ de

deux pieds de long, afin qu'il ne puisse faire de plus grandes éjambées. Tous ces gens sont arrangez des deux costez de la cabane : Vous sçavez en passant, qu'ils ne sçavent ce que c'est que de cheminée, & qu'ils font le feu au milieu de la place.

Ils laissent donc un petit chemin entre les feux qui sont allumez au milieu de la cabane tout au long, d'espace en espace, & entre les hommes qui sont rangez des deux costez, assis sur le cul comme des Singes ; & c'est par où doit courir le prisonnier.

Chacun a un tison bien embrasé, ou un morceau de fer tout rouge de feu : quand tout est disposé, quelques Capitaines qui sont au bout de la cabane avec le prisonnier, crient tout haut ; Voilà le prisonnier qui va partir, que chacun se dispose à bien faire ; mais qu'on ne le brulle que jusques à la ceinture.

En suite on luy fait commandement de partir : ce qu'il fait courant, ou pour mieux dire trotinant le plus viste qu'il peut, entre le feu & ses bourreaux, qui tous le brulent en passant ; les uns aux jambes, les autres aux enffles : mais cela avec une barbarie qui n'appartient qu'à eux.

Je vous avoué que c'est une vraie représentation d'Enfer ; car vous voyez une grande cabane pleine par le milieu de feu, & toute remplie de fumée, où l'on ne voit goutte ; car c'est d'ordinaire la nuit que cela se fait : vous y voyez paroître une multitude de monde ; les uns sont assis, les autres debout ; les uns seruent de bourreaux, les autres de spectateurs, qui se moquent et se rient du pauvre patient. Parmy tout cela, vous voyez un pauvre misérable tout nud, et tout grillé, abandonné à la rage de ces barbares.

Après qu'ils luy ont fait faire le nombre de tours de cabane qui a esté ordonné par les Anciens, qui est d'ordinaire de dix ou de douze ; la nuit estant presque passée, tout le monde se retire, à la reserve de quelques uns qui demeurent pour garder le prisonnier jusques au matin, que se doit faire le reste de l'exécution.

Pendant ce temps-là, il est attaché à un poteau, & pas bien loin d'un grand feu, dans lequel rongissent des haeches, dont on se sert pour le bruler, l'interrogeant de temps en temps de l'estat de son Pays, & des choses qu'ils desirent sçavoir : & s'ils voyent qu'il leur diffimule quelque chose, ils luy redoublent ses tourmens ; c'est à quoy se passe le reste de la nuit.

Le jour estant venu, environ le Soleil levant, on aduertit les femmes d'aller faire des feux dans la place où est dressé l'Echafaut. Poubliais à dire que dès qu'un prisonnier est arrivé, on luy en dresse un ; soit qu'on le veuille faire mourir, ou non, sur lequel échafaut on le fait monter plusieurs fois le jour, pour estre exposé à la vené du peuple.

Quand tous ces feux sont faits, l'on conduit le patient sur cet échafaut, au milieu duquel on a planté une grande perche, on plustost un pieu fort haut ; on luy fait embrasser ce pieu, luy liant les deux mains

ensemble. La corde pareillement qui luy lië les deux jambes, fait un cercle autour de ce même pieu; de sorte qu'il peut tourner tout à l'entour de ce pieu.

Il est là exposé tout nud; il y a quatre échelles aux quatre costez de l'échafaut; & pour lors, il est libre à un chacun de monter sur l'échafaut pour le tourmenter. On ne manque pas de bourreaux, car il y en a assez: Nous avons remarqué que les plus cruels, sont certains poltrons qui ne vont jamais en guerre.

Ils le montent donc sur l'échafaut, & ils le brûlent avec des tisons; mais avec autant de froideur, que si c'estoit un morceau de bois.

Après deux ou trois heures qu'ils l'ont tourmenté de la sorte, & qu'il ne ressemble qu'à un charbon, ils luy écorchent la teste, pour luy lever la chevelure: c'est ce qu'ils font à tous ceux qu'ils tuent en guerre, ou qu'ils brûlent chez eux. En suite s'il reste de la vie au patient, ils luy coupent le col avec un couteau, luy fendent la poitrine, & lui en tirent le cœur; & si ç'a esté un homme courageux, qui n'ait fait aucun cry pendant qu'on l'a tourmenté, il y en a qui boient de son sang, pour s'incorporer son courage.

En suite on le coupe par quartiers, & on le jette à la voirie; ou quelquesfois ils le font cuire, & le mangent par rage.

Quand les Capitaines ont résolu de donner la vie au prisonnier, & que celui à qui il a esté donné y consent (car il y peut plus que pas un autre) on va aussitôt le délier, on le publie par le Bourg, & pour lors on le traite bien, personne n'oseroit plus luy faire de mal, quoy qu'on ne laisse pas de le regarder comme un esclave, & il est obligé de servir celui à qui il a esté donné en cette qualité là. Il est en feureté pour la vie, pourveu qu'il ne soit pas soupçonné de se vouloir sauver, & qu'il ne desobeisse point à ce qu'on luy commande; que s'il est soupçonné de se vouloir sauver, aussitôt on lui fend la teste avec une hache: on luy en fait tout autant quand il fait difficulté d'obeyr.

Si Dieu nous fait la grace d'estre un iour les Maistres, il fera aisé de leur ôter ces Barbares coutumes, & de les rendre plus policez: car comme j'ay déjà dit, ils ont le sens commun fort bon, & il se laissent assez facilement gagner à la raison; & quand ils sont une fois convaincus d'une chose, ils ont peine d'en déborder; témoins ces pauvres misérables Hurons & Huronnes, qui ont esté faits captifs par les Iroquois, & qui avoient esté instruits & baptisez par les Peres Jésuites, qui gardent avec tant de fermeté & de confiance leur Religion, au milieu de leurs Ennemis, & qui sont honte à beaucoup de libertins François, qui ne se font pas comporter si Religieusement parmy les Ennemis, comme ces pauvres gens, qui volent de joye quand ils peuvent rencontrer un Père Jésuite, pour se confesser & recevoir leurs Sacramens.

Réponses aux questions qui ont été faites à l'Auteur
lors qu'il étoit en France.

Chapitre XIII.

Pendant mon séjour en France, il m'a été fait diverses questions par plusieurs honnêtes gens, concernant le pays de la Nouvelle France, l'ay eue que l'obligerois le Lecteur curieux de les mettre icy, & d'en faire un Chapitre exprés, avec les réponses, qui donneront beaucoup d'intelligence et de connoissance à ceux qui ont de l'affection pour ce pays icy, ou qui souhaiteroient d'y venir.

Le commenceray donc par une assez commune, qui est, si la vigne y vient bien. L'ai déjà dit que les vignes sauvages y sont en abondance, & que même on en a éprouvé de celle de France, qui y vient assez bien. Mais pourquoy ne faites-vous donc pas des vignes? Je répons à cela, qu'il faut manger avant que de boire; & par ainsy qu'il faut songer à faire du bled avant que de planter de la vigne: on se passe mieux de vin que de pain; c'est tout ce qu'on a pû faire que de défricher des terres pour faire des grains, & non autre chose.

Le vin y est-il cher? Je répons, qu'il y vaut dix fois la pinte; l'eau de vie y vaut trente fois la pinte, & le vin d'Espagne y vaut autant: la mesure est semblable à celle de Paris.

Le bled y est-il cher? Le froment y vaut cent fois le minot, pesant soixante livres: & quelquesfois il vaut six francs.

Les pois y valent un écu le minot, & quelquesfois jusques à quatre francs.

Les journées des hommes y sont-elles chères? Vingt fois estant nourris pendant l'hiver, & trente fois estant nourris pendant l'été.

Y a-il des chevaux dans le pays? Je répons que non.

N'y a-il pas des prairies pour faire du foin? L'automne n'y vient-elle pas bien? parfaitement bien, & il y a de tres-belles prairies: mais il est assez dangereux d'avoir le foin, tant que les Iroquois nous ferons la guerre, & sur tout aux habitations des Trois-Rivieres & du Mont-Royal: car les faucheurs & les feneurs sont toujours en danger d'être tuez par ces Iroquois. Voilà la raison pourquoy on fait moins de foin, quoy que nous ayons de belles & grandes prairies, où il y a de tres-bonne herbe propre à ce faire. Mais il y a encore une autre raison qui empesche d'avoir des chevaux, c'est qu'il conteroit beaucoup à les faire venir de France: il y a peu de personnes qui ayent dequoy faire ces dépenses; & d'ailleurs l'on craint qu'estans venus les Iroquois ne les tuent, comme ils font nos autres bestiaux, ce qui seroit bien fâcheux à celui qui auroit fait la dépense de les faire venir. Et puis on espere toujours que nostre

bon Roy assistera ce pays icy, & qu'il fera destruire cette canaille d'Iroquois¹.

Y a-il bien des habitans ? A cela ie ne peux rien répondre d'affeuré, sinon que l'on m'a dit qu'il y en avoit huit cent cens à Quebec, pour les autres habitations il n'y en a pas tant.

Les habitans ont-ils bien des enfans ? Ouy, qui viennent bien-faits, grands & robustes, aussi bien les filles que les garçons : ils ont communément l'esprit assez bon, mais vn peu libertins, c'est à dire qu'on a de la peine à les captiver pour les estudes.

Pourquoy ne fait-on pas quantité de chanvres puis qu'il vient si bien ? La mesme raison que l'ay apporté pour la vigne, ie l'apporte pour le chanvre, sçavoir que nous n'avons songé qu'au bled iusques à maintenant, comme le plus necessaire. L'ajoute seulement que nous sommes trop peu de monde : car apres la defaite de l'Iroquois, il ne manquera que des habitans icy, pour y avoir tout ce que l'on y peut souhaiter.

Quelle boiffon boit-on à l'ordinaire ? Du vin dans les meilleures maisons, de la biere² dans d'autres : vn autre breuvage qu'on appelle du bouillon³, qui se boit communément dans toutes les maisons ; les plus pauvres boivent de l'eau, qui est fort bonne & commune en ce pays icy.

De quoy sont basties les maisons ? Les vnes sont basties toutes de pierre, & couvertes de planche ou aix de pin ; les autres sont basties de collombage ou charpente, & maffonnées entre les deux : d'autres sont basties tout à fait de bois : & toutes leslites maisons se courent comme dit est, de planches.

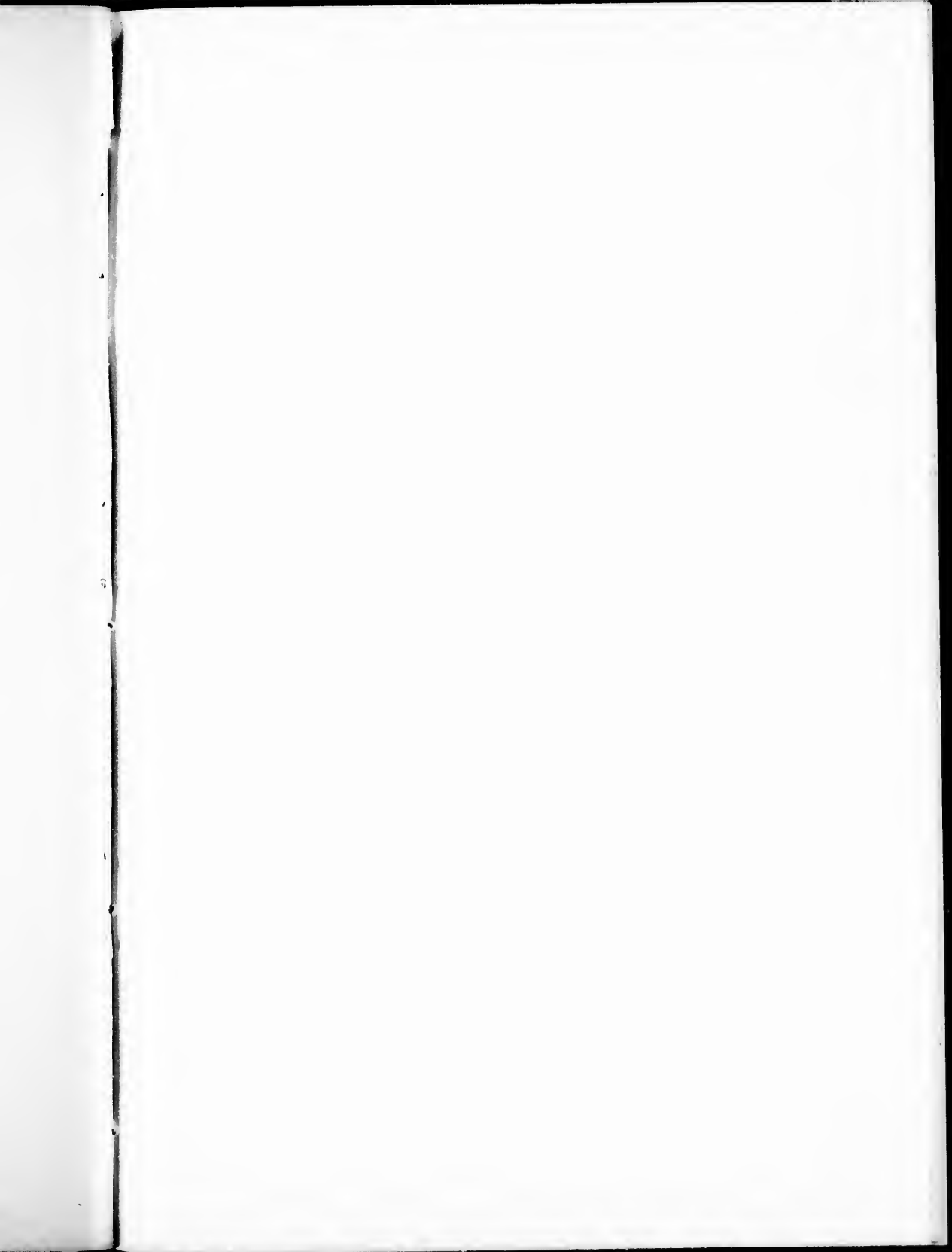
Le chaud en Esté y est-il bien grand ? Il y est environ comme dans le pays d'Annis.

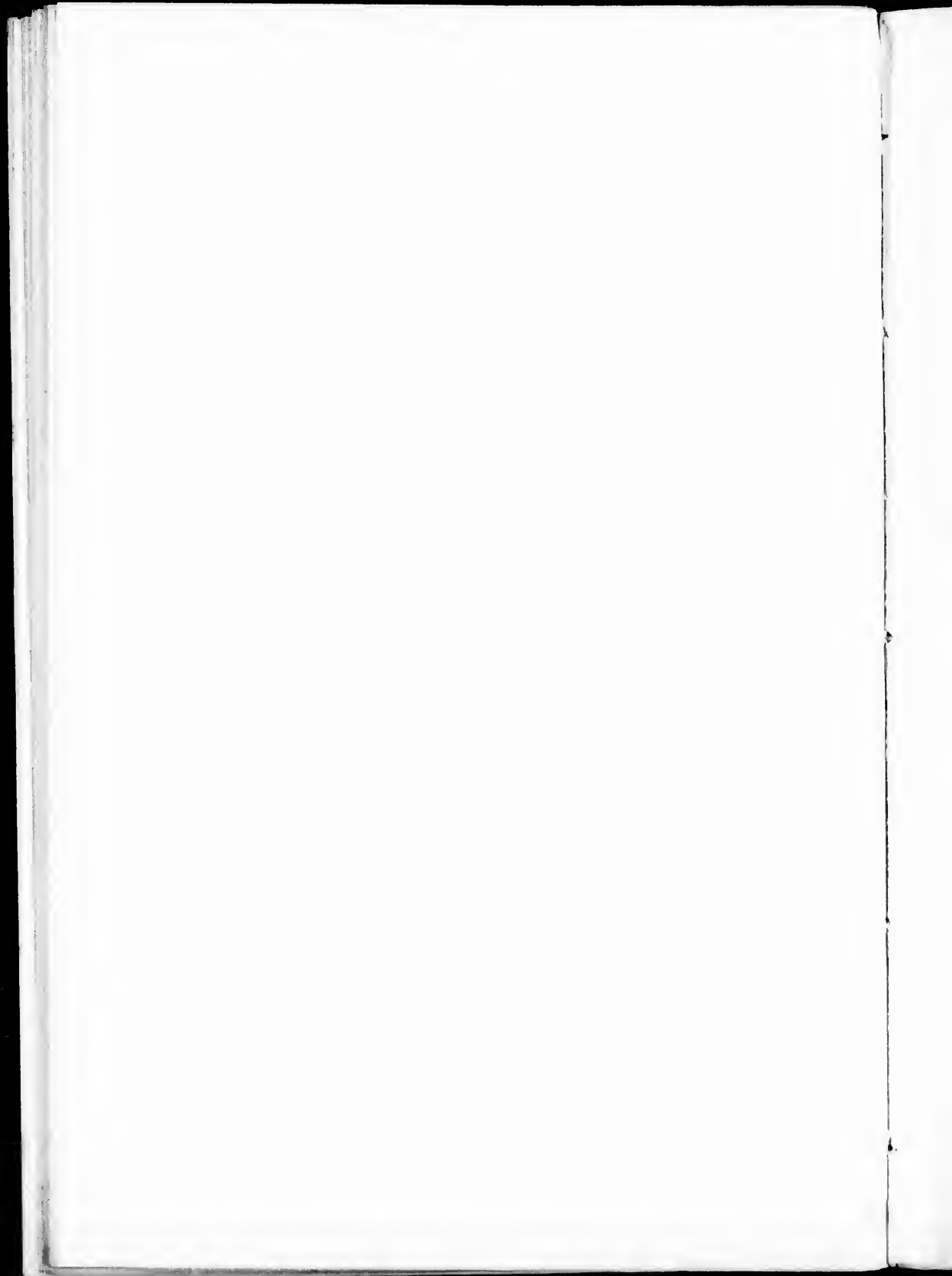
Les froids y sont-ils grands l'Hyuer ? Il y a quelques journées qui sont bien rudes, mais cela n'empesche point que l'on ne fasse ce que l'on a à faire ; on s'habille vn peu plus qu'à l'ordinaire ; on se coure les mains de certaines moufles, appellées en ce pays icy des mitaines : l'on fait bon feu dās les maisons, car le bois ne couste rien icy qu'à bācher & a apporter au feu. On se sert de bœufs pour le charrier, sur certaines machines qu'on appelle des traînes : cela glisse sur la neige, & vn bœuf seul en mene autant que deux bœufs seroient en Esté dans vne charette.

¹ Tel était le cri général des colons depuis plus de vingt ans. Les Cent-Associés, obligés par leur charte de pourvoir le pays d'une force armée suffisante, n'en faisaient rien et laissaient tout aller en ruine, même leurs propres affaires.

² Aussi du cidre, lequel était nécessairement importé comme le vin. Quant à la bière on en fabriqua à Québec et à Trois-Rivières dès les années 1630-7.

³ Dans l'inventaire des meubles et marchandises de Jacques Hertel, en 1651, il y a un item de "cinq barriques de bouillon". Ce breuvage, qui n'est plus connu en Canada, était au dix-septième siècle très répandu parmi le bas peuple de la Péninsule. Le dictionnaire de Trévoux dit qu'il avoit beaucoup de rapport avec le *chousset* des Tures, lequel est fait de pâte crue mais levée. on mit cette pâte dans un chaudron plein d'eau et, quand elle est rassise puis séchée, on en prend la grosseur d'un œuf que l'on jette dans l'eau pour boire.





Et comme j'ay déjà dit, la plupart des iours sont extrêmement froids, & il pleut fort peu pendant l'Hyver. Ce que l'y trouue de plus importun, c'est qu'il faut nourrir les bestiaux à l'estable plus de quatre mois, à cause que la terre est couverte de neige pendant ce temps-là : si la neige nous cause cette incommodité, elle nous rend d'un autre costé vn grand seruice, qui est qu'elle nous donne vne facilité de tirer les bois des forests, dont nous auons besoin pour les bastimens, tant de terre que d'eau, & pour autres choses. Nous tirons tout ce bois de la forest, par le moyen de ces traînées dont j'ay parlé, avec grande facilité, & bien plus commodément, & à beaucoup moins de frais, que si c'estoit en Esté par Charette.

L'air y est extrêmement sain en tout temps : mais sur tout l'Hyver ; on voit rarement des maladies en ces Pays-icy ; il est peu sujet aux bruines & aux brouillards ; l'air y est extrêmement subtil. A l'entrée du Gulfé & du Fleuve, les bruines y sont frequentes, à cause du voisinage de la mer : on y voit fort peu d'orages.

Mais quel profit peut-on faire là ? Qu'en peut-on tirer ? C'est vne question qui m'a esté faite souuente-fois, & qui me donnoit cause de rire, toutes les fois qu'on me la faisoit : il me sembloit voir des gens qui demandoient à faire récolte auant que d'auoir semé. Apres auoir dit que le Pays est bon, capable de produire toutes sortes de choses comme en France, qu'on s'y porte bien, qu'il ne manque que du monde ¹, que le Pays est extrêmement grand, & qu'infailiblement il y a de grandes richesses que nous n'auons pas peu découurir, parce que nous auons vn ennemy qui nous tient refferré dans vn petit coin, & nous empêche de nous écarter pour faire auenne découuerte : Ainsi li faudroit qu'il fust détruit, qu'il vint beaucoup de monde en ce Pays-icy, & puis on connoitroit la richesse du Pays : mais pour faire cela, il faut que quelqu'un en fasse la dépence : mais qui la fera, si ce n'est notre bon Roy ? Il a témoigné le vouloir faire, Dieu luy veuille continuer sa bonne volonté.

Les Anglois nos voisins ont fait d'abord de grandes dépenses pour les habitations là où ils se sont placez ; ils y ont jetté force monde, & l'on y compte à présent cinquante mil hommes portans les armes : c'est merueille que de voir leur Pays à present ; l'on y trouue toutes sortes de choses comme en Europe, & à la moitié meilleur marché. Ils y bastissent quantité de Vaiffeaux de toutes facons : ils y font valoir les mines de fer : ils ont de belles Villes : il y a Messagerie & Poste de l'vne à l'autre : ils ont des Carosses comme en France : ceux qui ont fait les auances trouuent bien à present leurs comptes : ce Pays-là n'est pas autre que le nostre : ce qui se fait là, se peut faire icy.²

¹ L'auteur porte uniquement son attention sur la culture du sol, et laisse de côté à dessein le commerce des pelleteries, dont le Canada auait plutôt souffert que bénéficié jusque-là.

² Toute l'histoire du Bas-Canada sous le régime français est résumée dans cette comparaison avec les colonies anglaises. Ici, l'imprévoyance et la chasse aux pelleteries ; là-bas, de solides établissemens qui bientôt se suffissent à eux-mêmes.

Cela n'empêchera pas que ie ne vous dife ce que ie crois que l'on peut faire, & dont l'on peut tirer beaucoup de profit : premierement la pefche de la Moluë, qui eft abondante à l'entrée du Fleuve, aux enuirons de Gafpé.

Secondement les huiles. tant de Loups-marins, que de Marfoins, dont il y a abondance dans le fleuve Saint Laurents, comme j'ay defia dit. Il eft vray qu'il y a quelque dépenfe à faire pour cela mais elle ne feroit pas confiderable, à l'égal du grand profit qu'on en peut esperer.

Il y a des mines de fer, de cuiure, d'eftain, d'antimoine, & de plomb; plusieurs croyent qu'il y a auffi des fourrières.

L'ay parlé à vn faifeur de falfpêtre, qui m'a dit qu'on en troueroit icy d'auffi bon, qu'en aucun lieu du monde & en quantité.

Pour le charbon de bois de Cedre, il eft fans comparifon beaucoup meilleur qu'aucun, dans la compofition de la poudre & des artifices.

De plus, les bois qui font icy en fi grande abondance, ne peuvent-ils pas jetter vn grand profit, foit pour les bafimens de mer, ou autres ourages, à quoy ils peuvent eftre vtiles.

La terre eftant bonne, ne peut-elle pas donner vn grand profit, non feulement pour toute forte de grains, qu'on en pourroit tirer abondamment; mais pour les chanvres & lins, qui venans bien, on en peut faire en abondance, & en faire par conféquent grand profit.

Ie ne parle point de l'abondance des Animaux qui s'y peuvent nourrir, comme de beaucoup d'autres chofes que vous voyez auffi bien que moy, apres la defcription que je vous ay faite.

Toutes les Riuieres font-elles nauigables? Ie répons que ouï, avec les canots fauuages; mais non pas avec nos bafimens. Les Nauires ne peuvent pas paffer Quebec, à ce que l'on croit, les Barques & Chaloupes ne peuvent pas aller plus loin que Mont-Royal; du Mont-Royal jufques dans le lac des Iroquois, il se trouve quarante lieuës de rapides, que l'on ne peut pas monter qu'avec des canots, & des bateaux plats: encore les faut-il tirer, comme on tire les bateaux en montant le long de la Sene. Apres quoy dans tous ces grands lacs, on y peut aller avec barques & chaloupes.

Ce qui empêche nos Riuieres d'eftre nauigables, fe font des chentes d'eau qui fe rencontrent par endroits, ou des rapides: & cela aux vnes plus qu'autres; car à la riuere du Saguené, on va jufques à quarante ou cinquante lieuës avec vne double chaloupe; & au contraire, dans la riuere des Trois-Riuieres, l'on n'y va pas plus de quatre lieuës: Si ce Pays-icy eftoit habité, ie ne doute pas que l'on ne rendift nauigable plufieurs riuieres qui ne le font point, & cela à peu de frais: car il y a telle riuere, où il n'y a qu'un rapide d'un quart de lieuë, apres lequel on pourroit aller bien loin: cependant, ceit la rend inacceffible à nos bafimens.

Il me femble que j'entends quelqu'un qui dit, Vous nous avez beaucoup dit de bien de la Nouvelle-France, mais vous ne nous en faites point.

voir les maux, ny les incommoditez : cependant, nous ſçavons bien qu'il n'y a point de Pays au monde, quelque bon qu'il puiſſe eſtre, où il ne ſe rencontre quelque choſe de fâcheux. Je vous répons que vous avez raiſon : ç'a eſté auffi mon deſſein dans tout mon diſcours, de vous en donner la connoiſſance : mais afin de vous les faire mieux concevoir, je mettray icy en détail ce que je juge de plus incommode ou importun, que je reduiray à quatre ou cinq chefs.

Le premier ſont les Iroquois nos Ennemis, qui nous tiennent referrez de fi pres, qu'ils nous empêchent de jouyr des commoditez du Pays : on ne peut aller à la chaffe, ny à la peſche, qu'en crainte d'eſtre tué, ou pris de ces coquins-là : & meſme on ne peut labourer les champs, & encore bien moins faire les foins, qu'en continuelle riſque : car ils drefſent des embuſcades de tous coſtez, & il ne faut qu'un petit buiffon pour mettre fix ou ſept de ces barbares à l'abry, ou pour mieux dire à l'aſuſt, qui ſe jettent ſur vous à l'improvviſte, ſoit que vous foyez à votre travail, ou que vous y aliez. Ils n'attaquent jamais qu'ils ne ſe voyent les plus forts ; s'ils ſont les plus foibles, ils ne diſent mot : ſi par hazard ils ſont découverts, ils quittent tout, & s'enfuyent ; & comme ils vont bien du pied, il eſt mal-aiſé de les attraper : ainſi vous voyez que l'on eſt toujours en crainte, & qu'un pauvre homme ne travaille point en ſeureté, s'il s'écarte un peu au loin. Une femme eſt toujours dans l'inquiétude que ſon mary, qui eſt party le matin pour ſon travail, ne ſoit tué ou pris, & que jamais elle ne le revoie : c'eſt la cauſe que la pluſpart des Habitans ſont pauvres, non ſeulement pour la raiſon que je viens de dire, qu'on ne peut pas jouyr des commoditez du Pays ; mais parce qu'ils tuent fouvent le beſtail ; empêchent quelques-fois de faire les recoltes, brûlent et pillent d'autres fois les maiſons quand ils les peuvent ſurprendre.

Ce mal eſt grand, mais il n'eſt pas ſans remede, & nous l'attendons de la charité de noſtre bon Roy, qui m'a dit qu'il nous en vouloit delivrer. Ce n'eſt pas une choſe bien mal-aiſée, puis qu'ils ne ſont pas plus de huit à neuf cens hommes portant les armes. Il eſt vray qu'ils ſont ſoldats, & bien adroits dans les bois ; ils l'ont fait voir à nos Capitaines venus de France¹, qui les mépriſoient : les vns y ſont demeurez, & les autres ont eſté contraints d'avoüer qu'il ne faut point ſe negliger, quand on va à la guerre contre-eux ; qu'ils entendent le meſtier, & qu'ils ne ſont point barbares en ce point ; mais apres tout, mille ou douze cens hommes bien conduits, ſeroient dire ; ils ont eſté, mais ne ſont plus : cela mettroit la reputation des François bien haut dans tout le Pays de la Nouvelle-France, d'avoir exterminé une Nation qui en a fait tant perir d'autres, & qui eſt la terreur de tous ces Pays-icy.

¹ Les quelques eſconades d'hommes armés venus de France entre 1636 et 1682 n'étaient pas des troupes royales, mais ſeulement des engagés de la compagnie des Cent-Associés, laquelle avoit contracté l'obligation de défendre la colonie et ne le fit jamais. Les Cent-Associés ſont coupables de toutes les horreurs commiſes par les Iroquois durant les " temps héroïques ".

La seconde incommodité que ie trouve icy, font des Maringoits, autrement appelez Couffins, qui sont en grande abondance dans les forefts, pendant trois mois de l'Été: il s'en trouve peu dans les campagnes, à raifon qu'ils ne peuvent refifter au vent; car le moindre petit vent les emporte: mais dans les bois, où ils font à l'abry, ils y font étrangement importuns; & fur tout le soir & le matin, & picquent plus vivement quand ils sentent de la pluye, qu'en vn autre temps. Il s'est trouué des perfonnes qui en avoient le vifage extrêmement enflé; mais cela ne dure pas, car au bout de vingt-quatre heures, il n'y paroît quafi plus, la fumée les fait fuyr: c'est pourquoy on fait touffours du feu & de la fumée proche de foy, quand on couche dans le bois.

La troifiéme incommodité que ie rencontre, c'est la longueur de l'Hyver, fur tout devers Quebec. Je n'en parleray pas davantage, veu que j'en ay dit affez cy-deffus: Je diray feulement que les neiges y font de trois à quatre pieds de haut, ie dis à Québec: car aux autres habitations, il y en a beaucoup moins, comme j'ay defia dit.

Dans le pays des Iroquois, s'y trouvent de certaines couleuvres, qu'on appelle des Serpens à fonnettes, qui font dangereufes pour leur morsures; j'en ay defia parlé, ainfi ie n'en diray rien davantage, finou qu'il n'y en a point dans ces quartiers-icy: Voila les plus grandes incommoditez dont j'ay connoiffance.

Voicy encore vne question qui m'a esté faite, favoir comme on vit en ce Pays-icy; fi la Juftice s'y rend; s'il n'y a point bien du libertinage, ven qu'il y pañé, dit-on, quantité de garnemens, & des filles mal-vivantes.

L'y répondray à tous les points l'un apres l'autre, & ie commencerai par le dernier. Il n'est pas vray qu'il vienne icy de ces fortes de filles, & ceux qui en parlent de la façon se font grandement mépris, & ont pris les Ifles de Saint Christophle & la Martinique pour la Nouvelle France: s'il y en vient icy on ne les connoît point pour telles; car avant que de les embarquer, il faut qu'il y aye quelques-vns de leur parens ou amis, qui afféurent qu'elles ont touffours esté fages: fi par hazard il s'en trouve quelques-vns de celles qui viennent, qui foient décriées, ou que pendant la tranferée elles ayent eu le bruit de se mal-comporter, on les renvoye en France¹.

Pour ce qui est des garnemens, s'il y en pañé, c'est qu'on ne les connoît pas; & quand ils font dans le Pays, ils font obligez de vivre en honneftes gens, autrement il n'y auroit pas de jeu pour eux: on fçait auffi-bien pendre en ce pays-icy qu'ailleurs, & on l'a fait voir à quelques-vns, qui n'out pas esté fages.

Pour la Juftice, elle se rend icy; il y a des Ingés; & quand on ne se trouve content, on en appelle devant le Gouverneur, & vn Confeil Souverain estably par le Roy à Quebec.

¹ La toute petite population qui peuplait le Bas-Canada s'était recrutée par elle-même, et appartenait à un monde où le sentiment religieux dominait les moindres actions.

Jufques à cette heure on a vefeu affez doucement, parce que Dieu nous a fait la grace d'auoir toujours des Gouverneurs qui ont eſté gens de bien, & d'ailleurs nous auons icy les Peres Jefuites qui prennent un grand ſoin d'inſtruire le monde : de forte que tout y va paifiblement ; on y vit beaucoup dans la crainte de Dieu, & il ne fe paſſe rien de feandaloux qu'on n'y apporte auffi-toſt remede : la deuotion eſt grande en tout le Pays.¹

Suite du meſme ſujet.

Chapitre XIV.

Plusieurs perſonnes qui apres auoir entendu diſcourir de la Nouvelle-France, ſoit qu'il leur prit enuie d'y venir, ou non, faiſoient cette queſtion : Penſez-vous que ie fuſſe propre pour ce pays-là ? que faudroit-il faire pour y aller habiter ? ſi i'y portois quatre ou cinq mille francs, pourrois je avec cela m'y accommoder honneſtement ? & en fuite beaucoup d'autres queſtions que ie mettray les vnes apres les autres, apres auoir répondu à celle-cy.

Vous me demandez premierement ſi vous eſtes propre pour ce pays ? La réponſe que ie vous fais, c'eſt que ce pays icy n'eſt pas encore propre pour les perſonnes de condition qui ſont extrêmement riches, parce qu'ils n'y rencontreroient pas toutes les douceurs qu'ils ſont en France : il faut attendre qu'il ſoit plus habité, à moins que ce ne fuſſent des perſonnes qui vouldroient ſe retirer du monde, pour mener vne vie plus douce & plus tranquille, hors de l'embaras : ou quelqu'un qui euſt enuie de ſ'immortalifer par la baſtiſſe de quelques Villes, ou autres choſes de conſiderable dans ce nouveau monde.

Les perſonnes qui ſont bonnes en ce pays icy, ſont des gens qui mettent la main à l'oeuvre, ſoit pour faire, ou pour faire faire leurs habitations, baſtimens & autres choſes : car comme les iournées des hommes ſont extrêmement cheres icy, vn homme qui ne prendroit pas ſoin, & qui n'uferoit pas d'economie ſe ruineroit ; mais pour bien faire il faut toujours commencer par le défrichement des terres, & faire vne bonne métairie, & par apres on ſonge à autres choſes ; & ne pas faire comme quelques-vns que j'ay veu, qui ont dépenſé tous leurs biens à faire faire de beaux baſtimens, qu'ils ont eſté contraints de vendre apres, à beaucoup moins qu'ils ne leur auoient couſté.

Ie ſuppoſé que ie parle à des perſonnes qui ne viennent ſ'eſtablir dans le pays à un autre deſſein que pour y faire vn reuenu, & non pas pour y faire marchandise.

¹ Sans blâmer en rien cette deuotion, M. Boucher auroit pu dire que la colonie reſſembloit à un couuent, ce qui ne ſuppoſe pas une réunion de gens de mauuiſes mœurs, tant ſ'en faut.

Il feroit bon qu'un homme qui viendroit pour habiter, apportast des viures du moins pour un an ou deux, si faire se peut ; sur tout de la farine, qu'il aura à meilleur marché en France, & mesme n'est pas affeuré d'en trouver toujours icy pour son argent ; car s'il venoit grand nombre de France sans en apporter, & qu'il arriuaft vne mauvaise année pour les grains, comme Dieu nous en garde, ils se trouueroient bien empeschez.

Il est bon aussi de se fournir de hardes, car elles valent icy le double qu'en France.

L'argent y est aussi plus cher, il y a hauffe du quart, en forte qu'une piece de quinze sols en vaut vingt : ainsi à proportion du reste.

Vn homme qui auroit de quecy, je luy conseillerois d'amener icy deux bons hommes de travail, pour défricher les terres, ou dauantage mesme, s'il a le moyen : c'est pour répondre à la question, si vne personne qui employeroit trois ou quatre mille francs, pourroit faire quelque chose ; il se mettroit en trois ou quatre ans bien à son aise, pourueu qu'il veuille user d'economie, comme j'ay déjà dit.

La plupart de nos habitans qui sont icy, sont des gens qui sont venus en qualité de seruiteurs, & apres auoir seruy trois ans chez vn Maistre¹, se mettent à eux ; ils n'ont pas travaillé plus d'une année qu'ils ont défriché des terres, et qu'ils recueillent du grain plus qu'il n'en faut pour les nourrir. Quand ils se mettent à eux, d'ordinaire ils ont peu de chose, ils se marient en suite à vne femme qui n'en a pas dauantage ; cependant en moins de quatre ou cinq ans vous les voyez à leur aise, s'ils font un peu gens de travail, & bien ajustez pour des gens de leur condition.

Tous les pauvres gens feroient bien mieux icy qu'en France, pourueu qu'ils ne fussent pas pareffex : ils ne manqueroient pas icy d'employ, & ne pourroient pas dire ce qu'ils disent en France, qu'ils sont obligez de chercher leur vie, parce qu'ils ne trouvent personne qui leur veuille donner de la besongne ; en vn mot, il ne faut personne icy, tant homme que femme, qui ne soit propre à mettre la main à l'oeuvre, à moins que d'estre bien riche.

Le travail des femmes consiste dans le soin de leurs ménages, à nourrir & à penser leurs bestiaux ; car il y a peu de seruantes icy : ainsi les femmes sont contraintes de faire leurs ménages elles-mesmes : toutes-fois ceux qui ont dequoy prennent des valets, qui font ce que feroit vne seruante.

¹ Le règlement du conseil Souverain de cette année, 1683, preserit que les nouveaux venus devroient servir trois ans chez un cultivateur de la colonie avant que d'obtenir une terre à leur compte. Ce n'était pas une innovation, puisque M. Boucher en parle comme d'une chose déjà mise en pratique.

Remarques qui ont été omises aux
Chapitres precedens.

Chapitre XII¹.

P'Vifqu'il me reste encore vn peu de temps, ie feray ce Chapitre de diuerſes choſes que j'ay omises dans les precedens, qui ne feront pas defagreables au Lecteur curieux.

Cette Fontaine dont j'ay parlé cy-deuant, qui eſt dans le pays des Iroquois, & dont ils ſe feruent comme d'huile ; quand on la remuë avec vn baſton, elle jette comme des flammes ; mais j'ay deſia dit, elle n'eſt point bonne à bruler ny à manger, mais ſimplement à graiffer.

Cette Mine de plomb, dont j'ay parlé, qui n'eſt pas bien loin d'icy, rend foixante & quinze pour cent ; & les Iroquois coupent de ce rocher, avec leurs haches, & en font de petits baſtons quarrez qu'ils coupent de longueur, pour s'en feruir à tirer quand ils vont en guerre. lors que les balles leur manquent.

Dans le lac Superieur, il y a vne grande Iſle, qui a enuiron cinquante lieues de tour, dans laquelle il y a vne fort belle mine de cuiure rouge ; il s'en trouue en diuers endroits de gros morceaux tout rafinez.

Il y a d'autres endroits en ces quartiers-là, où il y a de pareilles mines, ainſi que j'ay appris de quatre ou cinq François, qui en font reuenus depuis peu, qui eſtoient allez là en la compagnie d'vn Pere Iefuite, qui y eſtoit allé en Miſſion, & qui y eſt mort². Ils y ont paſſé trois ans, auant que de trouuer occaſion de s'en reuenir : ils m'ont dit qu'ils ont veu vn lingot de Cuiure tout rafiné, qui eſt le long d'vne coſte, & qui peze plus de huit cens liures, felon leur eſtime : ils difent que les Sauvages en paſſant, font du feu deſſus, apres quoy ils en coupent des morceaux avec leurs haches ; vn d'entre-eux en voulut faire de memſe, il y caſſa toute ſa hache : le chemin ne ferait pas mal-aiſé, ſi nous eſtions les Maîtres des Iroquois, & qu'on peut paſſer pardenant leur grand Lac.

Ils m'ont appris de plus, qu'il ſe trouue là de belles pierres bleuës, qu'on croit eſtre des Turquoites.

Il ſe trouue auſſi des pierres vertes, comme des Emeraudes.

Il y auſſi des Diamans ; mais ie ne ſçay pas ſ'ils font fins : Ils n'ont peu aller juſques au lieu où ces pierres font, les Sauvages ne les y voulant pas conduire ſans recompenſe, veu qu'il y auait un peu loin : eux ſe trouuans dans la neceſſité, n'oſerent en faire la depenſe, ne ſ'y connoiſſans pas affez pour ſçauoir ſi elles eſtoient bonnes, ou non.

Il ſe trouue auſſi des pierres rouges de deux fortes ; les vnës de rouge d'écarlate, & les autres d'vn rouge de ſang de boeuf ; les Sauvages s'en

¹ XV, d'après la table placée en tête du livre.

² Le père Mémard.

feruent¹ pour faire des calumets ou pipes, pour prendre leur tabac, dont ils font bien de l'estat.

Il se rencontre aussi des teintures, de toutes sortes de couleurs, dont les Sauvages se servent; de quelques-unes je ne feray pas une grande description, pour n'en avoir pas une parfaite connoissance, sinon d'une petite racine de bois, dont ils se servent pour teindre en couleur de feu, qui a la couleur bien vive. Pour les autres couleurs, ils se servent d'herbes, de pierres et de terre. Tout ce que je puis dire, c'est que la plupart de leurs couleurs me semblent bien belles, & bien vives: je leur ay vu du bleu semblable à nostre azur, & je ne sçay pas si ce n'en est point.

Dans le pays des Iroquois, sçavoir aux Onontagués, il se trouve une pierre de crayon blanche, dont les Hollandois en ont esté quelquefois querir, & dont ont dit aux Sauvages que c'estoit pour blanchir leurs linges.

En lac Saint François, qui est environ quatorze ou quinze lieues au dessus du Mont-Royal, il se trouve une des belles Chenayes qui soit dans le monde, tant pour la beauté des arbres, que pour sa grandeur: elle a plus de vingt lieues de long, & l'on ne sçait combien elle en a de large.²

FIN.

¹ C'est de l'obsidienne.

² Après avoir usé de tant de précautions oratoires pour entamer ses récits, l'auteur s'arrête brusquement dans un endroit où il n'avoit pas dû penser à finir. Il faut donc qu'il ait été interrompu par le départ du vaisseau qui devoit porter son manuscrit en France.

75362

